

Formation technique de participants étrangers



Stagiaires recevant un enseignement au Japon dans le cadre d'un cours sur le traitement thermique.



Présentation du programme

Objectifs et réalisations

Les stages techniques pour participants étrangers s'adressent à des administrateurs, techniciens ou chercheurs de pays et régions en développement et visent, dans le cadre d'activités organisées au Japon ou dans certains pays en développement, à leur transmettre les connaissances et la technologie requises dans leur pays. C'est le principal programme de "développement des ressources humaines" réalisé par la JICA.

Ce programme s'est régulièrement développé depuis son lancement en 1954 et son contenu est devenu plus diversifié et plus spécialisé. Au cours de l'exercice 1998, une formation a été dispensée au Japon à 18 045 personnes venues de 151 pays et régions.

Depuis la création de ce programme, plus de 137 000 personnes ont reçu une formation au Japon. Les anciens participants contribuent aujourd'hui à la construction de leur pays de différentes manières en tant que responsables nationaux, chercheurs et administrateurs de haut niveau, ou stagiaires œuvrant à la dissémination de technologie dans les villages agricoles, bien loin des capitales nationales. Aujourd'hui, 77 associations d'anciens stagiaires de part le monde travaillent au renforcement de l'amitié entre leurs pays et le Japon.

Caractéristiques du programme

Ce programme peut répondre avec souplesse et dynamisme, aussi permet-il de fournir à tout moment l'aide indispensable et de réagir avec plus de facilité et de rapidité aux problèmes exigeant une solution rapide, comme une crise financière ou le soutien au processus de démocratisation.

Elle permet de répondre de manière adaptée et efficace tout en établissant des liens avec d'autres programmes et en répondant aux besoins des participants. Par exemple, la mise en œuvre de cours sur les prêts en

yens en deux étapes* et le respect de l'environnement liés aux prêts en yens est susceptible de donner plus d'efficacité aux projets.

Ce programme se distingue particulièrement des autres formes de coopération généralement mises en œuvre dans des PED par le fait que la plupart des activités démarrent au Japon. Sa réalisation s'effectue avec la participation et la collaboration d'un grand nombre de personnes : organisations et instructeurs dispensant leur enseignement aux stagiaires, organisations d'échanges régionaux et membres des communautés locales. Les activités du programme ne concernent pas uniquement le niveau de la coopération technique, mais servent également à constituer des communautés de personnes connaissant et appréciant le Japon. Réciproquement, les stagiaires participent à des échanges et se forment des amitiés dans tout le Japon, contribuant ainsi à renforcer la compréhension internationale parmi la population japonaise.

La mise en œuvre de la coopération technique au Japon présente plusieurs avantages : 1) permettre aux participants d'observer comment les nouvelles technologies et approches qui n'existent pas dans leur pays sont effectivement traduites dans les faits, renforçant ainsi leur motivation ; 2) transmettre l'expérience du Japon au monde ; et 3) donner l'occasion d'un échange de vues avec les stagiaires d'autres pays confrontés aux mêmes problèmes, stimulant ainsi le partage de savoir-faire.

Les projets de coopération technique intégrant l'envoi d'experts – une autre forme essentielle de projet de développement des ressources humaines – présentent plusieurs avantages : 1) garantie d'une diffusion et d'un développement judicieux de la technologie, autrement dit une technologie qui s'accorde avec les conditions locales ; 2) transmission de l'enseignement approprié et assurance que la technologie est adoptée et s'implante dans le pays récipiendaire ; 3) fourniture de conseils adaptés sur la création d'organisations et d'institutions, pour toutes les phases, depuis la planification jusqu'à la réalisation ; 4) garantie du maximum d'efficacité dans la planification de la coordination et des liens avec l'aide du Japon et d'autres donateurs ; enfin, possibilité de

fournir une aide sur le terrain qui soit clairement visible.

Des liens soulignant les avantages de ces deux types de projet (formation et coopération technique) sont nécessaires concernant certains problèmes spécifiques. (Voir "Envoi d'experts de la coopération technique," p. 130, pour des exemples pratiques.)

Tendances et thèmes du programme

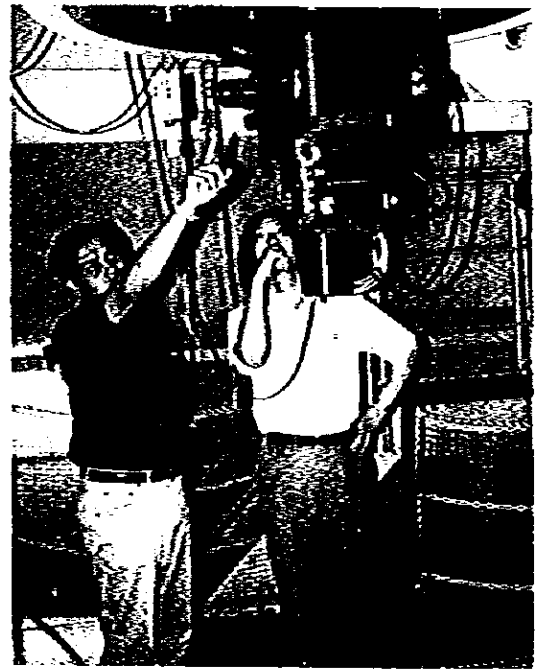
Promotion de la participation des citoyens

Mise en œuvre de cours de formation instaurés par les administrations locales

Par le passé, les projets de formation ont donné lieu au renforcement des liens avec les administrations locales et les ONG. Le plus souvent toutefois, la JICA a cherché des organisations qui maîtrisent la technologie nécessaire et soient prêtes à accueillir des stagiaires pour répondre aux besoins des PED. Depuis l'exercice 1998, la méthode adoptée a changé. La JICA identifie les besoins des PED en fonction de la technologie et du savoir-faire que ces organisations souhaitent diffuser dans le monde. Dans le cadre de ce nouveau système, la JICA commence par réunir les demandes des autorités régionales, des ONG, des universités et des organisations à but non lucratif qui souhaitent dispenser une formation par l'intermédiaire des centres internationaux et des antennes de la JICA au Japon. Nous examinons ensuite les besoins des PED, autrement dit, nous mettons sur pied les cours formulés par les communautés régionales elles-mêmes. Ce système présente deux avantages : il offre la possibilité aux organisations qui dispensent la formation de s'ouvrir des perspectives au plan international et permet la création de cours de qualité tirant le meilleur parti possible des caractéristiques régionales.

Au cours de l'exercice 1998, dix cours de formation de ce type ont été dispensés à 22 participants. Les autorités de Bisei-cho ("belle étoile" en japonais), ville de la préfecture d'Okayama, ont tenté d'insuffler une nouvelle vie à leur municipalité d'une manière qui cadre avec le nom de la ville, c'est-à-dire en tirant parti de son ciel étoilé. Ainsi, la ville a accueilli les stagiaires d'un observatoire d'astronomie du Sri Lanka. Assuré par le personnel local, ce transfert de technologie est un moyen efficace pour la municipalité d'établir des contacts avec le monde entier.

Au cours de l'exercice 1998, 59 cours ont été organisés par des organismes d'administrations locales et six cours de formation se sont tenus en collaboration avec des ONG. Plusieurs cours de formation intègrent des programmes permettant à la communauté locale de participer.



Bisei-cho, dans la préfecture d'Okayama, accueille les stagiaires d'un observatoire d'astronomie du Sri Lanka.

Une réponse dynamique à de nouveaux besoins

La crise financière en Asie

Le gouvernement japonais s'est mobilisé face aux récentes crises financières et monétaires qui ont eu de graves répercussions sur la vie quotidienne des populations en Asie. Les projets intégrant l'accueil de stagiaires jouent un rôle essentiel dans le développement des ressources humaines dans des domaines tels que la politique économique et financière, la politique industrielle et la promotion des PME. Ces projets viennent dans le prolongement, en décembre 1997, de l'initiative Hashimoto (programme intégré de développement des ressources humaines commun du Japon et de l'ANASE) et en février 1998, des "mesures d'urgence pour la stabilisation en Asie du Sud-Ouest", approuvées par le Conseil des ministres au Japon.

Parmi ces projets figurent les "séminaires d'économie financière et politique de l'ANASE", qui se sont tenus en novembre 1998 et en mars 1999. Ces séminaires ont réuni des officiels de l'ANASE chargés de la politique financière et monétaire dans un même lieu en vue d'analyser les marchés des capitaux en Asie et de discuter des scénarios possibles de reprise économique. Leur objectif est de contribuer à une meilleure efficacité dans la gestion des politiques au sein de chaque pays. Des contrôleurs financiers d'Indonésie, des Philippines, de Malaisie et de Thaïlande ont par ailleurs été invités à Singapour à un séminaire de travail sur une gestion saine

des institutions financières et 14 nouveaux cours ont été organisés au Japon, notamment un cours spécialement destiné à l'Indonésie portant sur la stimulation des PME.

Seconde Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD II)

La TICAD II, qui s'est tenue en octobre 1998, s'est avérée une manifestation d'ampleur marquant l'orientation future de l'aide japonaise à l'Afrique. Les programmes de formation technique doivent plus privilégier le "développement axé sur l'être humain". Trois nouveaux cours ont été institués au cours de l'exercice 1998 : gestion des ressources hydrologiques, cultures irriguées à petite échelle et formation de conseillers agricoles. Un "atelier international sur les mesures de lutte contre les parasites" s'est tenu à Tokyo en mars 1999 sur des mesures concernant la malaria et les parasites, mesures que M. Komura, ministre des Affaires étrangères, a décrit à grands traits dans un discours programme.

L'accent est actuellement mis sur l'aide à l'Afrique par la coopération Sud-Sud* et diverses tentatives sont effectuées pour appliquer à ce continent l'expérience des pays d'Asie. Des cours de formation conçus spécialement pour l'Afrique ont été organisés : un atelier de formation professionnelle en Malaisie, en collaboration avec le Japon, la France et la Malaisie, un cours d'agriculture en Indonésie et un cours sur le traitement de la viande en Chine. Dans le cours sur le développement agricole et la formation de conseillers en santé communautaire, destiné spécifiquement à l'Afrique du Sud, la formation a débuté au Japon et s'est poursuivie au Centre de coopération Sud-Sud, en Indonésie. Dans le cours sur les cultures irriguées à petite échelle destiné spécifiquement au Kenya, un conférencier du ministère de l'Irrigation a été invité aux Philippines.

En liaison avec la TICAD II, diverses manifestations destinées à la présentation d'informations sur l'Afrique ont été organisées dans les centres internationaux et les antennes de la JICA au Japon. Ainsi, le Festival des Sciences de Tsukuba a été le siège de plusieurs manifestations populaires, avec notamment une introduction à la culture africaine par les stagiaires et une séance photos pour immortaliser les participants vêtus de costumes ethniques africains.

Nouvelles nations et régions prioritaires

Asie centrale

L'accueil de stagiaires d'Asie centrale a débuté au cours de l'exercice 1992 par une "introduction aux programmes de coopération internationale" pour cinq pays de ce continent. Elle a depuis été élargie aux trois autres pays de la Transcaucasie ainsi qu'à l'Ukraine et la Moldavie. Environ 180 personnes de dix pays ont reçu une formation au Japon au cours de l'exercice 1998. Une réponse aux besoins propres à la région est apportée, comme dans le séminaire de soutien à l'entrée dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), destiné spécifiquement à la Géorgie.

Au Tadjikistan, la guerre civile a causé 50 000 morts et l'apparition de centaines de milliers de réfugiés à l'intérieur même du pays. Des affrontements sporadiques se sont poursuivis depuis l'accord de cessez-le-feu en 1994, et en 1998, une guérilla armée a assassiné quatre membres d'une mission d'inspection des Nations unies, dont faisait partie Yutaka Akino, un fonctionnaire du gouvernement japonais. Suite à cet événement, M. Takemi, vice-ministre des Affaires étrangères du Japon, a visité le Tadjikistan et annoncé que le gouvernement japonais

III

Chapitre

Mise en œuvre des projets / Formation technique de participants étrangers

Sur le terrain

Formation aux méthodes d'inspection de la pollution de l'eau en milieu urbain

Hokkaido

Les stagiaires participent à des travaux sur le terrain avec la population locale

Le stage de formation aux méthodes d'inspection de la pollution de l'eau en milieu urbain a été conduit à l'Institut municipal de recherche sur la santé publique de Sapporo en juin 1998. Dans le cadre des efforts entrepris pour protéger l'environnement de la rivière Shojin, les stagiaires et des habitants de Sapporo ont participé en commun à des travaux sur le terrain.

Le riche environnement de ce cours d'eau anciennement très pollué est désormais restauré. Ce succès s'explique par le recours à des méthodes de génie civil permettant de maintenir les berges dans leur état naturel et par les efforts de la communauté locale pour la protection de l'environnement.

Les travaux pratiques consistaient pour les stagiaires et la population locale à lever les berges

de la rivière afin de vérifier par eux-mêmes que la vie était revenue et d'apprécier l'importance des mesures de protection de la rivière.

Ce programme a fait prendre conscience aux participants combien les efforts de tous ordres pour la protection de l'environnement peuvent s'entraider utiles dans le développement des ressources humaines des PED qui s'efforcent de protéger leurs propres investissements. Il a également donné l'occasion à la population locale de collaborer avec des gens d'autres pays dans le cadre de la protection de l'environnement. Cette action a ainsi conduit à de nouveaux échanges internationaux entre stagiaires et communautés locales.

(Centre international de Hokkaido, Sapporo (HCS), JICA)



Travaux sur le terrain réalisés en commun par les stagiaires et la population locale de Hokkaido.

était prêt à accueillir 500 stagiaires sur une période de cinq ans pour aider le processus de transition vers la démocratie. Il a par ailleurs annoncé que, dans le cadre d'un séminaire de transition vers la démocratie destiné à promouvoir le processus de paix, le Japon inviterait des membres du Comité de réconciliation nationale, lequel rallie en son sein des partisans et des adversaires du gouvernement. Ce séminaire sur la démocratie s'est tenu en mars 1999 et a réuni dix personnes. Suite à la description qui a été donnée des processus de paix en cours au Cambodge et en Amérique latine, les vues des participants des deux parties s'étaient rapprochées sur la manière de trouver la voie de la paix.

Arabie saoudite

Un programme de coopération entre le Japon et l'Arabie saoudite a été convenu entre le premier ministre Hashimoto, le roi Fahd et des personnalités importantes en Arabie saoudite, à l'occasion de la visite du premier ministre japonais dans ce pays en novembre 1997. Trois domaines d'action prioritaires ont été sélectionnés, à savoir l'éducation (développement des ressources humaines), la santé publique et les soins médicaux, et enfin l'environnement. Une formation a été dispensée dans des domaines tels que la météorologie avancée, sous la forme de trois stages par pays et de stages individuels. Au total, 127 personnes ont bénéficié de cette formation.

Contenu des programmes

Une gamme étendue de cours de formation

Les paragraphes suivants proposent un rapide tour d'horizon des cours proposés dans le cadre du programme de formation technique.

Les stages sont classés suivant le lieu où ils sont organisés, c'est-à-dire au Japon ou à l'étranger.

Les stages dispensés au Japon sont de deux types, l'un collectif, l'autre individuel. Dans le premier cas, dix personnes environ participent à des cours au programme préétabli. Ces stages en groupe se composent de cours par secteur, dans lesquels les stagiaires de différents pays acquièrent les compétences requises en règle générale dans les pays en développement et des cours par pays et par région, conçus suivant les besoins spécifiques des pays et des régions. Les programmes des cours individuels sont établis en vue de répondre aux besoins d'une ou deux personnes. C'est le cas de la formation des homologues, qui est donnée au personnel du pays récipiendaire où la JICA réalise un projet (coopération technique de projet-type, etc.).

Les stages à l'étranger sont dispensés par des organisations et du personnel de pays en développement qui ont eux-mêmes reçu une formation par la coopération technique japonaise. Ces stages sont destinés à des habitants du même pays que l'enseignant ou de pays limitrophes. Ce type de stage offre l'avantage de permettre la diffusion de compétences et de technologies à un grand nombre de personnes dans un environnement aux caractéristiques linguistiques, culturelles et climatiques

Sur le terrain

Séminaire sur le financement du développement Tokyo

Appui à l'aide financière pour le renforcement des industries périphériques

◆ Les liens importants entre coopération technique et coopération financière

Afin de tirer le meilleur parti de l'aide japonaise compte tenu des ressources limitées du budget de l'AFD, il convient d'apporter une aide coordonnée et intégrée répondant aux besoins des PED.

Les liens entre coopération technique et l'aide par des prêts ou des appuis de coopération financière non remboursable sont particulièrement importants pour la mise en œuvre harmonieuse des projets d'aide sur le plan financier et pour garantir la durabilité des effets de la coopération. Ces liens existent par ailleurs aux efforts du Japon en matière d'aide une plus grande visibilité. Pour toutes ces raisons, des efforts doivent être entrepris pour renforcer ces liens. Un séminaire sur le financement du développement (prêts et deux temps) aux côtés par le Fonds de coopéra-

tion économique du Japon (OECE) pour les PME) a été organisé dans ce cadre en collaboration avec l'OECE. Le recours aux organismes publics de financement pour stimuler les industries et en particulier encourager les industries périphériques¹ est devenu un élément important dans l'accession des PED à un développement durable. Les prêts de financement pour le développement ("prêts en deux temps") sont octroyés aux organismes publics de financement dans les PED dans le cadre de l'aide fournie par le Japon et nous espérons que ces prêts seront utilisés efficacement pour stimuler les industries périphériques.

◆ Introduction du système de financement à l'appui de réformes pour la promotion des PME

Ce stage est destiné aux employés d'organisations publiques de financement. Il décrit de manière générale le système japonais dans ce

domaine, présente en détail les tâches dévolues aux organisations de financement (méthodes de sélection, méthodes de gestion du crédit, etc.) en mettant particulièrement l'accent sur les mesures d'encouragement aux PME. Les participants rendent visite aux utilisateurs en bout de chaîne qui réalisent effectivement ce financement, afin de bien comprendre les objectifs, les effets et les problèmes du financement en appui aux politiques. Cela doit les aider à formuler des systèmes de financement et améliorer les méthodes de travail dans leurs pays respectifs. Par opposition aux séminaires précédemment organisés pour encourager la mise en œuvre de prêts de l'AFD, ce type de formation est plus axé sur les systèmes de financement. Tout comme le stage sur le financement de la lutte contre la pollution, il a acquis une très grande popularité.

(Centre international de Tokyo (TICU, JICA))

similaires ou identiques. Les stages dans le pays* concernent la formation dispensée par un pays pour les habitants de ce même pays, alors que les stages dans un pays tiers* sont destinés aux pays voisins.

Dans le cadre des efforts entrepris pour renforcer l'approche par pays, au cœur de la stratégie globale de la JICA en matière de développement, une évolution récente est à noter, c'est l'évolution dans la répartition des stages, d'une dominante par secteur à une dominante par région et par pays. Alors que le

nombre de stages par pays et par région était de 105 au cours de l'exercice 1997, il est passé à 145 au cours de l'exercice 1998. Les thèmes identifiés par les bureaux de la JICA à l'étranger sont examinés au Japon suivant leur importance stratégique, leurs effets probables et leur potentiel de réalisation. Tout est mis en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques. Nous prévoyons par ailleurs d'augmenter le nombre de projets de formation à l'étranger.

Figure 33 Types de stages et nombre de nouveaux participants pour l'exercice 1998

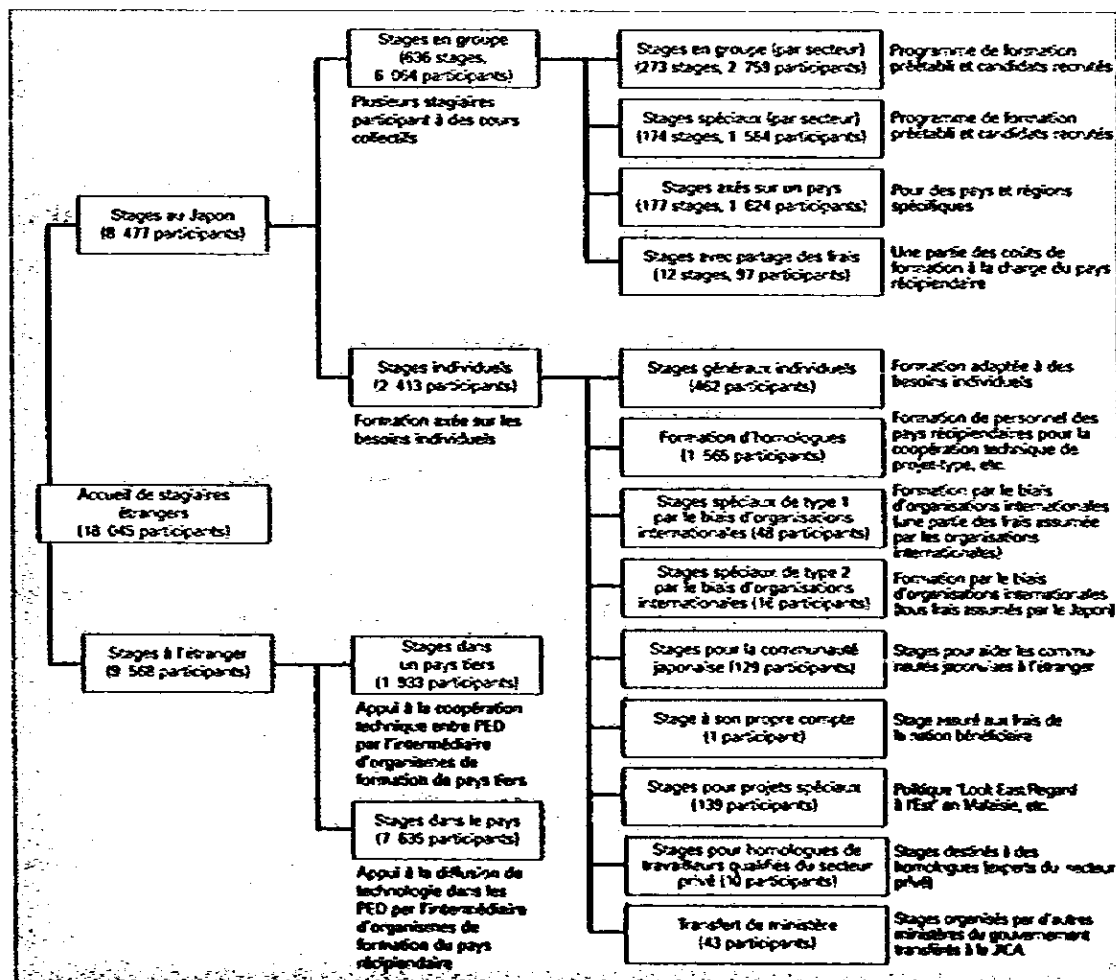


Tableau 3.4 Répartition des stagiaires par région (exercice 1998)

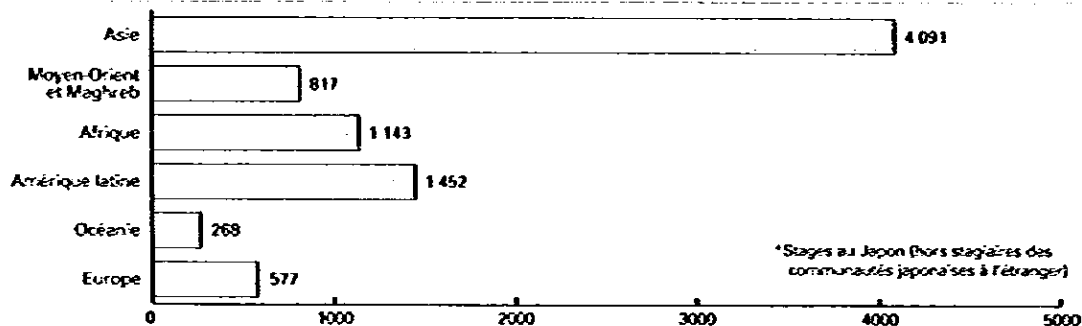
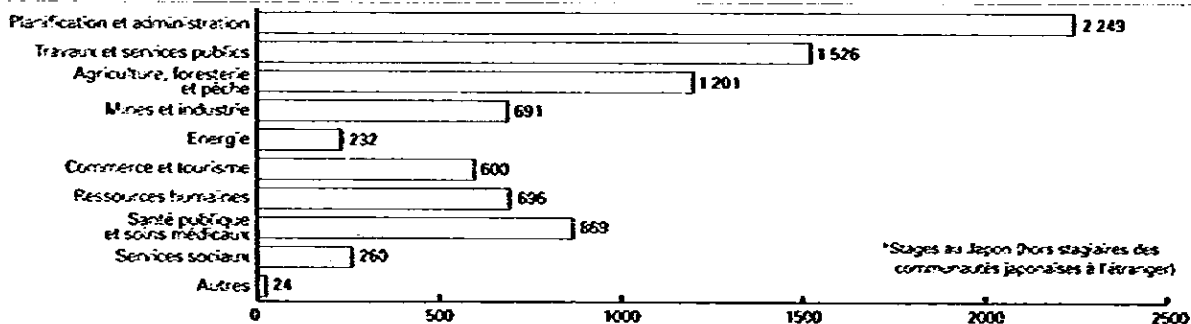


Tableau 3.5 Répartition des stagiaires par secteur (exercice 1998)



Sur le terrain

Développement rural communautaire en collaboration avec les ONG

Osaka

◆ Création d'opportunités pour un partage des expériences et un apprentissage mutuel

Il arrive de plus en plus fréquemment que des liens s'établissent avec les ONG. Depuis l'exercice 1998, le Centre international d'Osaka propose un stage intitulé "Développement rural participatif en collaboration avec les ONG". Destiné à des personnels de premier plan d'ONG locales d'Asie, il est organisé avec la coopération du Conseil des ONG de Kansai, organisme de liaison des ONG de la région.

Nombre d'ONG locales en Asie disposent d'une grande expérience au niveau communautaire. L'objectif n'est donc pas de transmettre l'expérience japonaise de manière unilatérale, mais plutôt de donner l'occasion à la JICA, aux ONG japonaises et à ces ONG de six pays d'Asie de mettre en commun leurs expériences et d'apprendre les uns des autres. C'est pourquoi la JICA et le personnel des ONG japonaises ont également participé aux sessions de formation.

◆ Projets de formation ouverts à la communauté locale

La formation a souvent tendance à être à sens unique, le conférencier s'adressant à des étudiants écoutant dans une attitude passive. Une telle approche est rapidement abandonnée en



Une tribune libre est l'occasion d'un échange de vues animé.

favor d'un mode participatif axé sur les discussions et les visites de villages. Les thèmes abordés dépendent des pôles d'intérêt des participants et sont généralement très variés, allant en effet des rôles du gouvernement, des ONG et des communautés locales dans le développement rural en Asie jusqu'aux problèmes affectant le Japon, tel que l'école rurale, les SDF et la place des femmes dans la société.

Une tribune libre organisée au cours de l'exercice 1998 sous l'intitulé "Développement rural en Asie : les rôles des communautés, des ONG et du gouvernement (APD)" a été l'occasion d'un dé-

batte. Cette tribune a en effet été le théâtre d'un échange de vues animé entre plus de 100 participants enthousiastes, notamment des étudiants et d'autres personnes. Au cours de l'exercice 1999, il est prévu que se tienne un atelier de deux jours avec hébergement pour les élèves du primaire et du secondaire, du premier et du second cycle, et pour leurs professeurs qui seraient intéressés par l'éducation au développement. Ce projet n'est qu'un exemple des différentes manières grâce auxquelles nous espéons fournir des programmes de formation ouverts à la communauté toute entière.

(Centre international d'Osaka (OSICA), JICA)

Programme d'invitation de jeunes adultes

Objectifs et réalisations

Le programme d'invitation de jeunes adultes constitue un volet de la coopération technique de la JICA. De jeunes adultes de pays en développement appelés à bâtir l'avenir de leur pays sont invités pendant un mois au Japon en fonction de leur domaine de spécialisation. Ils participent à des séminaires résidentiels avec des Japonais de leur génération s'intéressant aux mêmes domaines, vivent dans des familles japonaises et prennent part à toutes sortes d'activités contribuant à une meilleure compréhension mutuelle et à l'établissement de solides relations d'amitié.



Courageux défi que de s'exercer à la composition florale dans la maison de son hôte japonais.

Ce programme a été démarré en 1981 lors d'une visite des pays de l'ANASE. Le nombre des visiteurs et des pays concernés a ensuite progressivement augmenté. Parmi les pays et les régions concernés figurent aujourd'hui l'Asie du Sud-Ouest, le Vietnam, le Cambodge et le Laos, la région Pacifique, l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie centrale. Environ 1 600 jeunes adultes venant de plus de 100 pays et régions visitent maintenant le Japon tous les ans dans le cadre de ce programme. Depuis sa création, il a permis d'accueillir 18 000 jeunes adultes au Japon.

III

CHRONIQUE

Mise en œuvre des projets / Programme d'invitation de jeunes adultes

Sur le terrain

Présentation de musique vietnamienne au grand public

Kanagawa

La musique comme moyen d'échange international pour les enfants et les adultes

● Présentation d'un concert de musique vietnamienne traditionnelle peu avant la fin du programme

Madame Ngyen a évoqué des mélodies nostalgiques avec un fort vibrato au Centre culturel Sebudai dans la ville de Zama (préfecture de Kanagawa) et Professeur à Hanvi dans un collège de musique spécialisé dans la musique traditionnelle, elle visita le Japon avec un groupe de professeurs vietnamiens, dans le cadre du programme d'invitation de jeunes adultes. Le dimanche précédent la fin du programme d'une durée d'un mois, elle a présenté un concert de musique traditionnelle vietnamienne avec l'aide de l'Association pour les échanges internationaux de la ville de Zama. Environ 200 personnes ont suivi le concert, soit beaucoup plus que ne le permettaient les 150 sièges mis à disposition pour l'occasion.

● Un merveilleux pont musical pour relier les deux pays

Les membres de l'auditoire ont écouté attentivement les commentaires données sur la musique, les costumes et la culture vietnamiens. Non contents d'apprécier la musique, ils ont été sensibilisés au Vietnam et ont réalisé combien il était proche du Japon. Les commentaires faisaient à la fin du concert. Un spectateur a déclaré : "Je suis venu pour savoir quel type de pays était le Vietnam et cette musique ressemble beaucoup à celle d'Okinawa". Un autre a indiqué : "Mon sentiment est que cette musique de-rail beaucoup toucher les Japonais. Ainsi, j'aimerais qu'elle accepte de venir jouer lors d'une réunion de notre groupe d'échanges internationaux". Le concert a de lui-même dépassé l'heure et demie qui lui était impartie. En guise de bis, Ma-



La musique est le vecteur d'une meilleure compréhension entre le Japon et le Vietnam.

damelle Ngyen a repris une chanson populaire vietnamienne et chanté la chanson japonaise "Aragari no kura" ("Pâtisseries dans le nord du Japon") dans un japonais irréprochable. Elle a dit être heureuse d'avoir pu contribuer à un échange par la voie de la musique. Elle a parfaitement réussi à jeter un splendide pont musical entre les nations du Vietnam et du Japon.

(Salge de la JICA, Tokyo)



La population locale joue un rôle actif dans le programme d'invitation de jeunes adultes dans la ville de Toyokawa (préfecture de Aichi).

régionaux mis en place dans presque la totalité des préfectures japonaises, les stagiaires peuvent prendre part aux manifestations traditionnelles et aux activités civiques locales pour approfondir leur connaissance du Japon. Le programme donne par conséquent non seulement aux jeunes étrangers mais aussi aux jeunes participants japonais l'occasion de contribuer à la coopération et aux échanges internationaux, d'appréhender des cultures différentes de la leur et de s'investir dans le développement de la communauté locale.

Dans le cadre de la coopération et des échanges internationaux, l'importance accordée aux régions est sans cesse plus grande et le programme IOCV s'avère très efficace pour tisser de tels liens.

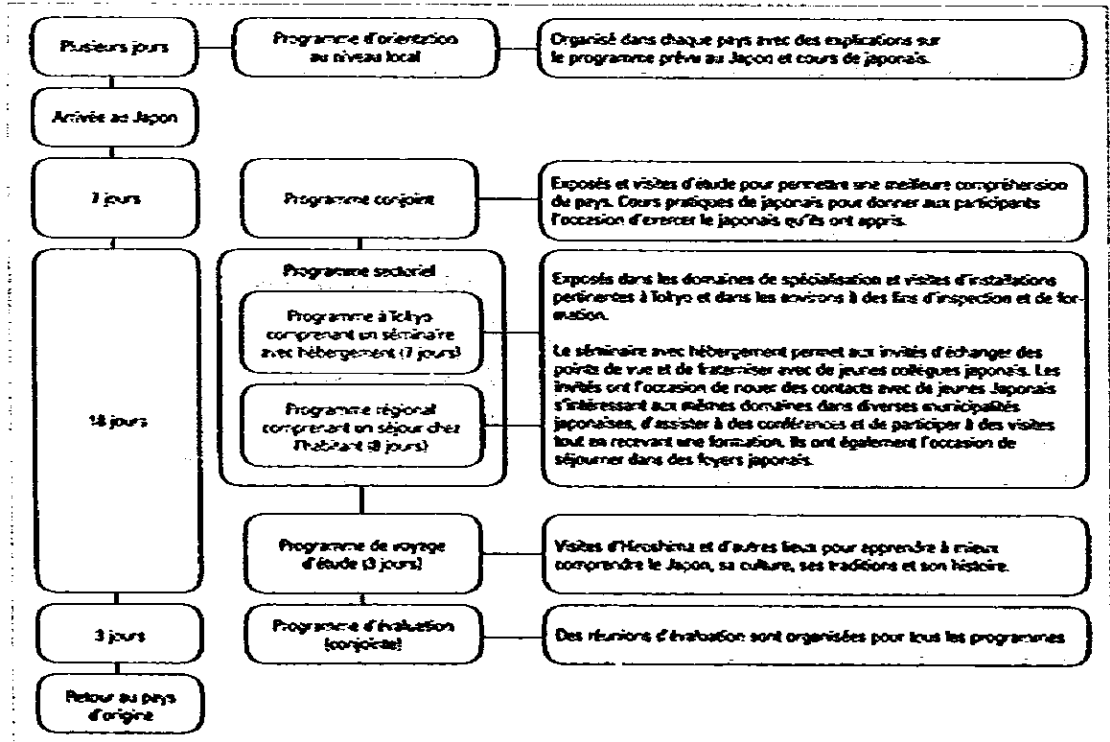
Caractéristiques du programme

Le programme est une activité de la JICA réalisée avec la participation et la coopération d'une grande partie de la communauté. Elle comprend des stages non seulement dans les grandes villes comme Tokyo ou Osaka, mais aussi dans les provinces. Grâce aux échanges avec des volontaires japonais, qui sont l'occasion d'apprendre le japonais, d'échanger des idées avec de jeunes Japonais lors de séminaires résidentiels et de programmes

Méthode d'invitation

Durant le séjour d'un mois au Japon, les participants peuvent approfondir leurs domaines de spécialisation pour faire ensuite usage des connaissances ainsi acquises et aider au processus de développement national au retour dans leur pays. Des participants d'une ou plusieurs nationalités sont regroupés en fonction de leur domaine de spécialisation (éducation, agriculture ou développement social, par exemple) et invités à séjourner au Japon pendant 28 jours. Le déroulement du pro-

Figure 3.8 Déroulement du programme d'invitation de jeunes adultes



gramme est indiqué sur la figure 3-8. Les participants doivent être âgés de 18 à 35 ans et ce séjour doit être leur première visite au Japon.

Prolongement des activités d'échange

Des associations d'anciens participants à ce programme ont été créées dans six pays de l'ANASE. Un comité de liaison constitué de représentants de ces pays se réunit par ailleurs régulièrement pour participer à des activités d'aide sociale et de promotion des échanges avec le Japon. Dans d'autres pays également, les jeunes conservent leurs relations avec le Japon et s'investissent dans une gamme étendue de domaines.

Afin de consolider les relations d'amitié nouées au cours de la visite des participants au Japon, des missions de coopération ultérieure constituées de jeunes Japonais entrés en contact avec les visiteurs pendant leur séjour, de membres des familles d'accueil et d'agents d'organisations concernées sont envoyées dans les pays des participants.

La JICA apporte un soutien actif à ces activités pour faire en sorte que le programme crée des liens à l'avenir



Au retour des participants dans leur pays, les échanges se poursuivent au travers des associations d'anciens stagiaires et des visites de missions de coopération ultérieure.

et favorise des échanges plus étroits entre le Japon et les divers pays concernés.

On a par ailleurs constaté une augmentation notable des organisations et municipalités poursuivant leurs propres activités d'échange avec les pays participants, grâce aux possibilités offertes par ce programme. Des activités d'échange de tous les types se créent : des associations d'échange internationaux de diverses parties du Japon rendent visite aux jeunes adultes dans leurs pays d'origine ; des relations de "jumelage" s'établissent avec les écoles visitées par les participants durant le projet ; et, dans le cas du tremblement de terre en Papouasie-Nouvelle-Guinée, des dons ont été collectés pour la zone touchée par les personnes ayant hébergé les visiteurs (voir "Sur le terrain"). Le programme d'invitation de jeunes adultes est susceptible d'évoluer vers une coopération et des échanges internationaux concernant des citoyens ordinaires.

III

CHRONIQUE

Mise en œuvre des projets / Programme d'invitation de jeunes adultes

Sur le terrain

Invitation d'un groupe de professeurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Hokkaido

Le programme d'invitation de jeunes adultes porte largement ses fruits

Le 17 juillet 1998, la région nord-ouest de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a été frappée par un tsunami (raz-de-marée) qui a fait de nombreuses victimes. Toutefois, peu de gens doivent se rappeler avoir vu en cascade dans un journal local sur la collecte de dons réalisée par la Jeune Chambre d'Obihiro avec l'aide de la JICA pour les victimes de la catastrophe. S'il est vrai que l'article n'était pas très long, ces dons constituent une réussite importante du programme d'invitation de jeunes adultes et montrent une nouvelle fois combien il est efficace aujourd'hui.

◆ Réaction rapide de la Jeune Chambre d'Obihiro

La Jeune Chambre a accueilli un groupe de 20 jeunes enseignants de Papouasie-Nouvelle-Guinée en visite à Obihiro au cours de l'exercice 1997. Dès l'annonce de la catastrophe, la Chambre n'a pas perdu de temps - lançant une campagne de dons cinq jours seulement après l'événement. Rien qu'une semaine après, la Chambre contactait la JICA pour savoir si elle pouvait recevoir l'argent séni. Le 4 août, 516 000 yens de dons collectés parvenaient au

Centre international d'Obihiro (HICO). Sachant que les centres internationaux de la JICA assurent le relais de la coopération internationale dans les régions et pour faire passer à notre réputation, nous avons immédiatement passé des appels et expédié une multitude de télécopies et de messages électroniques afin de voir comment les fruits de la bonne volonté de la Jeune Chambre pourraient être transmis le plus tôt possible. Nous avons alors rapidement contacté une banque locale de la ville.

◆ Arrivée des dons à bon port

Nous avions tout d'abord pensé envoyer les fonds à une filiale de la Banque de Hokkaido en Papouasie-Nouvelle-Guinée ; toutefois, cette banque nous a indiqué qu'elle n'avait pas l'habitude de réaliser ce type de transaction et que nous devions patienter le temps qu'elle consulte l'agence centrale. Deux jours plus tard, juste au moment où nous nous préparions à nous adresser à une autre banque de Tokyo, la banque locale nous annonçait être en mesure de recevoir les dons. Le 24 août 1998, nous avons pu remettre un chèque à un enseignant de la province de



Journal local relatant les dons des Japonais.

Sandison (Sept. occidental) qui visitait Obihiro dans le cadre du programme d'invitation de jeunes adultes.

Nous avons par la suite reçu de chaleureuses lettres de remerciement du gouvernement national de Papouasie-Nouvelle-Guinée et du gouvernement provincial du Sept. occidental.

(Centre international de Hokkaido, Obihiro (HICO), JICA)

Envoi d'experts de la coopération technique



Des experts sont envoyés en mission dans les endroits les plus divers (Ma'awi).

Présentation du programme

(Objectifs et réalisations

Ce programme contribue au développement des ressources humaines, des organisations et des institutions d'un pays en développement par l'envoi d'experts pour le compte de ce même pays. Ces experts procèdent à un transfert de technologie ou à des propositions adaptées aux conditions du pays en question auprès des administrateurs et des techniciens, notamment ceux qui participent au développement économique et social. Avec le programme de formation technique de participants étrangers, ce programme constitue le cœur des activités de coopération concernant le développement des ressources humaines dans les pays en développement.

Gros

Séminaires de soutien intellectuel fondés sur des propositions du secteur privé

Sollicitation d'idées de séminaires auprès du secteur privé, présentation des propositions au gouvernement du pays récipiendaire et mise en œuvre des projets

Ces dernières années, les besoins des pays en développement en matière de soutien intellectuel se sont accrus, compte tenu tout particulièrement de l'appui au passage à une économie de marché et de la libéralisation générale de l'économie. Dans ce cadre, il est possible de faire non seulement appel à l'expertise du gouvernement japonais, mais aussi aux connaissances de groupes de réflexion privés.

Au lieu de se contenter d'attendre une demande de la part des pays récipiendaires, comme cela était auparavant le cas, la JICA a débuté l'exercice 1998 par une série de séminaires au cours desquels le Japon a présenté à ces pays des propositions sur les modes possibles de fourniture de l'aide. Cette série de séminaires a permis jusqu'ici de dégager six projets,

qui doivent être mis en œuvre au Vietnam et au Myanmar.

La procédure adoptée est la suivante : le Japon étudie les besoins des PED, émet prioritairement par ordre de priorité les domaines et les pays dans lesquels nous souhaitons organiser des séminaires et sollicite des idées de séminaires auprès de groupes de réflexion et de consultants agréés par la JICA. Une organisation choisit l'un des pays proposés par la JICA et propose des thèmes et un plan pour le séminaire. La JICA sélectionne une proposition qui est ensuite présentée pour accord au gouvernement du pays récipiendaire. L'organisation qui a soumis la proposition retenue organise alors le séminaire.

Les séminaires se tiennent dans le pays récipiendaire choisi et durent au maximum une

semaine. Des spécialistes sont envoyés du Japon et d'autres pays. Les séminaires et les ateliers réunissent généralement 20 participants locaux. Suivant les résultats, les participants et les conférenciers peuvent procéder à des visites et à des échanges de vues avec les pays voisins.

Par ces séminaires, nous essayons de nous démarquer de l'approche traditionnelle suivant laquelle le rôle d'encadrement est dévolu aux organismes publics et de passer à une approche intégrant totalement les idées du secteur privé japonais. Les stages organisés dans les pays limitrophes contribuent par ailleurs à la diffusion de la technologie appropriée et à la coopération Sud-Sud*, c'est-à-dire entre les pays où le séminaire est organisé et ses voisins.

ment du monde.

Le programme permet par ailleurs de répondre rapidement et avec souplesse aux nouveaux besoins d'aide et aux nouveaux pays récipiendaires qui ont fait leur apparition suite aux développements survenus dans la communauté internationale.

En outre, les activités des Japonais travaillant comme conseillers au cœur du gouvernement du pays récipiendaire permettent d'assurer une aide efficace clairement visible.

L'envoi d'experts dans un grand nombre de pays et d'agences internationales donne à des Japonais la possibilité d'étudier la culture et la société du pays récipiendaire, tout en permettant à ce pays de s'instruire par l'exemple japonais. Cette expérience est très utile car elle accentue la sensibilisation du peuple japonais aux questions internationales et son internationalisation.

Détail des activités

Afin de répondre aussi précisément que possible aux besoins des PED et de favoriser la mise en œuvre efficace des projets, la JICA pratique diverses formes d'envoi d'experts. Les projets se déclinent en effet suivant l'un des trois types ci-après :

- (1) Envoi d'experts en fonction des demandes individuelles des pays en développement.
- (2) Mini-projets sur trois ans combinant l'envoi de

groupes d'experts avec l'accueil de stagiaires et la fourniture d'équipements (envoi d'experts individuels, recherche en coopération*, soutien de base aux politiques importantes).

(3) Envoi de personnel de pays en développement à titre d'experts dans d'autres pays en développement, dans le but de transférer une technologie correspondant aux besoins de certaines régions en développement et aussi pour la coopération Sud-Sud (envoi d'experts de pays tiers).

Ces types de coopération sont fondés sur une réponse à des demandes spécifiques. Ils ont été récemment complétés par l'envoi d'experts du type "offre", suivant lequel le Japon offre au pays récipiendaire l'aide dont il pense que celui-ci a besoin. Ce dernier type est de plus en plus fréquenté.

Evolution des activités

Promotion des projets de type participatif

Par le passé, la procédure la plus couramment employée pour le recrutement d'experts consistait à demander aux ministères et aux départements concernés du gouvernement de recommander des candidats spécialisés. Avec la diversification croissante des besoins

III

Chapitre

Mise en œuvre des projets / Envoi d'experts de la coopération technique

Sur le terrain

Revitalisation rurale par la promotion de la sériciculture

Népal

Croissance prévisible de l'industrie de la sériciculture

◆ Pas d'amélioration du niveau de vie possible sans amélioration de l'agriculture

Plus de 80 % de la population du Népal travaille dans l'agriculture et la vie des Népalais s'organise autour des villages agricoles. Ceux-ci sont très dispersés dans les plaines ainsi que dans les collines et les montagnes. Le type d'agriculture pratiqué dépend dans chaque cas du climat de la région.

Bien que l'on différencie entre saison sèche et saison humide, dans les zones de collines et de montagnes, le climat est généralement doux, autorisant la culture de produits des régions tempérées. Cela ouvre la voie à la production de tous les produits de base.

Toutefois, les routes, l'énergie électrique et d'autres volets de l'infrastructure sociale sont encore grandement manqués. De par les difficultés de distribution dans les régions montagneuses notamment, le développement régional connaît un retard.

L'agriculture est bien sûr l'activité principale dans les districts des collines et des montagnes, et l'on ne pourra parvenir à améliorer le niveau de vie des habitants de ces régions si l'on ne prend pas en compte le fait que l'agriculture est le fondement de leur vie quotidienne.

◆ Sériciculture : une industrie qui se construit lentement mais sûrement

C'est dans ce cadre qu'intervient actuellement la promotion de la sériciculture. Les districts des collines et des montagnes du Népal se prêtent parfaitement à l'élevage des vers à soie. Cette activité est jugée prometteuse pour de nombreuses raisons : la sériciculture peut apporter des revenus en monnaie ; les travaux sont légers et faciles à transporter à travers les montagnes ; la culture des mûriers, utilisés pour l'élevage des vers à soie, est un moyen efficace de prévenir l'érosion des sols qui constitue un réel problème au Népal ; enfin, les femmes peuvent participer directement.

La sériciculture a été introduite il y a plus de 30 ans au Népal. Toutefois, en l'absence d'un système efficace d'enseignement des méthodes d'élevage des vers à soie, cette activité n'est pas parvenue à se développer de manière extensive, si ce n'est dans de rares régions. C'est dans ce cadre qu'il a été fait appel à la coopération technique du Japon. Grâce aux efforts incessants des experts japonais envoyés au Népal pour travailler sur ce projet depuis 1955, un système de base pour l'enseignement de la sériciculture a été établi. Le gouvernement népalais étudie par



Sériciculture - future industrie de pointe du Népal

ailleurs un plan à long terme pour la promotion de la sériciculture à l'échelle et de nombreux sériciculteurs parviennent aujourd'hui à des niveaux de rentabilité élevés. Les exploitants sont encouragés à suivre les sessions de formation qui se déroulent régulièrement. Ainsi, on s'attend à ce que la sériciculture devienne l'une des principales activités du Népal au cours de la prochaine décennie.

(Bureau de la JICA au Népal)



Stage dans un pays tiers à Singapour. Un expert japonais présente un exposé lors d'un stage destiné à l'Afrique sur l'accroissement de la productivité.

des PED, il s'est avéré important de recueillir la coopération du grand public, notamment du secteur privé et des autorités régionales. La mise en œuvre de projets du type participatif est par ailleurs indispensable si l'on veut que le grand public comprenne et soutienne l'APD.

Pour les projets intégrant l'envoi d'experts, nous demandons à des groupes de réflexion privés, des autorités locales et des ONG de nous proposer des idées de séminaires. Ces idées sont ensuite présentées au pays récipiendaire et donnent alors lieu à des séminaires de soutien intellectuel (voir "Gros plan, en page" 130). Des experts sont par ailleurs envoyés par des autorités locales disposant d'une expérience préalable de l'accueil de stagiaires. L'idée à la base de ces activités est d'encourager la participation du public et d'apporter le plus possible d'expérience et de savoir-faire en faveur de la coopération internationale.

Nous prévoyons par ailleurs d'étendre le recrutement public d'experts amorcé en 1997 et d'élargir les possibilités, pour les personnes ayant le désir et la capacité de s'investir dans l'aide au développement, de contribuer à la coopération internationale.

Un nouveau type de programme de participation du public devrait commencer au cours de l'exercice 1999, à savoir le programme de développement en partenariat. Dans ce cadre, les ONG et les autorités locales disposant d'une expérience de la coopération internationale et les universités seront mandatés pour entreprendre de petits projets.

Extension du champ d'action

1. Réponse aux besoins urgents

Les projets d'envoi d'experts doivent répondre de manière aussi rapide et efficace que possible aux besoins des pays récipiendaires. Au cours de l'exercice 1998 par exemple, une aide d'urgence a été fournie pour aider l'Asie à sortir de la crise sur le plan économique et

financier, porter secours aux femmes et aux enfants, ainsi qu'à d'autres groupes socialement vulnérables et aux déshérités, particulièrement touchés par la crise. Des experts ont également été dépêchés pour le secours aux sinistrés et l'aide à la reprise suite aux ouragans et aux séismes qui ont frappé l'Amérique latine. Ces derniers sont intervenus essentiellement dans la prévention des glissements de terrain et des inondations. Dans chaque cas, un soutien rapide a été fourni aux pays qui avaient besoin d'une aide urgente.

2. Appui à la reconstruction et à la planification des politiques

Parallèlement à la coopération technique de nature pratique, les attentes se sont multipliées ces dernières années dans des domaines tels que le soutien à la politique fiscale et monétaire, les améliorations du système juridique et les enjeux de portée mondiale. Ainsi, la JICA a envoyé des conseillers politiques aux principaux organismes publics chargés de la formulation des politiques dans les pays récipiendaires, afin de les aider dans le renforcement de leurs institutions et la planification de leurs politiques.

La modernisation des institutions et la formulation des politiques est un problème urgent, particulièrement dans les anciens pays communistes (Vietnam, Cambodge, Laos, Asie centrale et Europe de l'Est) effectuant la transition vers une économie de marché. La JICA fournit une coopération technique de projet-type à petite échelle, intitulée "soutien de base aux politiques importantes". Celle-ci s'exerce dans les domaines de la politique industrielle et du développement des ressources humaines en Pologne, en Ouzbékistan et en Jordanie, et dans le domaine de la modernisation du système juridique au Vietnam et au Cambodge.

3. Appui à la coopération Sud-Sud

Nous apportons également notre soutien à la coopération Sud-Sud, autrement dit à l'aide fournie par des pays en développement relativement avancés à d'autres pays en développement, et nous élargissons le programme d'envoi d'experts de pays tiers, qui repose sur l'emploi de personnel hautement qualifié de pays tiers à titre d'experts. Avec les stages dans un pays tiers, le programme d'envoi d'experts de pays tiers est l'un des principaux éléments de la contribution de la JICA à la coopération Sud-Sud. Ce programme consiste à envoyer des experts venant de pays dont l'environnement physique, la langue, le niveau technique et la culture sont similaires à ceux du pays récipiendaire, pour que le transfert de technologie s'effectue en douceur, en harmonie avec les besoins de ce pays. L'occasion qui est donnée aux experts de dispenser un enseignement renforce leur désir de se perfectionner et bénéficie donc à l'enseignant et à l'enseigné. Cette idée est confirmée par l'augmentation du nombre de demandes reçues et l'in-

térêt marqué pour l'envoi d'experts. Au total, 47 experts ont été envoyés en Asie, en Amérique latine et en Afrique au cours de l'exercice 1998, notamment des experts participant à un programme de partenariat avec la Thaïlande et des experts d'ascendance japonaise en Amérique latine.

4. Aide à l'Afrique

Dans le cadre du plan d'action adopté à la TICAD II (deuxième Conférence internationale sur le développement de l'Afrique), qui s'est tenue à Tokyo en octobre 1998, nous prévoyons de soutenir avec vigueur les pays d'Afrique dans le domaine de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté.

Appui à la réalisation de projets combinant l'envoi d'experts et l'accueil de stagiaires

Afin d'accroître l'efficacité de l'aide, la JICA combine les programmes et se rapproche d'autres organismes d'aide. Nous sommes convaincus de ce que les projets associant le recrutement d'experts et l'accueil de stagiaires devraient permettre de contribuer efficacement au développement des ressources humaines dans les pays en développement. Aussi, nous nous appliquons à formuler des projets de ce type afin de répondre aux besoins des pays récipiendaires.

Au Salvador par exemple, une formation spécifique

par pays est dispensée sur le processus de démocratisation. Des formateurs sont envoyés dans le pays pour fournir un encadrement sur place, permettant ainsi d'assurer une coopération intégrée.

Nous souhaitons à l'avenir rendre l'aide encore plus efficace en combinant le recrutement d'experts et l'accueil de stagiaires dans le cadre d'une solution globale.

Questions et réponses dans le cadre des programmes

Renforcement de l'approche par pays

Pour assurer la mise en œuvre efficace d'un projet, le plus important est d'évaluer avec précision les besoins du pays récipiendaire. La JICA s'efforce donc de renforcer encore davantage l'approche par pays en essayant de comprendre les problèmes prioritaires auxquels sont confrontés chacun de ces pays et en réfléchissant à la meilleure manière d'appliquer l'aide pour les résoudre.

Pour les projets intégrant l'affectation d'experts, nous ne nous contentons pas d'envoyer ces derniers sur place et de répondre aux demandes individuelles soumises par les pays récipiendaires. Notre démarche consiste à analyser les problèmes prioritaires de chaque pays en particulier afin d'élaborer le programme le plus approprié.

Sur le terrain

Envoi d'experts à l'Instituto Centroamericano de Estudio Superior de Policía (ICESPO)

Salvador

Le système japonais des "koban" (mini-postes de police) contribue à démocratiser la police et assurer le maintien de la loi et de l'ordre

◆ Un institut de recherche avec un rôle important à jouer

L'ICESPO, dont le siège se trouve au Salvador, a été créé en 1994 suite à un accord conclu entre les présidents des six pays d'Amérique centrale. Il sert à former les instructeurs des écoles de police de l'ensemble des pays de la région.

Durant les conflits qui se sont déroulés en Amérique centrale dans les années 80, la plupart des pays de cette région ont fait l'objet d'accusations de violations des droits de l'homme après les actions menées contre les citoyens ordinaires par des forces de police qui étaient dominées par les militaires. Maintenant que les conflits dans la région sont terminés, ces pays prennent ces critiques à cœur et s'efforcent de démocratiser leurs forces de police. L'ICESPO joue un rôle important dans ce cadre pour chaque pays et contribue ainsi à renforcer la stabilité sociale, ainsi que la loi et l'ordre en Amérique centrale.

◆ Présentation du système des "koban" à un séminaire

En novembre 1998, la JICA a détaché un

expert japonais à l'Institut dans le cadre de la coopération technique. Lors d'un séminaire régional, cet expert a présenté le système japonais des "koban" (mini-postes de police) à plus de 50 hauts responsables des Forces et des écoles de police de l'ensemble de l'Amérique centrale.

Le dernier jour, les Salvadoriens ont distribué un rapport sur le contenu du séminaire, un geste symbolique qui marque le fort intérêt suscité par cette manifestation.

Peu de temps avant le séminaire, le cyclone Mitch a causé des dégâts d'une ampleur sans précédent en Amérique centrale et il a notamment empêché la venue des délégués du Honduras, du Nicaragua et du Costa Rica. Tous les employés de la JICA ayant participé à sa préparation ont toutefois été étonnés de voir comment un grand nombre de gens du Guatemala et du Panama ont pris à leur charge les frais de voyage pour assister au séminaire, brisant le cyclone.

◆ L'expérience et les compétences japonaises ont été la garantie de meilleurs résultats

Le système japonais des "koban" est bien connu

dans le monde entier. Ainsi, les forces armées de police salvadoriennes qui avaient précédemment participé à des stages en groupe de la JICA sur la police connaissent le système japonais.

Les "koban", qui ont depuis été créés en cinq endroits au centre de la capitale salvadorienne contribuent aujourd'hui au maintien de la loi et de l'ordre.

Un sondage d'opinion réalisé au Salvador par les médias a montré que la population souhaitait tout d'abord le maintien de la loi et de l'ordre. Ce thème est même jugé plus important que les mesures de lutte contre le chômage et la pauvreté.

La coopération assurée dans le cadre de l'ICESPO doit permettre de transmettre l'expérience et le savoir-faire du Japon en tant que nation respectueuse des lois et fidèle par la même des suggestions de méthodes pour le maintien de la loi et de l'ordre réellement adaptées aux conditions sociales et culturelles de l'Amérique centrale.

(Bureau de la JICA au Salvador)

III



Mise en œuvre des projets / Envoi d'experts de la coopération technique

Notre activité se porte majoritairement sur l'envoi de conseillers en matière de politiques et de planification du développement. Ces experts sont capables de définir avec précision les problèmes auxquels un pays est confronté et la meilleure manière de les résoudre. Cette méthode nous permet d'identifier et de formuler les projets dans le cadre desquels l'aide donne sa pleine mesure.

Lorsqu'un pays doit accueillir des experts pour la première fois, des missions d'étude sont envoyées au préalable afin d'examiner le cadre de la demande d'aide et les efforts à accomplir pour y répondre.

Mise en œuvre intégrée de différents types d'aide

Aujourd'hui, alors même que le budget de l'APD s'est resserré, il est particulièrement important de veiller à ce que l'aide soit aussi productive que possible. Plus que jamais, nous devons combiner les différents types d'aide, nous rapprocher du secteur privé et accroître l'efficacité de la coopération.

Nous avons précédemment vu la question du rapprochement avec le secteur privé. Concernant la combinaison des différents types d'aide, il est de la plus haute importance d'établir des liens entre la coopération financière (prêts et coopération financière non remboursable) et la coopération technique, si l'on veut que l'aide soit plus productive. Pour que ces deux formes de coopération soient appliquées le plus efficacement pos-

sible, la JICA envoie fréquemment des experts de la coopération financière afin qu'ils aident à formuler des projets financés par des prêts en yens ou des apports de coopération financière non remboursable et à favoriser ensuite leur mise en œuvre.

Recrutement des experts

Les besoins des pays en développement sont toujours plus variés et plus élaborés. Aussi, il est extrêmement important que les experts envoyés dans les pays récipiendaires soient en mesure de répondre aux besoins de ces derniers, afin que la coopération soit efficace. Aussi, l'ancien système de recommandation des candidats au titre d'expert auprès des ministères et des organismes publics a été complété. Aujourd'hui, nous nous efforçons de renforcer le réseau de spécialistes de la coopération internationale, le réseau de spécialistes juniors (réseau d'experts spécifique à la JICA) ainsi que le système d'enregistrement des candidats et le recrutement extérieur.

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la JICA, nous prévoyons de constituer une base de données du personnel d'aide, d'établir un nouveau système d'enregistrement et de recrutement public des experts, et d'instituer un nouveau département chargé du recrutement. Nous espérons que ces activités permettront d'améliorer et d'accélérer le recrutement des experts les plus qualifiés.

Sur le terrain

Conseillers pour un développement transfrontalier de la pêche

Fidji

Un expert transfrontalier à cheval sur trois pays

◆ Un expert polyvalent dans le domaine de la pêche.

Un expert basé aux Fidji dans le Pacifique Sud intervient en qualité de "conseiller pour le développement transfrontalier de la pêche" aux Fidji et dans les deux nations insulaires voisines de Kiribati et Tuvalu. Dans l'exercice de ses fonctions, il fournit des conseils dans le cadre de nombreux projets liés à la pêche, évalue les projets de développement, identifie et formule de nouveaux projets et enfin, fournit une formation à ses homologues.

Ses activités de coopération technique transfrontalières l'ont amené à visiter au cours de l'exercice 1998 Kiribati en cinq occasions (38 jours), tout comme Tuvalu (13 jours). Il a également participé à la Conférence sur la pêche de la Commission du Pacifique Sud en Nouvelle-Calédonie et visité le Tonga pour étudier les méthodes d'élevage piscicole. Doté d'une énergie peu commune, il a visité de nombreuses îles de la région du Pacifique Sud.

◆ Encadrement technique de neuf personnes

Neuf personnes bénéficient d'un encadrement technique, quatre aux Fidji, deux au Kiribati et trois au Tuvalu. En mars 1999, l'expert a invité les homologues de Kiribati et Tuvalu à participer aux Fidji à une réunion entre collègues.

Celle-ci a débuté par un échange de vues entre les homologues des différents pays du Pacifique Sud et s'est ensuite portée principalement sur la coopération Sud-Sud, avec des visites d'installations de débarquement et de traitement du thon, d'une usine de thon séché et des fonds de culture d'algues marines.

Destinée aux experts et aux volontaires-experts de la JICA travaillant aux Fidji, une réunion de liaison est organisée tous les mois pour passer en revue les activités de la région. Elle est à la fois l'occasion d'étudier et de se détendre.



Conseiller couvrant trois pays à titre d'expert polyvalent dans le domaine de la pêche.

Elle est aussi l'opportunité pour ces experts de faire part en toute franchise de leurs suggestions et critiques au bureau de la JICA aux Fidji.

(Bureau de la JICA aux Fidji)

Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger



Un JOCV s'intègre à la communauté locale.

Présentation du programme

Le programme des Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) facilite et encourage la mobilisation de jeunes qui souhaitent coopérer au développement économique et social de pays en développement, à la demande de ces pays.

Les volontaires JOCV sont en principe affectés pour deux ans à des activités de coopération, le plus souvent dans un pays en développement où ils sont appelés à vivre et travailler au sein de la communauté locale. Cette expérience est très enrichissante pour les volontaires car ils doivent s'efforcer de résoudre les diverses difficultés qu'ils rencontrent dans leurs relations avec les populations locales et dans leur travail.

La coopération est assurée dans sept domaines : l'agriculture, la foresterie et la pêche, les activités de transformation, l'entretien et l'exploitation, le génie civil, la santé publique, l'éducation et la culture, et enfin le sport. Au total 160 activités sont concernées.

Le programme des JOCV a démarré en 1965 avec l'envoi de 26 volontaires dans 4 pays (5 au Laos, 4 au Cambodge, 12 aux Philippines et 5 en Malaisie). Au cours de l'exercice 1998, quatre nouveaux pays avaient signé avec le Japon un accord concernant l'envoi de volontaires (Kirghizistan, Burkina Faso, Ouzbékistan et Djibouti). Fin 1999, 71 pays avaient conclu un tel accord. Sept autres pays, notamment la Turquie au Moyen-Orient et le Belize et Saint-Vincent en Amérique centrale, devraient également signer dans un avenir proche.

Au cours de l'exercice 1998, 1 123 volontaires ont été envoyés dans le cadre de nouvelles missions. Fin mars 1999, le nombre des volontaires en poste atteignait 2 288 (missions en cours ou nouvelles) et 166 différents domaines d'activité dans 59 pays étaient couverts : 18 853 volontaires avaient été embauchés depuis le début du programme, dont des volontaires ordinaires, des volontaires-experts, des volontaires en mission d'urgence de courte durée et des coordinateurs à temps par-

tiel. Ces dernières années, les femmes ont constitué une proportion importante des volontaires : fin mars 1999, elles représentaient 49 % des volontaires JOCV travaillant à l'étranger et 33 % des JOCV employés depuis le lancement du programme.

Les volontaires sont envoyés généralement pour deux ans, mais une demande très forte a été exprimée pour raccourcir cette affectation à un an seulement. Cela peut s'expliquer par les difficultés rencontrées par les JOCV pour se réinsérer professionnellement à leur retour au Japon et par les limitations que les entreprises imposent sur la durée du congé sabbatique pour des activités de volontariat. Un système d'affectation des JOCV sur un an a ainsi été institué au cours de l'exercice 1999 et 15 volontaires ordinaires en mission de courte durée ont été envoyés dans 12 pays.

Les volontaires-experts sont d'anciens volontaires JOCV qui ont réussi l'examen confirmant leurs compétences organisé par le Secrétariat des JOCV et qui sont renvoyés à l'étranger après sélection par recrutement extérieur en fonction des demandes de pays récipiendaires. Des volontaires chevronnés sont également envoyés pour participer au programme de volontaires des Nations unies en fonction de demandes reçues par cette organisation. Fin mars 1999, 50 volontaires-experts et 46 volontaires des Nations unies travaillaient outre-mer, et le nombre total des volontaires de ces deux catégories employés jusqu'à cette date atteignait respectivement 302 et 160.

Le Secrétariat des JOCV est chargé des activités suivantes pour la promotion du programme :

(*) Personnes envoyées entre le premier avril 1998 et le 31 mars 1999

Eléments du programme

Du recrutement au détachement

Embauche et sélection de volontaires

Des campagnes de recrutement de volontaires JOCV sont organisées dans tout le Japon deux fois par an, au printemps et à l'automne, avec la collaboration d'administrations locales et d'institutions privées. Les 260 sessions d'information de la campagne de recrutement du printemps 1999, organisées dans toutes les régions du Japon, ont attiré 14 749 personnes, dont 3 712 se sont portées candidates. Les 267 séances d'information de la campagne d'automne ont attiré 13 783 personnes, dont 4 440 se sont portées candidates.

Le processus de sélection comporte deux étapes. La première, ou présélection, comprend un examen avec épreuve écrite d'anglais et tests de compétences techniques, un test d'aptitude et un examen du dossier médical. La deuxième comporte un entretien sur des questions techniques, un entretien personnel et un examen médical.

Au cours de l'exercice 1998, 674 candidats ont réussi l'examen à la session de printemps et 721 à celle d'automne.

Stages avant affectation

Les candidats reçus sont pris à l'essai et hébergés pendant environ 80 jours pour un stage de formation préliminaire, conçu pour leur apporter les capacités et la confiance en soi requises pour travailler à l'étranger, l'aptitude à s'adapter à une culture et un environnement nouveaux. Le programme de formation couvre quatre grands domaines :

(1) Idées à la base des activités JOCV, compréhension des cultures étrangères, etc. ;

(2) Situation du pays d'affectation (situation politique, économique et conditions de vie, etc.) ;

(3) Santé, hygiène et vaccinations ;

(4) Sécurité ;

(5) Entraînement physique et à la vie en pleine nature.

Sur le plan des compétences linguistiques, 20 langues sont enseignées, dont l'anglais, le français, l'espagnol, le swahili et le népalais.

Les stages sont organisés trois fois par an dans trois centres de formation pour volontaires JOCV : Hiroo (à Tokyo, dans le quartier de Shibuya), Nihonmatsu (préfecture de Fukushima) et Komagane (préfecture de Nagano).

Formation technique complémentaire

Un système dit de "formation technique complémentaire" a été conçu pour développer le savoir-faire et les techniques requises pour les activités de coopération et pour des interventions bien adaptées aux besoins des pays récipiendaires. Au cours de l'exercice 1998, 528 personnes ont participé aux stages programmés, qui peuvent durer de plusieurs jours à neuf mois et entrent dans deux catégories :

1. Formation dans des domaines correspondant aux demandes

Ce type de formation s'applique à des volontaires dont les compétences techniques sont adéquates, mais dont on estime qu'ils ont besoin d'une formation complémentaire pour des besoins spécifiques.

Il peut également concerner des volontaires-experts et des volontaires rentrés temporairement au Japon à la suite d'une prolongation de leur affectation, dans des cas où une formation supplémentaire est jugée nécessaire.

2. Formation pratique complémentaire

Sur le terrain

Activités extérieures des candidats au poste de JOCV [Fukushima]

De l'importance d'apprendre en situation réelle

◆ Les activités extérieures fournissent de nombreuses opportunités d'étude

Les "activités extérieures" forment l'un des volets de la formation des candidats au poste de JOCV. Dans ce cadre, ils passent par exemple trois jours à aider dans une exploitation agricole, une crèche ou d'autres institutions dans les environs de Nihonmatsu. Si l'objectif est de stimuler l'esprit de bénévolat et d'établir des liens avec la communauté locale, les candidats apprennent bien plus que cela encore par leur engagement dans ces activités.

Ainsi, les candidats travaillant dans une institution pour déficients mentaux peuvent avoir des difficultés le premier jour pour inverser l'attitude juste face aux résidents, mais le deuxième jour, ils finissent mieux la situation, leurs préjugés étant

remplacés par une vision plus pragmatique des choses. Le troisième et dernier jour, ils sont capables de réfléchir sur l'environnement de travail des personnes handicapées et sur les structures des institutions qui les prennent en charge.

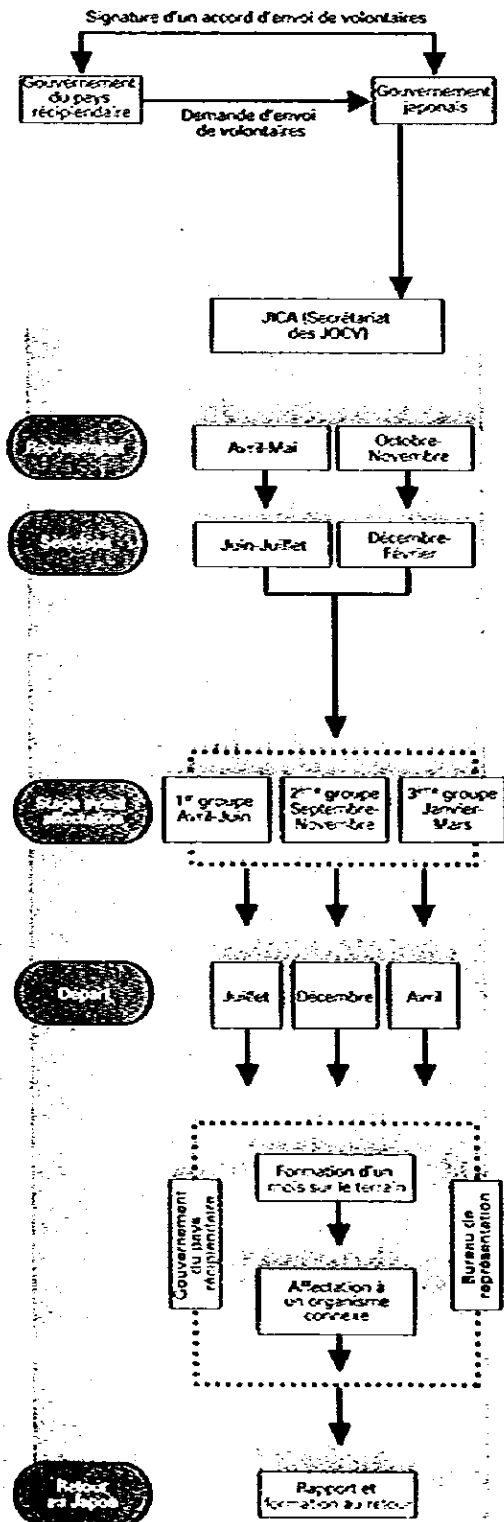
D'autre part, de nombreux candidats visitant des exploitations agricoles ont participé pour la première fois aux travaux des champs et ils ont ainsi pu constater combien il était difficile de cultiver les légumes et les fleurs. Un candidat a même affirmé que cette expérience l'avait incité à s'engager dans l'exploitation agricole à son retour au Japon dans deux ans.

Les candidats attirés par les enfants sont plus à même de travailler dans une crèche et ils sont nombreux à revenir étonnés par l'innocence et l'énergie inépuisable des tout petits.

◆ Aspects les plus importants du stage avant affectation

Sur le lieu d'affectation, les activités exigent un engagement total de la part des volontaires et il est souvent des situations impossibles à maîtriser uniquement par l'intellect. D'autres candidats se méprennent en pensant que le stage concerne uniquement les études linguistiques, alors que l'aspect le plus important est en fait l'expérience acquise par ces activités extérieures. C'est pourquoi nous prévoyons à chaque fois d'intégrer des activités pratiques dans la formation, afin que celle-ci soit d'une réelle utilité aux JOCV dans les endroits où ils seront envoyés par la suite.

(Centre de formation des JOCV
1 Nihonmatsu, JICA)



Cette formation est prévue pour des volontaires qui ont réussi les épreuves sur les connaissances techniques de base de la deuxième étape du processus de sélection mais dont le savoir-faire pratique est jugé insuffisant.

Systeme de soutien aux volontaires

Systeme des instructeurs (conseillers) techniques

Dans le but d'accroître l'efficacité de l'aide fournie par les volontaires JOCV, un réseau de conseillers techniques spécialisés dans divers domaines est prévu pour fournir une assistance technique aux volontaires et pour soumettre à un examen attentif les demandes transmises par les pays en développement. Ce système permet également d'assurer une bonne évaluation des capacités techniques des candidats dans des domaines spécialisés lors du processus de recrutement et de sélection.

Protection de la santé des volontaires

Une équipe de médecins-conseils est employée par le centre médical du Secrétariat des JOCV. Pendant la formation qui précède l'affectation, les volontaires sont vaccinés contre des maladies telles que la poliomyélite et le tétanos, et assistent à des cours dans les domaines de la santé et de l'hygiène. Pendant leur affectation, ils sont soumis tous les six mois à un examen médical complet. En cas de maladie, ils peuvent téléphoner au Japon et recevoir des conseils médicaux et des indications sur le traitement recommandé.

Indemnisation en cas d'accident

Un système d'indemnisation des frais de traitement médical et de transport est prévu en cas de décès, de maladie ou d'accident d'un volontaire, du début du stage précédant l'affectation jusqu'au retour au Japon à la fin de la mission à l'étranger.

Orientation professionnelle pour les volontaires de retour au Japon

Les volontaires s'engagent souvent après avoir abandonné leur emploi, ou juste après avoir terminé leurs études. A leur retour au Japon, le Secrétariat des JOCV ainsi que les divers centres et bureaux régionaux de la JICA mettent à leur disposition des conseillers qui peuvent les orienter dans le choix d'une carrière, leur fournir des renseignements dans le domaine de l'emploi et explorer avec eux les débouchés possibles.

Au cours de l'exercice 1997, 1 118 volontaires sont rentrés au Japon. A la fin de l'exercice 1998, 846 d'entre eux avaient trouvé leur voie professionnelle : 242 avaient repris leur ancien emploi, 459 avaient pris un nouvel emploi (parfois à leur compte) et 145 avaient décidé de poursuivre leurs études.



Activités connexes

En plus des activités mentionnées directement liées à l'envoi de volontaires, le Secrétariat des JOCV entreprend diverses actions de promotion.

Relations publiques et sensibilisation

Les activités suivantes sont entreprises pour mieux faire connaître au public les actions des JOCV, pour élargir le cercle des participants et pour faciliter les échanges d'information avec d'autres intervenants œuvrant dans ce domaine :

- (1) Préparation de synopsis de projets et d'autres types de matériel publicitaire ;
- (2) Conception et rédaction de supports pédagogiques pour le développement ;
- (3) Publication de la revue mensuelle *Crossroads* ;
- (4) Publication du bulletin bimensuel *JOCV News* ;
- (5) Mise à la disposition des médias de l'information et d'autres ressources ;
- (6) Envoi de jeunes volontaires.

La découverte des conditions de vie des pays en développement et de la réalité de la coopération internationale peuvent faire naître chez les jeunes un intérêt pour les activités de ce type. Un système d'envoi de jeunes volontaires pendant les vacances scolaires d'été a donc été institué spécialement à destination des élèves du secondaire supérieur. Ce système a été inauguré au cours de l'exercice 1998 avec l'envoi de 30 élèves des préfectures d'Okinawa, de Fukushima et d'Ibaraki, respectivement au Népal, aux Philippines et en Malaisie.

- (7) Programme d'envoi de JOCV en appui

Lancé au cours de l'exercice 1998, ce programme consiste à envoyer des volontaires ordinaires pendant un mois apporter temporairement leur soutien aux JOCV en poste. Des groupes composés essentiellement d'étudiants ont été envoyés au Ghana, secondés des volontaires du développement rural pour la dissémination de fours améliorés, aux îles Salomon pour aider des volontaires archéologues dans l'organisation et le catalogage des matériels archéologiques et au Salvador pour assister les volontaires en éducation physique à conduire des tests de mesure de la force physique.

Promotion du maintien de l'emploi

Beaucoup de personnes renoncent à s'engager comme volontaire JOCV ou perdent leur emploi après avoir donné leur démission, car leur employeur n'a pu leur garantir de pouvoir les réintégrer dans leur poste à la fin de leur mission. La JICA a donc effectué des démarches auprès d'organisations patronales et syndicales, d'entreprises privées et d'administrations locales afin de persuader les entreprises de permettre aux employés de conserver leur poste pendant leur période de volontariat.

Certaines entreprises et organisations prévoient une telle réintégration. La JICA a conçu un système de prise en charge d'une partie des coûts de personnel et autres



Susciter les réactions forme le caractère.

frais qu'encourent les employeurs dans cette situation afin de réduire leurs charges.

Grâce à ces efforts, le nombre d'entreprises et d'organisations qui acceptent le principe du maintien de l'emploi après une mission de volontariat a augmenté. Au cours de l'exercice 1998, 203 volontaires, dont 4 fonctionnaires de l'administration nationale, 106 fonctionnaires d'administrations régionales, 1 agent d'un organisme public et 92 employés d'entreprises privées ont bénéficié de ce système.

Coopération avec des organisations connexes

1. Association pour la promotion du volontariat

Cette association a été créée en 1976 par des sponsors privés pour apporter un appui au programme JOCV par un travail de relations publiques, d'aide à la réinsertion professionnelle des volontaires à leur retour au Japon, et de promotion de l'éducation en matière de développement. Elle s'efforce également d'élargir le réseau des organisations de soutien dans tout le Japon : 32 organisations locales ont ainsi été créées, dont 30 dans des préfectures rurales ou urbaines et 2 dans des villes.

La JICA collabore avec cette association, notamment en mettant de la documentation à sa disposition et en proposant des intervenants pour les conférences et journées d'étude organisées par des collectifs de jeunes et des groupes, tels que l'Association des écoles secondaires japonaises pour la recherche pédagogique internationale.

2. Association japonaise de coopération à l'étranger

Cette association a été créée en 1983 pour soutenir et promouvoir les activités d'anciens volontaires. Elle exploite leur expérience dans le cadre d'activités diverses, notamment l'appui personnalisé aux activités de groupements de bénévoles ainsi que le recrutement et la sélection de volontaires.

3. Liens avec des groupes d'anciens volontaires

Des groupes d'anciens volontaires ont été formés dans tout le Japon, en fonction de critères comme la préfecture d'origine, le type de travail entrepris et le pays d'affectation. Ces groupes participent à des activités pédagogiques pour promouvoir une meilleure compréhension des affaires internationales ainsi qu'à des projets d'échanges réalisés par des administrations locales. Les groupes formés au niveau des préfectures aident la JICA dans ses actions de recrutement et de sensibilisation aux activités des JOCV.

4. Collaboration avec des administrations locales

La collaboration d'administrations locales est très importante pour la promotion de projets de coopération. La JICA organise ainsi régulièrement des réunions avec des chefs de division chargés des questions JOCV et autres responsables locaux, ainsi que des visites qui leur permettent de voir les volontaires à l'œuvre. Ces actions servent à mieux faire connaître le programme des volontaires et à forger des liens de collaboration.

Le Secrétariat des JOCV fournit des recommandations concernant les homologues* de volontaires JOCV candidats à des formations techniques organisées au Japon par des administrations locales. Ces homologues sont des techniciens de pays en développement où des transferts de technologies ont été opérés par des JOCV. Les formations sont financées soit par des sources indépendantes, soit par des subventions octroyées par le ministère des Affaires étrangères à des organisations

trouvant pour la promotion de la coopération technique outre-mer (des subventions destinées à des administrations locales). Au cours de l'exercice 1998, 100 participants provenant de 33 pays étrangers ont terminé une formation technique d'environ 10 mois dans des domaines spécialisés, grâce au parrainage de 34 administrations locales.

5. Collaboration avec d'autres organisations

Des réunions sont organisées avec des associations patronales et syndicales pour discuter du système de maintien de l'emploi ainsi que de la participation d'entreprises et d'organisations aux activités de volontariat. La mobilisation s'est avérée excellente.

Autres activités de volontariat

Le Secrétariat des JOCV s'occupe aussi de l'envoi de volontaires du programme intitulé "jeunes volontaires pour le développement à l'étranger" (*Japan Overseas Development Youth Volunteers*), de volontaires-experts des communautés japonaises et de volontaires-experts.

Les réseaux de jeunes volontaires pour le développement à l'étranger et de volontaires-experts des communautés japonaises à l'étranger sont fondés sur la participation de communautés d'émigrés japonais en Amérique latine. Des Japonais de souche apportent une contribution très importante au développement des capacités de leur pays d'origine, et des volontaires



Chapitre

Mise en œuvre des projets / Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

Sur le terrain

Aide à la reprise au Nicaragua suite aux dégâts infligés par le cyclone Mitch

Responsabilité des témoins au fait de la situation locale

◆ Un fonds créé par le sentiment qu'il était nécessaire d'intervenir

L'assistance à personne en danger est un principe qui s'applique bien aux anciens JOCV, car ils ont pu constater par eux-mêmes combien de pays étaient encore dans un état de dénuement. Les anciens JOCV qui ont travaillé dans cinq pays d'Amérique centrale sévèrement touchés par le cyclone Mitch en 1998 ont senti qu'ils devaient faire quelque chose, ce qui les a conduit à la création de divers fonds d'aide à la reprise. Ayant été les témoins de la situation dans ces pays, ils ont décidé d'alerter le grand public de l'ampleur des dégâts et de collecter des dons pour constituer un fonds d'aide.

Les activités de soutien de la préfecture de Aichi au Fonds d'aide à la reconstruction au Nicaragua reposaient sur d'anciens JOCV qui avaient été envoyés dans ce pays. Les sociétés de presse ont apporté leur collaboration et de nombreuses personnes leur soutien. Les anciens et les nouveaux JOCV participant à cette action ont tous joué des rôles différents. Certains ont

recueilli des fonds au Japon, d'autres ont contribué aux dons, d'autres encore ont mis à disposition leur force de travail, apporté leur soutien aux activités ou se sont rendus dans les zones touchées pour distribuer des denrées alimentaires et d'autres enfin ont présenté des spectacles de marionnettes pour encourager les personnes touchées sur le plan physique et mental par la catastrophe. Les activités se poursuivent aujourd'hui avec l'aide de tous les participants.

◆ Soutien dans un esprit de sincérité

Dans les six mois suivant la catastrophe, environ 4 millions de yens sont parvenus au Fonds d'aide à la reconstruction au Nicaragua. Une partie a été distribuée par les Japonais vivant dans ce pays pour aider à la fourniture de matériaux et d'équipements d'urgence, ainsi qu'au traitement médical des victimes et pour le paiement d'un projet d'aviculture destiné à l'aide à long terme en matière d'approvisionnement alimentaire. Le million de yens ainsi dégagé traduit la profonde



Écllosion de poussins dans le cadre du projet d'aviculture soutenu par des fonds d'aide à la reprise.

préoccupation d'un très grand nombre de Japonais. Nos vœux doivent maintenant se porter le bon déroulement de ces activités de soutien à la reconstruction.

(Auteur de la JICA à T-A-1)

japonais sont envoyés en appui à ces activités.

Le programme des jeunes volontaires pour le développement, créé au cours de l'exercice 1985, a été transféré au Secrétariat des JOCV au cours de l'exercice 1996 et a pris alors son nouveau nom (*Japan Overseas Development Youth Volunteers*). Fin mars 1999, 110 volontaires étaient en cours de mission dans 8 pays, principalement dans le secteur de l'éducation et de la culture. Depuis le début du programme, 519 de ces jeunes volontaires ont été envoyés en mission.

Les projets fondés sur la participation de volontaires-experts et de volontaires-experts des communautés japonaises à l'étranger ont été lancés au cours de l'exercice 1990 et transférés au Secrétariat des JOCV au cours de l'exercice 1996. Fin mars 1999, 79 volontaires-experts étaient en poste dans 12 pays, et 31 volontaires-experts des communautés japonaises à l'étranger travaillaient également dans 5 pays. Depuis leur lancement, ces programmes ont permis d'envoyer respectivement 217 et 143 volontaires.

Solutions d'avenir

Tout comme pour l'exercice 1998, le budget de l'APD de l'exercice 1999 s'est trouvé resserré, malgré l'affectation de 19,5 milliards de yens aux activités JOCV, soit une augmentation du budget correspondant de 4,6 % par rapport à l'année précédente. Ce budget a permis de recruter 1 350 JOCV (volontaires ordinaires). Il a été possible de procéder à l'envoi de 100 volontaires – soit 40 de plus que l'année précédente. Ces résultats élevés témoignent des grands espoirs que les jeunes Japonais nourrissent par rapport à ces activités et de la perception très positive qu'ils en ont.

Pour bien cerner les besoins des pays en développement, envoyer les personnes les plus aptes à effectuer le travail requis et veiller à ce que les jeunes puissent travailler dans un environnement sûr, le Secrétariat des JOCV emploie les moyens décrits ci-après.

Ouverture de nouveaux domaines pour l'envoi de volontaires

De nouveaux domaines d'activité n'exigeant aucune connaissance spécialisée sur des sujets scientifiques sont actuellement développés. Plusieurs activités ont été instituées au cours de l'exercice 1999, notamment celle qui fait intervenir des travailleurs sociaux participant avec la collaboration de l'OMS à la lutte contre la polio et au soutien des membres les plus faibles de la société. Ces activités connaissent un franc succès. À l'avenir, la coopération avec les ambassades et les bureaux de la JICA à l'étranger sera renforcée, afin d'ouvrir encore d'autres domaines d'activité similaires.



Une bonne compréhension des besoins est absolument essentielle.

Renforcement de l'appui aux volontaires de retour au Japon

Afin d'aider les volontaires à leur retour au Japon dans leur carrière et d'améliorer la perception générale des activités JOCV, les méthodes suivantes ont été envisagées :

(1) Intercession auprès du ministère de l'Éducation et des comités de l'éducation pour favoriser l'emploi des volontaires dans l'enseignement au terme de leur affectation ;

(2) Renforcement des activités de relations publiques pour aider les volontaires en fin de poste dans la suite de leur carrière.

De retour au Japon, les volontaires doivent prendre des décisions concernant leur carrière professionnelle. La JICA renforce l'appui apporté à ces volontaires, notamment en mettant à leur disposition un plus grand nombre de conseillers d'orientation professionnelle. En outre, pour que la société japonaise puisse mieux exploiter l'expérience qu'ils ont acquise, l'Agence apporte un soutien actif à des activités régionales par l'organisation de réseaux d'anciens volontaires, tels que les associations formées au niveau des préfectures.

Expansion des activités des volontaires-experts

Le vieillissement progressif de la population japonaise fait prendre davantage conscience de la contribution que les personnes âgées peuvent apporter comme volontaires. Dans ce contexte, le Secrétariat des JOCV réexamine son système de mise en œuvre des projets, afin d'élargir la base de recrutement et d'accroître le nombre de pays d'affectation possibles pour les volontaires-experts.

Manifestations marquant le 35ème anniversaire des JOCV

Le 35ème anniversaire de la fondation du mouvement JOCV coïncide avec l'an 2000. Aussi l'année 2001, qui marque le début du siècle, a-t-elle été proclamée "Année internationale des volontaires" par l'Assemblée générale des Nations unies. Nous sommes donc dans une période où les activités de volontariat suscitent toujours plus d'intérêt et d'adhésion, à l'intérieur comme à l'extérieur du Japon. Le Secrétariat des JOCV entend se reposer le plus possible sur ses réalisations et son expérience en tant que pionnier dans le domaine des activités de volontariat au plan international pour préparer divers événements commémoratifs, notamment la publication de brochures. Nous espérons que cette expérience lui permettra de jouer un rôle clé en proposant les meilleures suggestions possibles pour décrire les activités de volontariat à l'aube du nouveau millénaire.



Durant leur séjour à l'étranger, les volontaires-experts peuvent exploiter au maximum les nombreuses années d'expérience accumulées au Japon.

III

Chapitre

Mise en oeuvre des projets / Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

Sur le terrain

Activités des volontaires en matière de santé et de soins médicaux

Côte d'Ivoire

Réponse adaptée grâce à l'émergence d'éducateurs pleins d'enthousiasme et d'assurance

◆ Diffusion de l'éducation sur l'hygiène publique par les volontaires

Bien que la Côte d'Ivoire soit le pays le plus avancé sur le plan économique en Afrique occidentale, les inégalités entre zones urbaines et zones rurales demeurent considérables. Considérant que la santé et l'éducation sont les principaux problèmes de développement du pays, le gouvernement met tout en œuvre pour résoudre les déséquilibres.

Dans les zones rurales, les principales priorités sont la modernisation des services médicaux primaires et la diffusion d'une éducation sur l'hygiène publique suivant l'approche SSP*. Au total, neuf volontaires JOCV pour la santé et les soins médicaux (infirmières, sages-femmes, techniciens de laboratoire et nutritionnistes) sont actuellement en poste dans les dispensaires des villages.

Les JOCV ont reconnu plusieurs problèmes au cours de leurs activités quotidiennes dans les dispensaires : affections telles que le tétanos – qui a pratiquement disparu au Japon –, méningite et diarrhée persistante chez les enfants, causée par le manque de connaissances des mères en matière de santé et grossesses non désirées chez les jeunes femmes, dont l'éducation sexuelle est limitée.

◆ D'une approche proactive vers une démarche intégrée

Des changements d'attitude dans la population locale à l'égard de la santé publique sont indispensables si l'on veut remédier à cette situation. S'adressant directement aux éducateurs de santé dans les villages (personnel médical nommé par le gouvernement), les JOCV ont expliqué combien il était important de diffuser une éducation sur l'hygiène publique pour s'assurer que la population mettrait bien les mesures d'hygiène en pratique. Parallèlement, nous nous sommes également efforcés de créer un environnement permettant de dispenser un traitement médical de base dans les villages.

Des exposés publics destinés à la population locale sont organisés sur des thèmes tels que le VIH/sida, la diarrhée ou la malaria. Les JOCV invitent par ailleurs les médecins des centres de santé locaux à participer aux discussions sur les problèmes qui se posent dans le cadre de leurs activités. Les efforts de ce type ont stimulé l'assurance et l'enthousiasme des formateurs et ont progressivement renouveau leurs activités. Un sentiment d'unité apparaît progressivement entre les formateurs au-delà de leurs districts particuliers et ces activités sont de plus en plus réalisées suivant un mode intégré, ce qui contraste avec les précédentes actions ponctuelles.

Il est noté en fait dans ce pays que le budget du gouvernement est extrêmement limité et que toute tentative de relever le niveau des services de santé et de soins médicaux dans ces régions repose inévitablement sur l'action des éducateurs de santé non payés. Néanmoins, malgré l'absence de rémunération, de plus en plus d'éducateurs travaillent avec enthousiasme et confiance en eux, et nous avons réellement le sentiment que nos activités ont pris un bon départ.

(Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire)



Les éducateurs sanitaires locaux stimulés par les efforts accomplis par les JOCV

Coopération financière non remboursable



Les projets liés aux BEEH sont prioritaires par rapport à la coopération financière non remboursable (projet d'approvisionnement en eau des communautés villageoises en Zambie)

Présentation du programme

Portée du programme

La coopération financière non remboursable, qui constitue un volet de l'aide publique au développement (APD), repose sur l'octroi de fonds à des gouvernements de pays en développement, sans obligation de remboursement. Cet appui est offert au gouvernement du pays récipiendaire pour l'aider à fournir des installations et des équipements, afin de faciliter le développement économique et social. La coopération financière non remboursable comprend six grandes catégories :

(1) Le fonds général :

Le fonds pour des projets généraux (dont l'aide à la santé de l'enfant, au reboisement, à la réhabilitation*, au soutien aux centres de ressources humaines et l'aide à l'élimination des mines antipersonnel), l'aide à l'allègement de la dette, l'aide hors projet à l'ajustement structurel, l'aide aux petits projets locaux*

(2) Le fonds pour la pêche ;

(3) Le fonds pour les activités culturelles ;

(4) Le fonds d'aide d'urgence (secours en cas de catastrophe, aide à la démocratisation, aide à la reconstruction et au développement) ;

(5) Le fonds d'aide alimentaire* (KR) ;

(6) Le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire (KR2).

La JICA est responsable des catégories d'aide suivantes : (1) Le fonds pour des projets généraux et celui de soutien aux étudiants étrangers, (2) Le fonds pour la pêche (5) Le fonds d'aide alimentaire et (6) Le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire.

Le travail effectué par la JICA comprend : 1) la réalisation d'études préliminaires servant surtout à vérifier le contenu des demandes d'aide financière non remboursable, l'échelle d'un projet et les coûts estimés ; 2) la facilitation de la réalisation de projets démarrés au moment de la signature d'un accord intergouvernemental

(échange de notes, ou EN), et 3) les activités de suivi, entreprises pour maintenir et renforcer l'impact d'un projet.

Le ministère japonais des Affaires étrangères fournit directement les fonds nécessaires aux projets de coopération financière non remboursable.

Objets du programme

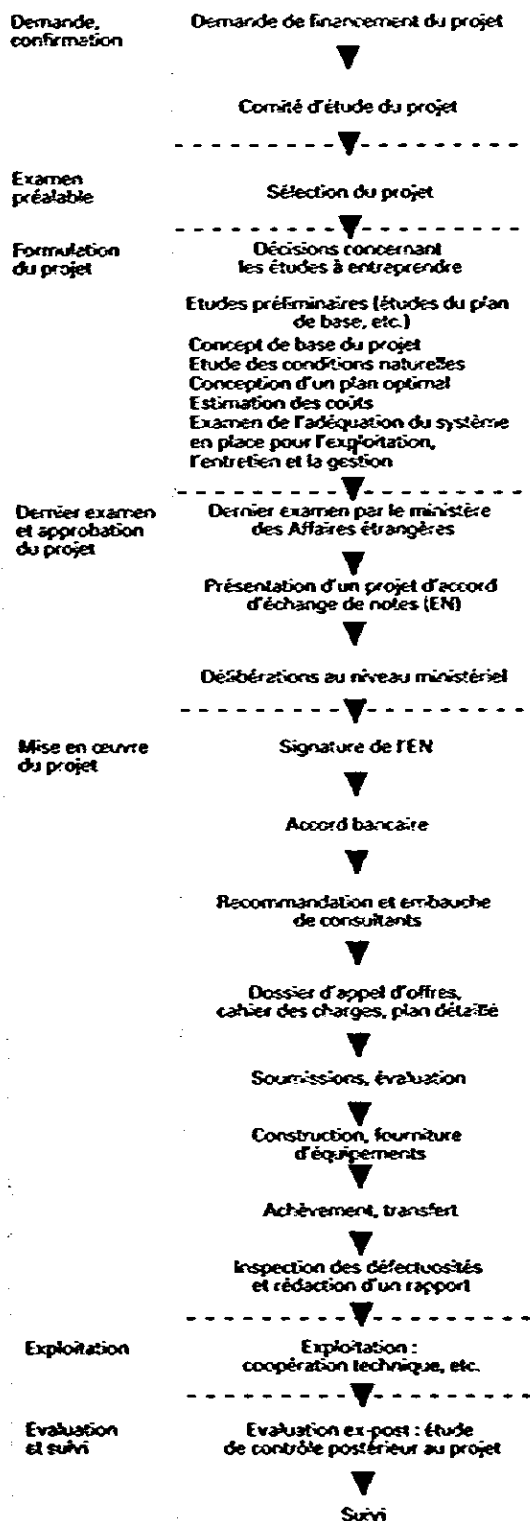
Les pays admis à recevoir des apports de coopération financière non remboursable sont sélectionnés parmi ceux qui remplissent les conditions prescrites par l'Association internationale de développement* (IDA) pour recevoir des financements sans intérêt. Une condition est essentielle : ces pays ne doivent posséder ni les ressources ni la capacité d'emprunt nécessaires pour réaliser les projets prévus. Les projets qui pourraient procurer des bénéfices commerciaux, faire appel à de la haute technologie ou risquer d'être exploités à des fins militaires sont exclus.

L'aide financière non remboursable est surtout fournie pour le développement des ressources humaines et notamment l'éducation et la recherche, la santé publique et les soins médicaux, l'approvisionnement en eau potable (réseaux d'adduction et exploitation des nappes phréatiques), l'agriculture, les infrastructures publiques telles que routes, ponts et aéroports, et enfin la protection de l'environnement.

Le programme de coopération financière non remboursable donne plus particulièrement la priorité aux projets qui touchent aux besoins essentiels de l'être humain (BEEH). Il est destiné à contribuer à la construction du pays récipiendaire tout en assurant une connexion généralisée avec la coopération technique mise en œuvre par le Japon et d'autres bailleurs de fonds (pays ou institutions).

Les thèmes prioritaires sont déterminés en fonction de politiques présentées par le gouvernement japonais à l'occasion de sommets économiques et de conférences sur l'aide aux PED organisés par des institutions internationales telles que les Nations unies et la Banque mondiale.

Figure 3.00 Cycle et principales étapes d'un projet de coopération financière non remboursable



ale. Un critère important pour la sélection des projets est la capacité du gouvernement récipiendaire à prendre en charge leur entretien et leur administration, notamment au niveau de ses ressources budgétaires et humaines.

Déroulement des activités de coopération financière non remboursable

Selon le système actuel, les demandes de projets d'aide financière non remboursable soumises par des pays en développement sont examinées au sein de la JICA par un comité d'étude de projets qui analyse les besoins, le niveau d'urgence et les difficultés techniques. Les résultats des études sont transmis au ministère des Affaires étrangères. Au cours de l'exercice 1998, 357 propositions ont ainsi été examinées. Le comité d'étude se penche sur les structures que possèdent les pays concernés pour assurer la maintenance et l'administration. Il présente ensuite ses recommandations au ministère en accordant la priorité aux projets susceptibles d'être associés à d'autres formes d'aide, comme l'envoi d'experts, de volontaires JOCV ou la coopération technique de projet-type. Ensuite, il présente ses commentaires concernant les demandes.

Ces commentaires sont examinés par le ministère des Affaires étrangères, qui donne le feu vert aux projets jugés de haute qualité. La JICA met alors en route une étude du plan de base* portant sur la conception du projet et une estimation des coûts.

La plupart de ces études sont réalisées par des consultants en sous-traitance, mais lorsqu'il est estimé qu'une proposition de projet de haute qualité mérite un examen plus poussé sur le terrain, une étude préliminaire peut être entreprise avant celle du plan de base. Au cours de l'exercice 1998, 107 études du plan de base ont été réalisées.

Une fois les études préliminaires achevées, le ministère des Finances est consulté sur des aspects pratiques et les projets sont présentés au conseil des ministres. Une décision finale sur un projet de coopération financière non remboursable est prise seulement après accord du ministère des Finances. Parmi les projets soumis au conseil des ministres au cours de l'exercice 1998 figuraient 152 projets du fonds pour les projets généraux, 13 projets du fonds pour la pêche, 29 projets pour l'aide alimentaire et 56 projets du fonds pour l'augmentation de la production alimentaire.

Lorsque la décision finale concernant un projet de coopération financière non remboursable est prise, ce projet peut démarrer avec la signature d'un accord d'échanges de notes (EN) entre les gouvernements du Japon et du pays récipiendaire. Cette étape coïncide avec l'autorisation de démarrage du projet donnée par le ministère. Les projets sont mis en œuvre après conclusion des contrats entre le gouvernement du pays récipiendaire et les consultants et entreprises du Japon. Pour favoriser la mise en œuvre harmonieuse et judicieuse des projets,





Marché central créé avec la coopération financière non remboursable (Pès Salomon).

la JICA recommande certains consultants et soumet des principes directeurs pour la passation de marchés précisant l'approche fondamentale à suivre dans ce cadre.

Une fois qu'un projet de coopération financière non remboursable est achevé et pris en charge par le pays récipiendaire, des circonstances imprévues peuvent provoquer l'arrêt du fonctionnement des installations et équipements fournis si un surcroît d'aide n'est pas apporté. Lorsque le gouvernement du pays récipiendaire n'est pas en mesure d'assumer de manière adéquate le travail d'entretien et de gestion après l'achèvement du projet, un apport de coopération ultérieure est consenti. La coopération ultérieure est fondée sur l'envoi d'experts et de missions d'étude chargés d'effectuer des travaux de réparation et de construction. Une aide est parfois octroyée pour la fourniture de pièces de rechange ou d'équipements neufs pour permettre la reprise de fonctions essentielles. Les actions d'appui de ce type jouent un rôle essentiel car elles contribuent au développement durable des pays en développement et au développement de leurs ressources humaines.

Thèmes des projets

Renforcement du dispositif de réalisation des projets

Alors que le budget de l'APD se resserre, la JICA s'efforce d'améliorer la qualité de son fonctionnement et de renforcer son système d'exécution de l'aide afin de répondre aux besoins toujours plus divers et plus complexes des pays récipiendaires.

L'Agence s'efforce par exemple d'identifier et de formuler des projets de haute qualité en cherchant à renforcer les liens avec la coopération technique. Ce processus est fondé sur l'utilisation des fonctions et du personnel d'organisations internationales et d'autres bailleurs de fonds ainsi que des bureaux de représentation de la JICA, d'experts de la coopération internationale et de spécialistes de la formulation de projets.

Gros

Développement des ressources humaines par des projets de coopération financière non remboursable

Une contribution qui va au-delà de la simple fourniture d'installations

Le gouvernement japonais considère le développement des ressources humaines comme un élément prioritaire de l'APD aisément perceptible de l'étranger. C'est dans ce contexte que s'ouvrent de nouvelles opportunités pour l'aide dans le domaine de la coopération financière non remboursable. L'exercice 1999 a vu le début de deux nouvelles formes d'aide dans ce domaine. L'une pour le soutien aux installations destinées au développement des ressources humaines et l'autre pour le soutien aux étudiants étrangers.

Le soutien aux installations destinées au développement des ressources humaines par la coopération financière non remboursable vise à fournir une base plus solide à l'aide japonaise dans ce domaine. Cette aide concerne la construction d'installations et la fourniture de

matériels et d'équipements pour la formation du personnel devant prendre part à des activités pratiques dans les pays en développement, ainsi que pour l'apprentissage du japonais, la formation des étudiants étrangers et la présentation d'informations sur le Japon.

L'aide financière non remboursable pour les étudiants étrangers est destinée à favoriser l'accueil d'étudiants d'autres pays au Japon. Elle se traduit par des dons pour l'enseignement préparatoire dans les pays en développement, les coûts du voyage aller-retour et de l'hébergement au Japon et les frais d'enseignement.

Nous pensons que l'ajout d'une aide aussi franche et massive au développement des ressources humaines devrait permettre à la coopération financière non remboursable de répondre de manière plus large encore aux

besoins des pays en développement.

Une aide au titre de la coopération financière non remboursable a été instituée au cours de l'exercice 1999 pour des mesures de lutte contre les zones touchées par le séisme. L'objectif de cette nouvelle forme de contribution est d'aider les victimes par la construction d'hôpitaux, de cliniques et de centres de rééducation et par la fourniture de l'équipement associé. Parallèlement, un soutien sera apporté aux activités de déminage par la fourniture d'équipements de détection et de suppression, ainsi que de dispositifs associés.

Le champ de l'aide au titre de la coopération financière non remboursable s'élargit donc progressivement pour inclure aujourd'hui plus que la simple construction et modernisation de bâtiments et d'installations.

Plans et estimations

Comme le financement des projets de coopération financière non remboursable provient des ressources précieuses de l'APD dans le budget national, ces projets sont réalisés sur la base d'estimations des coûts établies dans le cadre de l'étude du plan de base. Il est de la plus haute importance de conduire des enquêtes rigoureuses sur les plans et les estimations les plus susceptibles de répondre aux besoins d'un pays en développement.

La JICA s'est toujours efforcée de faire en sorte que ces estimations soient aussi complètes que possible. Au cours de l'exercice 1999 toutefois, un bureau de l'examen de projets a été créé - en coopération avec des experts externes - pour affiner plus avant l'étude du plan de base. Nous avons par ailleurs détaché des chercheurs en coopération financière non remboursable pour faciliter les échanges de vues avec toutes les parties intéressées lors de la phase de mise en œuvre des projets.

La JICA procède également à une révision sur le fond des principes précisant l'approche fondamentale à suivre dans la mise en œuvre des projets.

Tout en augmentant le nombre de projets comprenant une aide pour l'initiation à la gestion et l'entretien

ultérieur dans le cadre de la coopération financière non remboursable, nous nous efforçons de renforcer les liens avec les experts de la coopération financière et le programme de coopération technique de projet-type afin que les projets d'aide financière non remboursable puissent être mis en œuvre de manière durable et efficace dans les pays bénéficiaires.

Information et publicité

Avec la promulgation de la Loi sur la divulgation publique des informations, la publication des informations liées aux projets d'APD prend plus d'importance que jamais.

Pour garantir la totale transparence de nos activités, nous publions des informations sur des sujets tels que les résultats des études et des appels d'offres, et nous étudions actuellement comment présenter au mieux les résultats des projets d'une manière immédiatement accessible. Nous préparons également des vidéos et des brochures sur notre mode de fonctionnement afin que le public japonais soit entièrement au courant des activités de la JICA.

III

chapitre

Mise en œuvre des projets / Coopération financière non remboursable

Sur le terrain

Plan d'action d'éradication de la draconculose Niger

Efforts soutenus pour éradiquer les parasites

◆ Éducation en matière d'hygiène et fourniture d'eau potable salubre

La draconculose continue de frapper les populations d'Afrique occidentale buvant de l'eau insalubre. Elle est déclenchée par la larve du ver de Guinée, qui est hébergée dans les puces d'eau. Lorsqu'on avale cette larve, des vers ressortent un ou deux jours par des chques douloureuses aux bras et aux jambes. Si le traitement permet de chasser les vers du corps en trois à quatre jours, leur sortie provoque des douleurs intenses, des irritations et une grande fièvre qui rendent toute forme de travail productif impossible.

Une commission sur l'éradication de la draconculose a été créée au Niger en 1993 et un plan d'action a été formulé. Les activités sont axées sur l'éducation sanitaire des communautés locales et l'approvisionnement en eau potable salubre. Cette éducation est fournie avec le soutien d'organisations associées à cette commission, notamment FOMIS, FUNCEF et FONG GUEAL 2000.

◆ Construction de puits dans les villages

L'aide du Japon dans le cadre du plan d'éradication réside essentiellement dans la construction de puits dans les villages, grâce à des appuis de coopération financière non remboursable, et dans la fourniture d'une éducation sanitaire aux communautés locales dispensée par des JOCV. Les principaux points du programme d'éradication du ver de Guinée sont simples : informer les personnes atteintes par les vers de ne pas approcher les puits des villageois (pour éviter la recontamination de l'eau par de nouvelles larves) et persuader les gens de ne pas boire de l'eau non traitée dans les étangs et les marais. Des efforts sont entrepris pour rendre la population plus sensible à l'hygiène et généraliser l'utilisation de filtres pour l'eau des étangs.

Toutefois, pour diverses raisons culturelles, de nombreuses personnes au Niger continuent de boire de l'eau stagnante infestée par la draconculose. Elles pensent que l'eau est nourrissante. Par ailleurs, le fait d'utiliser l'eau des mêmes étangs



Le personnel de la JICA fait le tour des villages pour dispenser une éducation sanitaire à l'aide de cartes illustrées.

et marais est pour de nombreuses personnes le moyen de circuler les biens de leur communauté. Toute tentative de sensibilisation à l'hygiène n'est pas chose aisée compte tenu de ces valeurs traditionnelles, mais avec certaines à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour progresser.

(Bureau de la JICA JOCV au Niger)

Coopération pour le développement



Projet pilote mené en Malaisie sur l'élaboration de matières premières pour la céramique (verre destiné aux ampoules).

Présentation du programme

Ce programme est conçu pour contribuer au développement de l'autonomie économique de PED, par l'octroi, dans le cadre de l'APD, d'un appui financier et technique à des projets de développement réalisés par des entreprises japonaises privées.

Le programme s'intéresse avant tout aux projets qui contribuent au développement des secteurs social, agricole, forestier, minier et industriel. La JICA tient compte des avantages procurés au niveau communautaire, des risques techniques et économiques, de la rentabilité et du caractère expérimental du projet pour fournir des financements à long terme et à faible taux d'intérêt. Des conseils techniques sont fournis et des études entreprises pour assurer la bonne réalisation des projets. La figure 3-11 fournit une classification des projets d'aide au développement.

Types de projets

Investissements et financements

Des crédits à long terme et à faible taux d'intérêt sont accordés à des entreprises japonaises qui :

- (1) réalisent des projets de développement dans des PED, ou
- (2) procurent des financements à des entreprises locales chargées de la réalisation de tels projets.

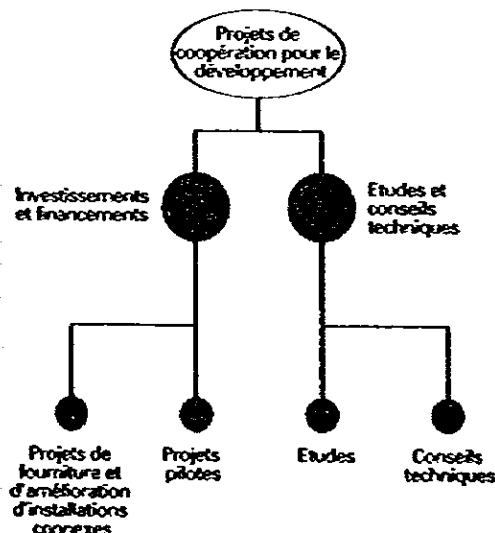
La JICA organise des colloques au Japon et à l'étranger pour mieux faire connaître ses opérations de financement et d'investissement et pour cerner les besoins des entreprises concernées. Les types de projets pouvant bénéficier de financements ou d'investissements sont indiqués ci-après.

Projets de fourniture et d'amélioration d'installations connexes

Il peut s'avérer difficile d'obtenir de la *Japan Bank for International Cooperation (JBIC)* des prêts pour la fourniture ou la modernisation d'installations pour des projets de développement ayant déjà bénéficié de prêts, cautions ou crédits de cette institution ou de la *Japan National Oil Corporation*, de la *Metal Mining Agency of Japan*, de la *Central Bank for Agriculture and Forestry*, de la banque *Shoko Chukin* ou de la JICA.

Les projets touchant à la fourniture et à l'amélioration d'installations connexes sont conçus pour ce genre de situation. Des prêts sont accordés pour des projets susceptibles de contribuer au développement régional et à l'amélioration du niveau de vie de la population. Les

Figure 3-11 Programme de coopération pour le développement



catégories suivantes peuvent bénéficier de tels prêts :

(1) Les équipements collectifs permettant d'améliorer le niveau de vie et le bien-être de la population : écoles, hôpitaux, salles communales, églises ou temples, locaux des administrations locales, bureaux de poste et casernes de pompiers ;

(2) Les structures requises pour des projets susceptibles de servir aux communautés locales : routes, installations portuaires, réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, salles de réunion, centres de formation professionnelle et installations électriques ;

(3) Les projets de reboisement axés sur des objectifs de protection et d'amélioration de l'environnement.

Au cours de l'exercice 1998, un prêt a été octroyé en faveur d'un projet concernant l'amélioration d'installations, pour une valeur totale de 200 millions de yens.

Projets expérimentaux

Un projet expérimental est un projet de développement dont la réalisation fait obligatoirement intervenir des améliorations technologiques et des actions de développement technique. Les financements et investissements pour projets expérimentaux sont destinés à ceux qui ne peuvent être financés par la JBIC.

Les projets expérimentaux touchent à des domaines tels que l'agriculture, l'élevage, le reboisement, l'exploitation de ressources en bois existantes, l'exploitation de ressources minérales (extraction, criblage et raffinage de calcaire, de phosphate naturel ou de sel gemme) et la construction de logements bon marché. Au cours de l'exercice 1998, six prêts pour projets expérimentaux ont été octroyés et leur valeur totale a atteint environ 260 millions de yens.

Etudes et conseils techniques

Plusieurs types d'appui technique sont fournis à la demande d'entreprises dans le cadre du programme d'investissements et de financements de la JICA, pour veiller au bon déroulement des projets de développement, qui doivent procurer des avantages aux populations des pays concernés.

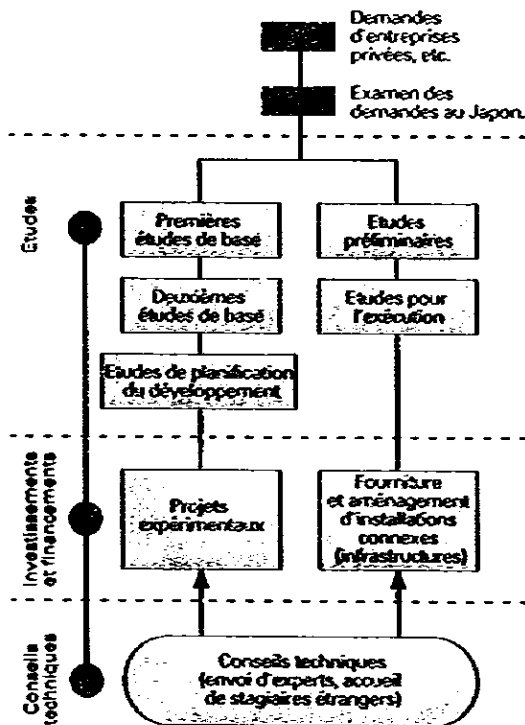
L'appui technique, qui constitue l'un des principaux volets du système d'investissements et de financements de la JICA, revêt trois formes : des études (surtout sur le terrain), une collecte de données avant l'octroi du prêt, puis l'envoi d'experts et l'accueil de participants étrangers à des stages techniques une fois le prêt fourni.

Etudes

i. Etudes de base pour un projet de développement

A titre gracieux, la JICA étudie les conditions locales, recueille les données nécessaires, examine la faisabilité d'un projet, établit les concepts de base et élabore le plan d'exécution pour le compte des entreprises chargées de

Figure 3-17 Déroulement des projets de coopération pour le développement



- Etudes liées à la fourniture et à l'aménagement d'installations connexes
- Etudes préliminaires : études de faisabilité, choix provisoire des installations
- Etudes d'exécution : plan de base d'installations connexes
- Etudes concernant les projets expérimentaux
- Premières études de base : études de faisabilité, choix provisoire du site du projet
- Deuxièmes études de base : détermination du site du projet, formulation du concept de développement de base
- Etudes de planification du développement : élaboration du plan d'exécution du projet retenus, établissement des plans

la réalisation du projet, puis leur transmet les résultats de ces travaux.

2. Etudes sur le terrain

Des experts sont envoyés pour une période relativement longue étudier la faisabilité de projets agricoles ou forestiers liés au développement régional et dont les délais de préparation sont très longs faute d'informations pertinentes. Les données recueillies sont ensuite transmises aux entreprises concernées.

Deux études sont actuellement en cours ; elles concernent la collecte et l'analyse de données de croissance ainsi que la création de guides sur le reboisement et de modèles de gestion :

(1) Enquête locale d'investigation sur les méthodes de gestion de la forêt stratifiée en Malaisie

Des études sont en cours depuis octobre 1991 dans l'Etat de Perak en Malaisie afin d'établir des méthodes de gestion de la forêt à plusieurs niveaux, en combinant des arbres de qualité tels que les dipterocarpus et des arbres à croissance rapide.

Les dipterocarpus résistent relativement mal à la lumière directe du soleil au tout début de leur croissance et poussent très lentement. Il a été démontré que le fait de les combiner avec des arbres à croissance rapide, tels que l'acacia, leur conférerait une protection durant les premiers stades de la croissance et que l'abattage rapide des arbres à croissance rapide générerait des revenus.

(2) Enquête locale d'investigation sur la préservation et le développement des ressources forestières des mangroves en Indonésie

Des essais de régénération des mangroves dans les anciens étangs d'élevage de crevettes et dans les coupes usées sont en cours depuis novembre 1992, dans les îles de Bali et de Lombok en Indonésie.

Ces essais ont montré qu'il est d'une importance capitale, pour la culture des mangroves, de sélectionner des espèces adaptées au balancement des marées dans les zones de croissance.

La gestion des ressources forestières des mangroves par l'utilisation des méthodes de culture appropriées devrait contribuer à l'approvisionnement en bois. Cet écosystème, appelé localement le "berceau de la mer", devrait par ailleurs apporter de nombreux avantages à la population locale.

3. Autres études

Les autres études sont les suivantes :

(1) Evaluation d'investissements et de financements
Des études sont entreprises pour examiner l'état d'avancement d'un projet et la manière d'aborder les problèmes qui risquent de survenir après son achèvement.

(2) Evaluation de l'impact sur le développement régional
La contribution d'un projet au développement régional est évaluée au bout d'une période déterminée après le démarrage du projet.

(3) Promotion des investissements et financements pour la protection de l'environnement

Les études de ce type portent sur la manière dont les entreprises abordent les questions de protection de l'environnement dans le cadre du développement. Elles servent à concevoir des projets susceptibles de recevoir des investissements et des crédits pour la défense de l'environnement. Elles comprennent l'organisation de réunions à l'étranger, servant à expliquer les systèmes d'investissement et de financement, ainsi que des consultations individuelles sur les possibilités de prêt.

Tableau 3.11 Conditions des prêts pour les financements et les investissements

Type de projet	Terme du projet	Taux d'investissement	Montant maximal de l'investissement	Intérêts	Modalités de remboursement	Modalités d'apf
Projet de fourniture d'installations connexes (1) Conditions ordinaires	Au plus 700 millions de yens	100%	700 millions de yens	0,75%	max. 20 ans	max. 5 ans
	De 700 millions à 3 milliards de yens	85%	2,665 milliards de yens	0,75%	max. 20 ans	max. 5 ans
	De 3 à 4,5 milliards de yens	85%	3,83 milliards de yens	2 à 3,5%	max. 30 ans	max. 5 ans
	(2) Conditions particulières (1) Plus de 4,5 milliards de yens	100%	4,5 milliards de yens	0,75%	max. 30 ans	max. 10 ans

Notes :

- Les conditions de financement dans le cas de besoins particuliers concernant des projets d'un coût supérieur à 4,5 milliards de yens sont déterminées au cours de discussions séparées.
- Les conditions du point "1" s'appliquent dans les cas d'un transfert par le biais d'apports de coopération non remboursable au gouvernement du pays récipiendaire suite à la fourniture des installations, à des projets comprenant des réparations d'installations appartenant au gouvernement du pays récipiendaire, des projets de remboursement pour la protection de l'environnement, et à la fourniture d'installations destinées à protéger l'environnement de la pollution uniquement lorsque les normes en matière d'environnement dans le pays récipiendaire sont dépassées.

Type de projet	Terme du projet	Taux d'investissement	Montant maximal de l'investissement	Intérêts	Modalités de remboursement	Modalités d'apf
Projets expérimentaux	Au plus 500 millions de yens	100%	500 millions de yens	0,75%	max. 20 ans (3) ans ²	max. 5 ans (10 ans) ²
	De 500 millions à 2 milliards de yens	85% (100%) ³	1,775 milliards (2 milliards) ³ de yens	2,5 à 3,5%	max. 20 ans (30 ans) ²	max. 5 ans (10 ans) ²

Notes :

- Les conditions de financement dans le cas de besoins particuliers concernant des projets d'un coût supérieur à 4,5 milliards de yens sont déterminées au cours de discussions séparées.
- Conformément aux directives de l'OCDE, un taux minimum de 3,5% est appliqué en règle générale pour les projets réalisés dans des pays industrialisés, le taux exact étant déterminé dans le cadre de discussions séparées.
- Les conditions du point "2" s'appliquent à l'infrastructure, au reboisement et aux projets de reboisement pour la protection de l'environnement ; les conditions du point "3" s'appliquent aux projets de reboisement pour l'entretien de l'environnement.

Envoi d'experts

A la demande d'entreprises qui ne sont pas en mesure de résoudre seules des problèmes techniques survenus au cours de la réalisation de projets, la JICA envoie des experts compétents dans les domaines voulus pour fournir des conseils techniques.

Formation

Pour améliorer les capacités techniques du personnel local, la JICA peut, à la demande d'une entreprise, accueillir des employés de cette dernière au Japon pour une formation technique.

Etudes et conseils techniques au cours de l'exercice 1998

Au cours de l'exercice 1998, 28 missions d'études et 33 experts (missions en cours ou nouvelles) ont été envoyés à l'étranger et 28 personnes ont été accueillies au Japon pour une formation.



Coopération

Mise en œuvre des projets / Coopération pour le développement

Gros

Liens entre la JICA et la JBIC pour le financement de sociétés privées

Sapporo "Bra", brasserie créée grâce à la coopération internationale

Le financement en matière de développement par la JICA s'adresse à des projets expérimentaux réalisés par des sociétés japonaises dans les PED. Dans l'idéal, le projet expérimental évolue favorablement vers un projet concret et le financement est accordé par la JBIC lorsque celui-ci prend de l'ampleur.

C'est ainsi qu'un financement a été octroyé à Sapporo Breweries, Ltd., dans le cadre d'un projet de culture de houblon en Chine. En 1987, cette société a reçu des fonds de la JICA pour démasquer un projet concernant la culture de plants de houblon aromatiques dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang en Chine. Durant les cinq ans de la période d'expérimentation, divers types de fleurs de houblon adaptés à la région ont été sélectionnés et des techniques de culture ont été élaborées. Un projet grandeur nature a commencé en 1990 grâce à un financement de l'OECE.

Ce projet joue actuellement un rôle déterminant dans l'économie locale : 102 hectares sont cultivés, 300 personnes sont employées à temps complet et des emplois temporaires sont assurés pour 2 000 à 3 000 ouvriers à la saison des récoltes. L'exploitation fournit en juin 20 91 des



Ferme à houblon des brasseries Sapporo en Chine.

houblons nécessaires aux Sapporo Breweries et s'insère donc pour ces brasseries une importante base de production. Les houblons sont mis sur le marché sous l'appellation "Self Root". Garanties sans produit chimique, ils sont utilisés pour un grand nombre de produits. La marque de bière "Bra" par exemple est réalisée exclusivement à partir de ces houblons.

Afin d'apporter leur contribution à la communauté locale, les Sapporo Breweries ont fait

procéder en 1999 à des améliorations des routes et des voies navigables voisines grâce à un financement de la JICA spécialement destiné à la modernisation des installations concernées. Un système de liens "Hop, Sappo, Jump" ("Brand Hop, Pils, Sappo") est donc apparu. "Hop" avec le projet expérimental de la JICA, puis "Sappo" avec le projet grandeur nature de l'OECE et enfin "Jump" avec le projet de modernisation des installations financé par la JICA.

Secours en cas de catastrophe



Membres d'une équipe de JDR participant à des activités de secours suite à un tremblement de terre en Colombie.

Présentation du programme

Contenu et résultats

Le rôle de ce programme est de fournir des secours en cas de catastrophe dans un pays étranger, surtout s'il s'agit d'un pays en développement. A la demande du gouvernement concerné ou d'une organisation internationale, des équipes japonaises de secours d'urgence (*Japan Disaster Relief Teams - JDR*) sont envoyées sur les lieux, et des équipements ou autres secours et matériels sont fournis au pays sinistré. Les actions d'aide d'urgence ont débuté à la fin des années 70 avec l'envoi d'équipes médicales pour secourir des réfugiés cambodgiens. Au départ, ces activités étaient cantonnées à l'envoi d'experts dans les domaines de la médecine et de la reconstruction d'urgence. C'est en septembre 1987, avec l'adoption et l'entrée en vigueur de la loi sur les JDR prévoyant l'envoi de secours, qu'un véritable dispositif a été mis en place pour ce type d'aide.

Cette loi a été partiellement révisée en juin 1992 : après avoir consulté le directeur général de l'Agence de la défense nationale, le ministère des Affaires étrangères peut désormais envoyer des équipes des Forces d'au-

to-défense du Japon dans deux types de situations :

(1) lorsqu'une catastrophe importante exige de gros apports d'aide ; (2) lorsque des actions doivent être entreprises de manière autonome dans la zone sinistrée. Depuis cette révision, un dispositif plus rigoureux a été mis en place pour l'envoi d'équipes de JDR.

Envoi d'équipes de JDR

Il existe trois sortes d'équipes de JDR, les équipes de secours, les équipes médicales et les équipes d'experts. A la demande du gouvernement du pays sinistré ou d'une organisation internationale, une équipe spécialisée ou polyvalente est envoyée selon le type et l'importance de la catastrophe.

Equipes de secours

Ces équipes sont surtout chargées de rechercher les victimes, de leur porter secours, de leur dispenser les premiers soins et de les transférer en lieu sûr. Une équipe doit pouvoir quitter le Japon dans les 24 heures qui suivent la réception et l'approbation d'une demande d'aide.

Comme les interventions exigent des connaissances, de l'expérience, mais aussi un bon niveau de coordination et de coopération entre les membres, chaque équipe de secours est constituée de représentants des institu-

Figure 3.14 Mécanisme de décision concernant l'aide d'urgence (hors apports financiers)

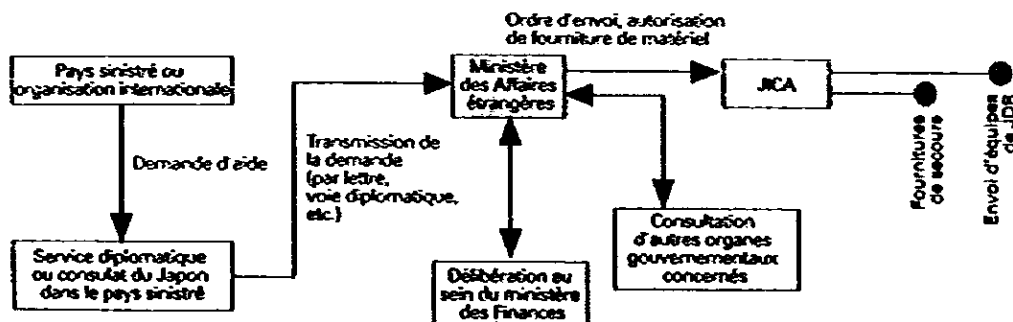
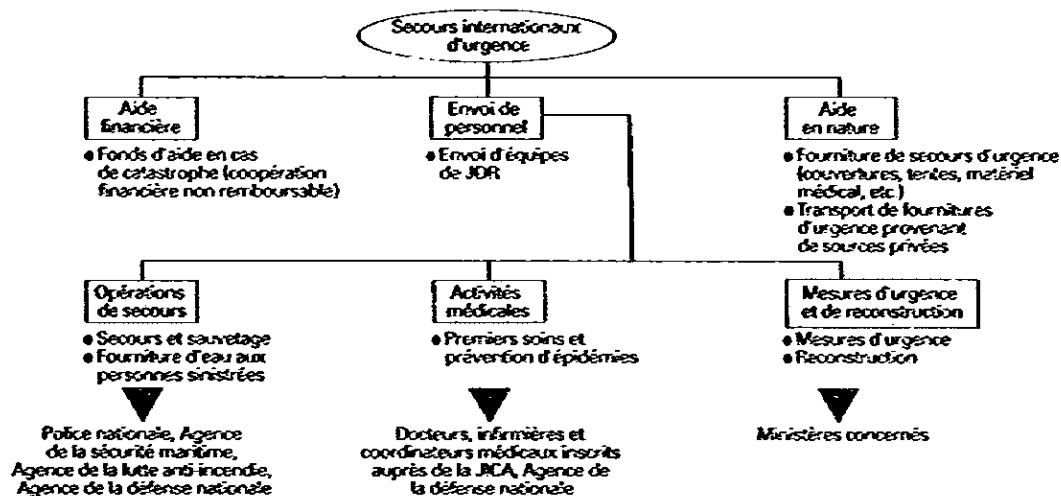


Figure 3.15 Système japonais de secours internationaux d'urgence



tions compétentes (Police nationale, Agence de la sécurité maritime et corps des pompiers), encadrés par des coordinateurs de la JICA.

Équipes médicales

Les équipes médicales sont constituées de médecins, de personnel infirmier et de coordinateurs qui se sont portés candidats et sont inscrits auprès du Secrétariat des JDR, ainsi que de coordinateurs des opérations de la JICA. Les modalités de l'enregistrement sont établies au cours d'une campagne de recrutement antérieure. Une équipe médicale est surtout chargée de dispenser des soins aux victimes d'une catastrophe, dans un rôle principal ou auxiliaire. Elle doit pouvoir quitter le Japon dans les 48 heures qui suivent la réception et l'approbation d'une demande d'aide. En plus des traitements aux blessés, une équipe médicale peut être chargée d'actions de prévention de maladies infectieuses.

L'une des spécificités des équipes médicales est d'avoir repris sur le terrain le relais des JMTDR (*Japan Medical Team for Disaster Relief*) qui dirigeaient les activités médicales avant la promulgation de la loi sur les JDR.

Fin mars 1999, 558 personnes étaient inscrites à ce programme et plus précisément 197 médecins, 238 infirmiers ou infirmières et 123 coordinateurs médicaux.

Équipes d'experts

Ces équipes sont chargées de prendre des mesures d'urgence à la suite de catastrophes et de fournir des conseils sur les méthodes de rétablissement. Elles sont composées d'experts recommandés par les ministères et les organismes compétents en fonction du type de catastrophe.

Résultats du programme

Avant l'adoption de la loi de 1987, 19 équipes avaient été envoyées et du matériel de secours fourni dans le cadre de 14 interventions. Depuis lors, 46 équipes ont été envoyées et des secours fournis dans le cadre de 191 interventions.

Au total, sept équipes ont été envoyées au cours de l'exercice 1998, en Papouasie-Nouvelle-Guinée à la suite d'un raz-de-marée, au Bangladesh lors d'inondations, en République dominicaine, au Nicaragua et au Honduras, après les dégâts causés par un cyclone et en Colombie, suite à un séisme. Trente lots de matériels ont été fournis, notamment à la suite d'un séisme en Bolivie. Les activités de secours liées aux inondations catastrophiques qui ont frappé la Chine comprenaient la fourniture de deux lots d'équipements et de matériels pour l'aide d'urgence et le don de couvertures par les autorités locales et des personnes privées.

Les équipes des JDR sont intervenues en octobre 1996 sur le site où s'était effondré un bâtiment en Égypte et en janvier 1999, pour secourir les victimes du tremblement de terre en Colombie.

Les équipes médicales sont intervenues récemment à la suite de la tornade qui a frappé le Bangladesh en mai 1996, du raz-de-marée en Papouasie-Nouvelle-Guinée en juillet 1998, d'un cyclone en République dominicaine en octobre 1998, d'un autre cyclone au Nicaragua en novembre 1998, et d'un tremblement de terre en Colombie en janvier 1999. À chaque fois, des équipes composées de membres enregistrés auprès des JMTDR ont été constituées et envoyées sur le site de la catastrophe.

Récemment, les équipes d'experts sont intervenues dans la lutte contre les incendies, la prévention des

III



Mise en œuvre des projets / Secours en cas de catastrophe

catastrophes, la lutte contre la pollution des océans, l'étude de l'environnement et la lutte contre les maladies infectieuses. Des équipes ont été envoyées pour aider par les mesures appropriées à résoudre les problèmes de pollution atmosphérique en Malaisie en septembre 1997, pour mitiger les dégâts des incendies de forêts en Indonésie en septembre 1997, pour limiter les conséquences du déversement d'hydrocarbures à Singapour en octobre 1997 et pour porter secours aux victimes des inondations au Bangladesh en septembre 1998.

Des secours ont été apportés suite à la catastrophe causée par le cyclone qui a frappé le Honduras en novembre 1998. Compte tenu de l'ampleur de la catastrophe et de l'aide requise, des membres des forces d'autodéfense ont pour la première fois été envoyés pour participer à des activités de secours d'urgence, notamment pour la prestation de soins médicaux et la prévention des épidémies.

Activités connexes

En sus de l'envoi des équipes mentionnées, le programme de secours en cas de catastrophe prévoit les activités suivantes :

Fourniture, achat et stockage de matériel

Du matériel de secours tel que des couvertures, des tentes, des systèmes de purification de l'eau et de simples conteneurs pour l'eau est fourni comme secours d'urgence et pour faciliter le processus de réhabilitation.

Pour que ces fournitures puissent être distribuées rapidement et en quantités suffisantes, l'approvisionnement doit être effectué à l'avance et des stocks doivent être

constamment prêts à l'usage. Des entrepôts sont donc situés dans cinq pays : au Japon (à Narita, dans la préfecture de Chiba), à Singapour, au Mexique, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Des fournitures médicales d'urgence qui ne peuvent être stockées longtemps peuvent également être obtenues auprès du Centre d'achat et de distribution de l'UNICEF (UNIPAC), à Copenhague.

Etudes et formation

Pour réussir une intervention d'aide d'urgence à l'étranger, il est essentiel de comprendre le contexte social et culturel du pays sinistré et de connaître ses réseaux de transport et de communications. Un très bon travail d'équipe joue également un rôle crucial. Des actions de formation sont donc organisées pour faire face à tous les types de situations d'urgence.

Envoi de matériel de secours fourni par le secteur privé

En cas de catastrophe majeure, des secours supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires en plus de l'aide fournie par le gouvernement japonais à la demande du pays sinistré. Dans le cadre de son programme d'aide d'urgence, la JICA assure à ses frais la collecte et le transport vers la région sinistrée de dons en nature fournis par des collectivités locales, des organisations privées et des particuliers. Lorsqu'elle reçoit une demande d'aide supplémentaire, la JICA sollicite la coopération du public japonais par le biais des médias. Elle expédie ensuite les dons recueillis par avion à l'ambassade du Japon dans le pays concerné. En principe, ces fournitures sont alors remises au gouvernement de ce pays.

Gros

Premier envoi de JDR comprenant des forces d'autodéfense

Accueil chaleureux de la communauté internationale

Le cyclone Mitch, l'un des plus violents de ce siècle, a frappé en novembre 1998 le Honduras en Amérique centrale, causant des dégâts sans précédent dans la région. Le gouvernement japonais a fourni des équipements de secours d'urgence et a décidé pour la première fois d'envoyer des membres des forces d'autodéfense parmi les JDR. La JICA était chargée d'envoyer l'équipe et de réunir l'équipement requis. Des membres de l'Agence ont également été envoyés sur place pour coordonner les opérations.

Les 80 membres de l'équipe des forces d'autodéfense, 20 employés du ministère des Affaires étrangères et de la JICA, ainsi que 16

JOCV se sont regroupés pour apporter une aide d'urgence, dispensant les soins médicaux nécessaires à plus de 4 000 personnes et travaillant à la prévention des épidémies sur une superficie de plus de 33 000 km². Ces efforts ont été accueillis chaleureusement non seulement au Honduras mais aussi par la communauté internationale dans son ensemble.

Ces activités d'aide directe ont connu un grand succès. Elles ont par ailleurs encouragé l'établissement de relations d'amitié entre le Japon et le Honduras au travers des échanges entre les membres des équipes de secours et la population locale.



Une première initiative couronnée de succès.

Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants



Elèves d'une école de langue japonaise au Brésil bénéficiant d'un cours dans une école secondaire du premier cycle à Yokohama (stages pour élèves d'écoles de langue japonaise).



Présentation du programme

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, quelque 73 000 Japonais ont émigré dans d'autres pays avec l'aide de la JICA et d'autres organisations, et la population des personnes d'ascendance japonaise vivant à l'étranger est estimée à environ 2,5 millions de personnes.

Les émigrés japonais et leurs descendants ont surmonté les nombreuses difficultés auxquelles ils étaient confrontés un peu partout dans le monde et ont constitué des communautés d'émigrés parvenues à maturité dans les pays dont ils font aujourd'hui partie en tant que citoyens à part entière. Après la guerre, de nombreux Japonais sont partis s'installer au Brésil et au Paraguay, et ils contribuent de manière très positive au développement économique de leur pays d'adoption, notamment dans le secteur de l'agriculture.

Une nouvelle génération de personnes d'ascendance japonaise émerge dans ces pays et la communauté se compose en grande partie de membres de la seconde à la quatrième génération. Ceux-ci sont des personnalités influentes dans les domaines politique, administratif, économique, universitaire et culturel, et ils apportent une contribution importante au développement de ces pays. Ces efforts jouent également un rôle déterminant en faveur de la coopération internationale.

L'existence d'une forte communauté d'émigrés japonais dans un pays contribue de manière considérable à promouvoir l'amitié et la coopération entre le Japon et le pays concerné.

Evolution et contenu du programme

Examen des projets

Face aux évolutions mentionnées, la JICA a apporté les modifications suivantes à son programme d'émigration depuis l'exercice 1994 :

(1) Les actions de formation et les services relatifs au départ des candidats à l'émigration ont été progressivement réorganisés.

(2) Tout en s'efforçant d'assurer la stabilité des conditions de vie des Japonais ayant émigré avec un appui de la JICA, l'Agence met désormais l'accent sur la coopération internationale et prévoit d'accroître l'appui et la coopération pour les communautés japonaises à l'étranger.

Parmi les projets associant les communautés japonaises à l'étranger qui relèvent du programme d'émigration, la JICA a décidé de réaliser, à partir de l'exercice 1996, ceux qui sont fortement axés sur la coopération technique et peuvent en fait prendre la forme de projets de coopération technique, comme les stages de formation au Japon et l'envoi d'experts et de volontaires japonais :

(1) Des actions de formation au Japon pour des membres de communautés japonaises à l'étranger (anciennement "accueil de stagiaires émigrés") ;

(2) L'envoi d'experts des communautés japonaises à l'étranger (anciennement "envoi d'experts de l'émigration") ;

(3) L'envoi de volontaires-experts des communautés japonaises à l'étranger (anciennement dénommés "volontaires-experts de l'émigration") ;

(4) L'envoi de jeunes volontaires pour le développement à l'étranger (anciennement "envoi de jeunes pour le développement à l'étranger").

Contenu du programme d'émigration

En relation avec les projets d'émigration, la JICA entreprend les activités suivantes :

Relations publiques

Pour mieux faire connaître aux Japonais le processus d'émigration et les communautés japonaises établies à l'étranger, les activités des émigrés et des personnes d'ascendance japonaise sont présentées par trois biais :

- (1) La publication du magazine bimestriel *Kaigai Ija* (Émigration) ;
- (2) L'invitation au Japon de personnalités de marque issues de ces communautés ;
- (3) L'octroi de subventions pour faciliter l'organisation de conférences destinées à des personnes d'ascendance japonaise vivant hors du Japon.

Formation de descendants d'émigrés

1. Formation d'élèves des écoles de japonais

Depuis l'exercice 1997, de bons élèves des écoles de japonais à l'étranger sont invités chaque année à séjourner au Japon pendant un mois pour y acquérir une expérience directe de la culture et de la société japonaises. Il leur est ainsi possible de suivre les cours d'un lycée ou d'un collège et d'habiter dans une famille pour améliorer leurs connaissances linguistiques. Au cours de l'exercice 1998, 41 élèves ont bénéficié de cette formation.

2. Formation technique de personnes d'ascendance japonaise travaillant au Japon et s'appêtant à retourner dans leur pays d'adoption

Des personnes d'ascendance japonaise qui ont travaillé

au Japon et possèdent les aptitudes requises peuvent bénéficier d'une formation technique avant de rentrer dans leur pays d'adoption, pour leur permettre de contribuer au développement de ce dernier. Les formations de ce type ont commencé en 1993. Au cours de l'exercice 1998, 15 personnes ont ainsi suivi des cours sur l'amélioration de la productivité et la micro-informatique.

3. Formation de femmes et de jeunes d'ascendance japonaise établis à l'étranger

Pour permettre à des femmes et des jeunes d'ascendance japonaise établis à l'étranger mais séjournant à présent au Japon de mieux connaître la culture japonaise, des stages d'un mois sur la civilisation et la langue japonaises sont organisés avec la coopération du Centre international pour la formation féminine.

4. Formation d'étudiants d'ascendance japonaise

Des bourses d'études sont fournies pour des stages organisés deux fois par an par l'Association des Japonais à l'étranger. Ces stages sont surtout destinés à des étudiants d'ascendance japonaise effectuant des études au Japon grâce à une bourse accordée par une administration locale.

Appui aux émigrés

Divers projets sont actuellement mis en œuvre pour fournir un appui aux émigrés et améliorer leurs conditions de vie.

1. Gestion de stations expérimentales et diffusion de techniques agronomiques

La JICA entreprend des recherches et des essais dans le cadre de la gestion d'une station d'expérimentation horticole en Argentine et de deux stations agronomiques en Bolivie et au Paraguay. L'Agence fournit également des

Gros

Les communautés japonaises à l'étranger dans une période de transition

Étude des relations avec la génération suivante

L'histoire de l'émigration japonaise en Amérique latine remonte à plus d'un siècle. Les communautés d'émigrés japonais à l'étranger sont parvenues à un tournant décisif - à chaque nouvelle génération, elles acquièrent plus de maturité et leurs liens avec le Japon se raffermissent.

1999 a marqué le centenaire de l'émigration du Japon vers le Pérou et la Bolivie. L'émigration du Japon vers le Brésil date de 90 ans. Au Venezuela, en Colombie et dans la région de l'Amazonie, elle a commencé il y a 70 ans. Diverses manifestations commémoratives ont été organisées dans ce cadre au sein des différentes communautés.

Ces manifestations ne sont pas seulement destinées à célébrer la fondation de communautés japonaises à l'étranger. Elles sont également importantes dans le sens où, en discutant

les liens entre générations au sein de ces communautés, on espère qu'elles garantiront leur développement durable.

La JICA étudie le meilleur moyen de tisser des liens avec les générations plus jeunes alors même que ces communautés évoluent. Le programme d'invitation de représentants de communautés d'ascendance japonaise est l'une des méthodes envisagées. Au cours de l'exercice 1998, sept personnes d'ascendance japonaise de la deuxième génération venant du Brésil, de Bolivie, d'Argentine, du Paraguay et du Pérou, ont été invitées au Japon dans le cadre de ce programme.

Celui-ci a été l'occasion de discussions animées sur des thèmes communs aux habitants de tous ces pays, notamment sur les problèmes liés au passage d'une génération à l'autre. L'instruc-



Fête marquant le 90ème anniversaire de l'émigration japonaise au Brésil en 1998.

tion en japonais et la place des communautés d'ascendance japonaise dans les sociétés auxquelles elles appartiennent.

conseils techniques en agronomie à des agriculteurs d'ascendance japonaise et d'autres exploitants de la région. Elle mène d'autres actions pour améliorer les techniques agricoles employées par les émigrés, notamment l'envoi d'agronomes du Brésil, des formations aux techniques utilisées dans les pays développés, la promotion de groupes de recherche agronomique et des formations techniques pour le personnel de coopératives agricoles.

2. Soins médicaux et hygiène

Des subventions ont été fournies à cinq cliniques du Paraguay et de la Bolivie. Une aide médicale a été fournie à des émigrés installés au Paraguay, en Bolivie et en République dominicaine par le biais de contrats signés avec des médecins locaux. Des bourses ont été accordées à des étudiants en médecine et des élèves-infirmiers de ces pays.

3. Education et culture

La JICA fournit des subventions dans ce domaine sous la forme, notamment de primes accordées à des professeurs pour soutenir l'enseignement des langues locales. Une aide à l'enseignement du japonais a été apportée par des actions de formation de professeurs de japonais d'Amérique latine dans des pays tiers. Une formation de ce type organisée au cours de l'exercice 1998 à Asunción au Paraguay a été suivie par 40 professeurs.

L'aide prend également la forme d'octroi de primes aux enseignants, de contribution à l'achat du matériel pédagogique, etc.

4. Aide en faveur du secteur social et des infrastructures

Au cours de l'exercice 1998, des apports de coopération financière non remboursable ont été fournis au Brésil pour la construction, à Sao Paulo, d'un foyer pour personnes âgées ayant des besoins spéciaux, ainsi qu'au Paraguay, pour des travaux de réparation sur des ponts en bois.

Découpage de zones d'implantation en lots d'habitation

La JICA procède à un travail de découpage des zones d'implantation d'immigrés japonais en lots d'habitation. Au cours de l'exercice 1998, trois segments d'une zone d'implantation et quatre segments d'un district urbain ont été découpés en lots d'habitation.

Prêts commerciaux

La JICA accorde des prêts à des entreprises dirigées par des émigrés et à des groupements d'entreprises qui contribuent à la pérennité et à la stabilité des communautés d'émigrés japonais. Au cours de l'exercice 1998, des prêts à hauteur de 825 millions de yens ont été accordés à des émigrés établis au Paraguay, en Argentine, en Bolivie et en République dominicaine.

Etudes sur l'émigration

Diverses études sont réalisées chaque année pour réunir des données de base susceptibles de faciliter la fourniture d'aide et de conseils aux émigrés japonais et à leurs descendants, et d'aider à mieux comprendre les communautés japonaises à l'étranger. Au cours de l'exercice 1998, la JICA a par exemple effectué des études économiques sur des exploitations agricoles de cinq pays d'Amérique latine, des études sur les activités d'organisations japonaises à l'étranger, des études sur les documents concernant l'immigration détenus par des organisations au Japon, et elle a révisé des présentations générales des colonies à l'étranger.

Depuis l'exercice 1993, l'Association des Japonais à l'étranger participe à des consultations sur des questions touchant à la vie quotidienne d'émigrés japonais travaillant au Japon.

III

Chapitre

Mise en œuvre des projets / Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants



Affiches en japonais dans la "Japan Town" de Sao Paulo.

Evaluation



Evaluation à la fin d'un stage dans un pays tiers organisé en Thaïlande et intitulé "Le rôle des femmes dans le relèvement du niveau de vie des villages agricoles". La photo montre les stagiaires cambodgiennes interviewées à leur retour chez elles.

Présentation du programme

Evolution de l'APD durant les années 90

L'image de l'aide publique au développement (APD) au Japon et dans d'autres pays s'est considérablement modifiée depuis l'effondrement, à la fin des années 80, de la structure Est-Ouest issue de la guerre froide. Les préoccupations de l'APD se sont grandement diversifiées. Elles ne se limitent plus uniquement à la satisfaction des besoins de la vie quotidienne et à la modernisation des infrastructures* économiques et sociales, elles se sont élargies et englobent les domaines toujours plus importants de l'appui à l'introduction d'une économie de marché dans les pays de l'ancien bloc communiste et de l'action en vue de résoudre les problèmes de portée mondiale*, tels que l'environnement, la population, le sida, la distinction homme-femme*, la pauvreté et la drogue.

Depuis le début des années 90, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Comité d'aide au développement* (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont établi que le développement économique n'était pas une fin en soi, mais un moyen de réaliser le développement des ressources humaines. Le stade de développement atteint n'est donc plus mesuré en fonction de critères liés à des facteurs macro-économiques et l'on se préoccupe désormais plus d'évaluer dans quelle mesure les services de santé et d'éducation sont accessibles à la population dans son ensemble. Cette nouvelle approche axée sur l'être humain et qui met l'accent sur le fait que l'ensemble de la population d'un pays doit bénéficier des effets de la croissance macro-économique, est

le signe que la primauté est accordée à l'amélioration qualitative des activités d'aide.

Dans ce contexte, le gouvernement japonais a publié en 1992 ses principes directeurs pour la mise en œuvre de l'APD, clarifiant les lignes fondamentales dans ce domaine, notamment les préoccupations humanitaires ainsi que l'esprit d'interdépendance, de préservation de l'environnement et d'encouragement de l'initiative personnelle.

Le passage d'une approche quantitative à une approche qualitative de l'APD a pris encore plus d'importance au regard de la situation financière du Japon depuis 1997. Le rapport préparé en janvier 1998 par le Comité consultatif sur l'APD à l'aube du 21ème siècle a confirmé la nécessité d'améliorations qualitatives, l'objectif final étant de donner corps au concept d'aide présenté par le Japon, compte tenu de la situation à laquelle est confrontée l'APD dans cette période de transition. Ce même rapport proposait en outre d'étendre les activités d'évaluation afin d'accroître l'objectivité et la transparence de l'APD.

Les activités d'évaluation des projets de la JICA

Pour assurer l'efficacité, la productivité et la transparence des actions, la coopération doit être adaptée à la situation des pays et régions en développement. Une fois la coopération achevée, ses effets doivent être évalués, et les leçons et propositions dégagées doivent servir à la conception de projets nouveaux.

Dans cette optique, la JICA a mis en place en juillet 1981 un Comité d'étude des évaluations chargé d'examiner le processus d'évaluation des projets. Un bureau des évaluations est ensuite créé en 1983 au sein du département de la planification pour soumettre les projets de la JICA à un examen. En octobre 1996, il devient le

bureau des évaluations et des contrôles postérieurs aux projets suite à la réorganisation du département du contrôle des évaluations en 1990.

Objectifs des évaluations de projets

Le but des évaluations de l'APD est d'analyser de manière systématique et objective la politique, la stratégie, les programmes et les projets de développement et de mesurer les résultats et les effets ainsi atteints. En 1991, le CAD a défini cinq critères qui ont été approuvés puis adoptés par les Etats membres : efficacité de la mise en œuvre, réalisation des objectifs, impact, pertinence et potentiel de développement auto-centré.

En vertu de ces principes, la JICA procède à des évaluations afin d'estimer a) si les objectifs d'un projet de coopération ont été atteints, b) ses effets, et c) son potentiel d'autodéveloppement. Si cela s'avère nécessaire au vu de l'évaluation, un appui supplémentaire est fourni ou les enseignements et les propositions tirés de l'évaluation sont intégrés dans le cycle du projet (*) pour les convertir en améliorations au niveau des projets (voir figure 3-16).

Dans le cas de projets en cours, des études sont entreprises pour vérifier si les objectifs de départ ont été atteints. Si nécessaire, le plan et le contenu de la coopération sont modifiés et la durée du projet prolongée. Dans le cas de projets pour lesquels la coopération a pris fin, un appui supplémentaire peut être accordé sous la forme, par exemple, de l'envoi d'experts, de

réparation d'équipements ou de fourniture de pièces détachées. Les leçons tirées de l'évaluation sont ensuite intégrées à la formulation et à la réalisation de nouveaux projets.

Les cinq critères d'évaluation

(1) Efficacité

L'analyse des relations entre la mise en application d'un projet et ses résultats permet d'évaluer la pertinence des méthodes, de l'échelonnement, de la durée et des coûts de la coopération.

(2) Réalisation des objectifs

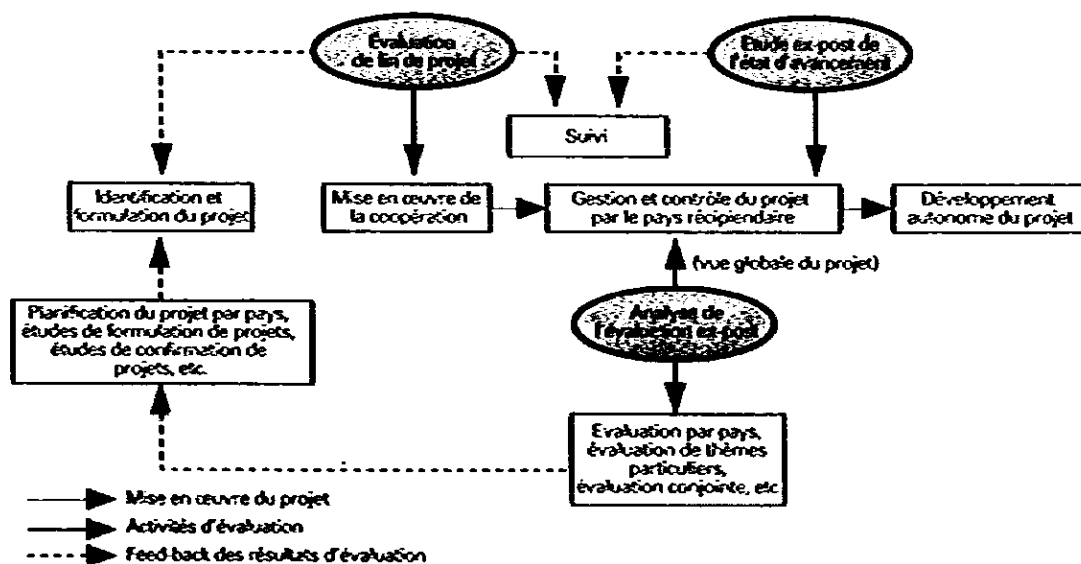
Les résultats d'un projet sont examinés par rapport aux objectifs fixés à l'origine ou à ceux qui ont été révisés par la suite ; et pour déterminer de quelle manière ils ont contribué à la réalisation des objectifs du projet.

(3) Effets (impact)

Les effets positifs, directs ou indirects, et les retombées négatives d'un projet, y compris les effets non prévus au moment de la planification, sont examinés.

(*) Cycle du projet : processus cyclique qui commence par la planification du projet (notamment l'identification et la formulation) et se poursuit avec l'examen, la mise en œuvre, le contrôle, l'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus.

Figure 3-16 Place de l'évaluation dans le cycle du projet



III

CHAPITRE

Evaluation et suivi / Evaluation

(4) Fondements du plan

Les objectifs du projet sont examinés par rapport à leur validité au moment de l'évaluation.

(5) Développement autonome

Le degré de pérennité du projet après son achèvement est examiné sous divers angles, notamment la gestion, l'administration, les finances et les aspects techniques.



Types d'évaluations de projets

.....

☛ Evaluations de fin de projet et ex-post

Suivant le moment où elles interviennent dans le cycle du projet, les évaluations de la JICA peuvent être menées vers la fin du projet ou après son achèvement.

Evaluations de fin de projet

Les évaluations effectuées à l'achèvement concernent les projets individuels. Elles permettent de vérifier dans quelle mesure les objectifs originaux d'un projet ont été réalisés à la date de son achèvement, l'efficacité de sa mise en œuvre et les perspectives d'autodéveloppement par la suite. Ces évaluations sont effectuées par le département responsable de l'exécution des projets ou par les bureaux de représentation de la JICA dans les pays concernés.

Ces évaluations sont effectuées à différents moments suivant la nature du projet. L'évaluation de fin de projet a lieu environ six mois avant l'échéance de l'aide dans le cas de la coopération technique de projet-type ; elle est effectuée en principe un an avant l'achèvement dans le cas d'un projet de formation (formation dans le pays* ou dans un pays tiers*), de quatre à six mois avant l'échéance de la coopération dans le cas des projets d'envoi d'experts (envoi d'experts individuels, recherche en coopération*), et enfin dans l'année qui suit la réalisation du projet de coopération financière non remboursable.

Evaluations ex-post

Les évaluations ex-post sont effectuées un certain temps après l'arrêt de la coopération. Elles couvrent toutes les étapes, depuis la collecte des plans liés au projet jusqu'à la gestion de ce dernier par l'organisation bénéficiaire après son achèvement. En s'appuyant sur des critères d'évaluation tels que les effets de la coopération et le potentiel de développement autonome, elles s'efforcent de déterminer dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints et les points de comparaison avec les éléments validés lors de l'évaluation de fin de projet.

Les leçons et les propositions tirées de l'évaluation ex-post contribuent à améliorer la gestion du projet et sont par ailleurs intégrées dans la formulation de nouveaux projets. Une fois que tous les résultats de l'évaluation ont été réunis, un séminaire destiné aux personnes participant au projet dans le pays récipiendaire peut être organisé pour procéder à l'exploitation des résultats obtenus.

Les évaluations ex-post sont effectuées par le bureau des évaluations et des contrôles postérieurs aux projets, ou parfois par le bureau de la JICA du pays dans lequel se déroule le projet.

Les évaluations ex-post appartiennent à l'un des quatre types décrits ci-après. Elles sont classées suivant le responsable de l'évaluation, les projets et les secteurs abordés dans les projets et les personnes à qui sont transmis les résultats de l'évaluation.

(1) Evaluations par des tiers

Ces évaluations sont confiées à des experts du monde universitaire, des membres de la presse et des spécialistes du secteur privé qui n'ont aucune connexion avec les projets examinés, de manière à assurer l'objectivité et une perspective large.

(2) Evaluations conjointes

Elles associent parfois les pays récipiendaires et servent à examiner les effets de certains projets et les problèmes rencontrés. Elles permettent d'obtenir une perception commune de ces aspects et d'intégrer les résultats obtenus au travail de planification et de mise en œuvre des nouveaux projets.

Des évaluations conjointes sont également entreprises avec des organisations internationales, telles que l'*United Nations Office for Project Services* (UNOPS) et la Banque mondiale, les organismes d'aide des pays industrialisés (notamment, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'Office allemand de la coopération technique (GTZ)), les agences japonaises d'exécution de l'aide et les ONG. La JICA renforce ses liens avec ces institutions, en collaborant avec elles et en comparant les méthodes respectives d'exécution de l'aide pour la rendre plus efficace.

(3) Evaluations par pays

Les études d'évaluation par pays englobent une analyse des politiques de développement économique et social mises en œuvre par le pays concerné et de l'évolution correspondante de la politique d'aide des pays donateurs* (notamment le Japon) et des organismes internationaux. La manière dont le développement est envisagé dans les secteurs prioritaires du pays concerné et dont l'aide est fournie dans ces secteurs est également analysée. Ces études vérifient si l'approche adoptée par la JICA dans ces secteurs prioritaires s'est avérée appropriée. Elles s'intéressent aussi aux résultats obtenus par

Projets réalisés

la JICA par la coopération au niveau du plan ou programme et aux problèmes structurels qui ont pu survenir au cours de la mise en œuvre de l'aide. Les résultats de l'évaluation permettent de tirer des leçons et de faire des propositions. Ces leçons et ces propositions sont ensuite prises en compte dans la formulation de nouveaux projets et d'améliorations pour la mise en œuvre des projets des prochains pays soumis à évaluation.

Des séminaires sont organisés dans les pays concernés et les résultats sont transmis, sous forme de feed-back, au gouvernement et aux responsables de projet des pays récipiendaires.

(4) Evaluations thématiques

Les thèmes sont généralement choisis parmi des domaines prioritaires dans des pays spécifiques, parmi des domaines et des secteurs (environnement, éducation et pauvreté, par exemple) communs à certaines régions ou parmi des types d'aide spécifiques (stage dans un pays tiers, par exemple). Ces thèmes sont alors évalués dans une perspective large et les résultats sont pris en compte pour améliorer la formulation et la réalisation de nouveaux projets.

Etudes de contrôle postérieur aux projets

Depuis l'exercice 1989, la JICA entreprend à intervalles réguliers, après l'achèvement d'un projet de coopération, des études permettant d'évaluer ses effets. Elles sont réalisées par les bureaux de représentation de la JICA et portent sur la coopération technique de projet-type, la coopération financière non remboursable et la fourniture d'équipements et de matériel pour la coopération technique (fourniture indépendante d'équipements).

Ces études servent à examiner certains aspects d'un projet, son organisation, les installations et équipements en place ainsi que les effets de la mise en œuvre de l'aide après son achèvement. Les résultats de ces études sont utilisés comme données pour évaluer l'état d'un projet et décider si un surcroît d'aide est nécessaire, sous la forme par exemple d'un appui essentiel, d'un suivi ou d'une coopération ultérieure par l'envoi d'experts, de fourniture de pièces détachées, etc.

Publication des résultats des évaluations

Dans le cadre des efforts mis en œuvre pour améliorer la transparence des projets, la JICA réunit les résultats des évaluations dans des "rapports d'évaluation de projets". Ces derniers sont du domaine public depuis l'exercice 1995. Des versions abrégées sont disponibles depuis l'exercice 1998 en japonais et en anglais sur le site web de la JICA.

Résultats des projets d'évaluation au cours de l'exercice 1998

La liste suivante indique le nombre et le type des projets réalisés au cours de l'exercice 1998.

Evaluations de fin de projet : 91 études réalisées (92 projets).

(1) 64 évaluations de fin de projet avec envoi de personnel du Japon (65 projets) :

Programme de formation (7), envoi d'experts (7), développement social (11), santé et soins médicaux (10), développement agricole (8), développement forestier et halieutique (7), développement du secteur minier et des industries de transformation (7) et coopération financière non remboursable (7).

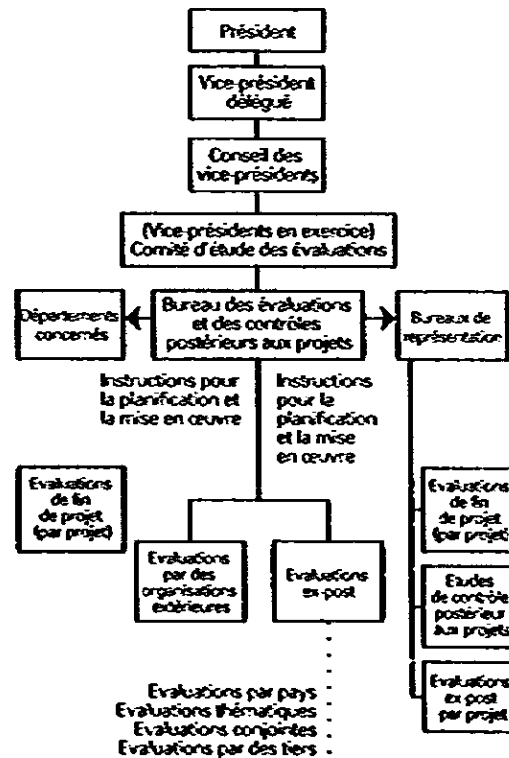
(2) 27 évaluations de fin de projet réalisées par les bureaux de représentation (27 projets).

III

Chapitre 1

Evaluation et suivi / Evaluation

Fig. 3.13 Dispositif de la JICA pour les évaluations de projets



Etudes d'évaluation ex-post : 33 études réalisées.

(1) 15 études d'évaluation ex-post avec envoi de personnel du Japon :

2 évaluations par pays (Bangladesh : première phase, deuxième phase), 3 évaluations conjointes (OECF : première phase, deuxième phase, ONG), 4 évaluations thématiques (Asie du Sud-Ouest : PFD et différenciation homme-femme : première et deuxième phases ; Zambie : coopération financière non remboursable pour un développement autonome ; Kenya : protection des animaux sauvages), 6 évaluations par des tiers (Malaisie-Singapour : secteur industriel ; Papouasie-Nouvelle-Guinée-Fidji : stage dans un pays tiers ; Paraguay : formation professionnelle ; Egypte : formation des pêcheurs ; Sénégal : formation professionnelle ; Kenya-Tanzanie : riziculture).

(2) 18 études d'évaluation ex-post réalisées par les bureaux de représentation (26 projets).

Séminaires : 3

(1) Thaïlande : Séminaire d'évaluation conjointe intitulé "Trafic et planification urbains."

(2) Côte d'Ivoire : Séminaire sur l'amélioration de la planification des soins de santé locaux.

(3) Vietnam : Séminaire sur le programme d'invitation de jeunes adultes.

Etudes de contrôle postérieur aux projets : études réalisées par 51 bureaux de représentation de la JICA et 9 bureaux JICA/JOCV concernant la coopération technique de projet-type, la coopération financière non remboursable et la fourniture d'équipements.

Gros

Evaluation par des tiers du Centre de formation professionnelle du Paraguay

Les membres de la presse observateurs extérieurs du développement des ressources humaines

Au cours de l'exercice 1998, le nombre d'évaluations de projets de la JICA menées par les membres de la presse a augmenté et a été porté à 5. L'Agence s'est efforcée non seulement de réaliser des évaluations objectives représentatives des opinions du grand public, mais aussi de publier dans leur intégralité les textes des rapports d'évaluations réalisées par des tiers. L'une de ces évaluations, qui a été effectuée par M. Takashi Nagazawa, directeur adjoint de la Division Marché de Fiji Press, concerne le projet du Centre de formation professionnelle du Paraguay (CEV) - un exemple type de l'aide de la JICA sur le plan du développement des ressources humaines en Amérique latine.

Au Paraguay, 70 % de la population est âgée de moins de 30 ans. L'agriculture demeure le principal secteur d'activité et les industries locales ne peuvent encore absorber tous les jeunes entrant sur le marché du travail. En outre, le Paraguay est confronté à un défi de taille avec l'extension du Mercado Común del Sur (Mecosur).

Le CEV ne bénéficie plus d'aide depuis 20

ans et cette institution doit faire face à une situation budgétaire difficile. Cependant, les stagiaires qui sont revenus au Paraguay après un stage au Japon ont aussi réussi à obtenir un emploi sûr. Sur les équipements et les outils fournis par le Japon, 95 % sont encore utilisés, ce qui traduit l'intérêt marqué pour la gestion du matériel au CEV (sous la supervision d'experts japonais) et l'adaptabilité des Paraguayens.

Cependant, il s'est avéré impossible de suivre l'évolution de la technique. Aussi, le renouvellement de l'équipement et des méthodes d'enseignement sont à la traîne. Le CEV a donc essuyé des critiques pour ne pas être correctement sensibilisé aux problèmes que sont la moyenne d'âge élevée des enseignants et leur faible niveau technique.

M. Nagazawa a indiqué dans ses conclusions que le projet pouvait être considéré comme un succès en ce que les Paraguayens s'étaient bien adaptés aux méthodes japonaises de gestion et que les objectifs originels avaient été correctement réalisés. Dans le même temps toutefois, il a signalé combien il était important pour le gou-



Façade du Centre de formation professionnelle Carlos Antonio Lopez au Paraguay

vernement paraguayen de ne pas s'appuyer uniquement sur l'aide mais de faire en sorte, par l'initiative personnelle, que le centre de formation sache réagir rapidement face à l'évolution de la situation économique.



Expert de la coopération technique réparant un équipement de la Société nationale de télévision indonésienne dans le cadre du suivi de la coopération



Présentation du programme

L'entretien et la gestion d'un projet incombent au pays récipiendaire une fois la coopération terminée, mais des problèmes surgissent souvent. Les équipements fournis peuvent par exemple présenter des défaillances, ou l'institution responsable de la mise en œuvre du projet dans le pays récipiendaire peut se trouver à court de fonds.

Une fois la coopération achevée, il est donc important de demeurer attentif à l'évolution de la situation. En cas de problème, des efforts sont déployés pour maintenir, pérenniser et consolider les résultats obtenus en offrant un soutien à l'institution ou au pays partenaire, et en appuyant les efforts d'autodéveloppement.

En outre, une aide supplémentaire est fournie pour maintenir les liens avec les personnes qui ont reçu une formation au Japon et améliorer la pérennité et les effets du transfert de technologie* des années après l'achèvement d'un projet.

Types de projets et résultats

Coopération ultérieure pour le programme de formation

Des associations d'anciens stagiaires créées dans 71 pays servent de passerelle entre le Japon et ces pays. En sus des échanges, certaines d'entre elles ont récemment élargi leur champ d'action. Celles du Sri Lanka et du Pakistan, par exemple, jouent un rôle actif dans le développement social de leurs pays, en se rendant dans les villages sans installations médicales où elles réalisent des bilans médicaux et dispensent des soins. La JICA appuie ces nouvelles activités par l'octroi de subventions dans le cadre d'une coopération ultérieure pour des projets de formation.

L'association d'anciens stagiaires de Mexico a célébré le 20^{ème} anniversaire de sa création en mars 1999. A cette occasion, l'association mexicaine a invité des représentants d'autres associations d'anciens stagiaires à Mexico, pour participer à une réunion des associations d'Amérique centrale et des Caraïbes, organisée par le comité de liaison régional.

Cette réunion s'est avérée importante pour trois raisons : elle a fourni l'occasion de présenter les activités des associations de chaque pays, d'engager un débat animé sur les futures activités conjointes et les perspectives de coopération régionales (coopération Sud-Sud¹) et révélé ainsi des possibilités de faire intervenir les membres des associations dans les projets de la JICA.

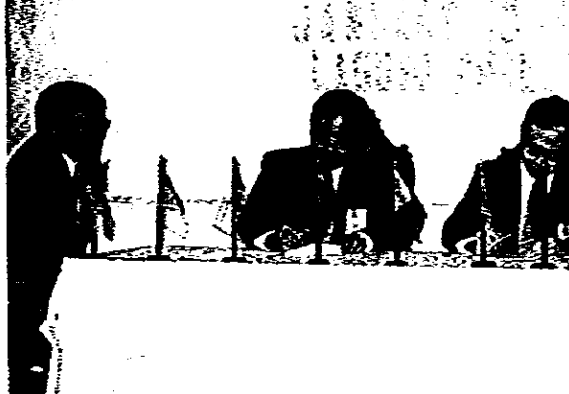
Coopération ultérieure pour le programme d'invitation de jeunes adultes

Concernant le programme d'invitation de jeunes adultes, des missions de coopération ultérieure sont envoyées dans divers pays pour renforcer les liens d'amitié et de confiance noués lors des visites de jeunes de ces pays au Japon. Ces missions sont constituées de jeunes Japonais qui se sont liés avec les visiteurs étrangers, de membres des familles qui les ont accueillis pendant leur séjour au Japon et d'agents des organisations concernées.

Au cours de l'exercice 1998, des missions de coopération ultérieure ont été envoyées aux Philippines, en Thaïlande et en Malaisie, où les liens d'amitié avec d'anciens participants au programme ont pu être renoués. Les membres de ces missions ont visité les endroits dans lesquels ces anciens participants travaillent aujourd'hui et ont été accueillis dans des familles. Partout où ils se sont rendus, ils ont été assurés de rencontres amicales et d'un accueil chaleureux.

Les activités des associations d'anciens stagiaires dans la région de l'ANASE se développent toujours plus activement et la JICA fournit des appuis de coopération

EXECUTIVE COUNCIL



Réunion du comité de liaison des programmes d'échange des associations d'anciens stagiaires du programme d'invitation de jeunes adultes de la région de l'ANASE.



financière non remboursable pour les renforcer. Les différentes associations d'anciens stagiaires organisent mutuellement chaque année des réunions du comité de liaison des programmes d'échange. Elles assurent par ailleurs elles-mêmes la promotion de projets d'échange avec le Japon et organisent dans ce cadre des festivals et des expositions de photographies et de tableaux. Elles servent donc de passerelles entre leurs propres pays et le Japon, tout en jouant de nouveaux rôles dans les projets qui visent le bien-être de la population et la formation des jeunes dans leurs pays.

Les liens d'amitié forgés entre le Japon et les différents pays par le programme d'invitation de jeunes adultes se développent rapidement grâce au programme de coopération ultérieure.

● Suivi des programmes de fourniture d'équipements et de coopération financière non remboursable

Lorsque la situation financière d'un pays récipiendaire se détériore, il peut alors éprouver des difficultés à entretenir et à gérer les équipements et installations livrés grâce aux programmes de fourniture d'équipements et de coopération financière non remboursable. Les équipements et installations peuvent aussi être endommagés suite à une catastrophe naturelle. Il est donc possible qu'une technologie transférée moyennant des efforts considérables ne puisse être effectivement utilisée ou que l'on ne puisse faire la démonstration de toutes les fonctions des installations et des machines. Dans les cas de ce type, la JICA fournit un soutien supplémentaire et répare les machines et les équipements dans le cadre du programme de suivi. L'aide est fournie de sorte que le projet et la technologie transférée retrouvent leurs fonctions et qu'un dévelop-

pement durable soit assuré.

Le cas s'est présenté en Indonésie, en 1988, lorsque le gouvernement japonais a fourni un apport de coopération financière non remboursable de 520 millions de yens à la Société nationale de télévision indonésienne (*Televisi Republik Indonesia*, TVRI). Cet apport devait lui servir à se procurer des équipements destinés à la mise en forme d'informations et d'images réunies en interne ou distribuées par l'étranger pour la production d'émissions d'actualités.

La TVRI a ainsi produit des émissions d'actualités avec l'équipement fourni dans le cadre du projet et a bénéficié de l'assistance et des conseils offerts par les experts de la coopération technique de la JICA. L'équipement a par ailleurs été correctement entretenu et géré.

Au moment où une réparation s'est imposée, un délai considérable s'était toutefois écoulé depuis la fourniture de l'équipement et l'Indonésie était touchée par la crise économique. Celle-ci a empêché la TVRI d'assurer elle-même les réparations. C'est pourquoi le gouvernement indonésien a demandé au gouvernement japonais d'intervenir dans le cadre du suivi du projet.

Suite à cette demande, la JICA a envoyé un ingénieur examiner l'équipement. A partir du rapport soumis par ce dernier, les pièces nécessaires pour la réparation ont été fournies et un technicien a été envoyé un mois sur place pour donner des instructions en matière de réparation et de maintenance. Le coût du projet de suivi s'élève à près de 18,5 millions de yens. Toutefois, il permet aujourd'hui à TVRI de présenter à ses 80 millions de téléspectateurs les toutes dernières nouvelles de l'actualité nationale et internationale avec des images stables et un son de qualité.

Aux îles Fidji, une demande croissante d'équipements de climatisation a conduit les instructeurs de l'Institut de technologie des Fidji (qui avaient participé au stage de

formation en groupe de la JICA relatif à la technologie de la climatisation) à dispenser un enseignement technique aux élèves venus des îles Fidji et des alentours. L'Institut disposait d'un équipement insuffisant et dépassé, impropre à des fins d'enseignement. Le gouvernement des îles Fidji s'est adressé au gouvernement japonais pour qu'il lui fournisse l'équipement pédagogique requis. Un groupe d'étude a été envoyé depuis le Japon pour apprécier la qualité de l'enseignement technique dispensé à l'Institut, la situation de l'emploi des étudiants diplômés et les activités des anciens participants à la formation. Le groupe d'étude a confirmé qu'un matériel d'enseignement adapté était nécessaire afin que les anciens participants au stage puissent utiliser les compétences qu'ils avaient acquises durant leur formation pour implanter et développer la technologie de la climatisation aux îles Fidji. La JICA a fourni l'équipement requis conformément aux conclusions du groupe d'étude.

● Suivi et coopération ultérieure pour le programme de coopération technique de projet-type

Lorsqu'un projet de coopération technique de projet-type arrive à échéance, il peut parfois s'avérer nécessaire d'assurer un suivi en étendant d'un ou deux ans la période de coopération définie à l'origine. Ces mesures permettent de compenser l'incapacité à atteindre les objectifs fixés dans certains domaines spécifiques ou de faire en sorte que les effets du projet se concrétisent et qu'un développement autonome soit bien assuré. La fourniture d'équipements supplémentaires et l'envoi d'experts peuvent par ailleurs s'avérer nécessaires deux à trois ans après l'achèvement du projet dans le cadre des activités de coopération ultérieure, afin de redynamiser ce dernier.

Au Tonga, le Centre de recherche sur la pêche en est une bonne illustration. Construit dans le cadre de la coopération financière non remboursable, cet établissement doit permettre à la population du Tonga de bénéficier d'un apport régulier de protéines par l'entretien et l'accroissement des ressources du récif corallien. En s'appuyant sur les installations du Centre, une coopération technique de projet-type a été assurée sur une période de cinq ans entre 1991 et 1996. Une assistance technique a été fournie dans le domaine de l'élevage piscicole, de la production et de la libération de naissains, et enfin du contrôle des ressources au sein du récif corallien. A la fin de la période de coopération, il a été décidé d'assurer un suivi sur le plan de la conchyliculture et du contrôle des ressources. Après deux ans, un système de production de turbos ("sabots") et de contrôle des ressources a été instauré, avec la participation de la communauté, sur les aires de ponton des villages tongans. En outre, un circuit a été mis en place pour l'expédition de

grands bénéficiers sur des marchés étrangers qui proposent des produits aquacoles pour leur valeur décorative. Cette activité est devenue une source importante de revenus et a permis d'assurer le développement autonome du projet après son achèvement.

En Malaisie, un département Fonderie a été constitué à l'Institut malais pour les normes et la recherche industrielle (*Standards and Industrial Research Institute of Malaysia - SIRIM*), ministère des Sciences, de la technologie et de l'environnement. Une coopération technique de projet-type a été assurée pendant cinq ans à partir d'octobre 1988. L'objectif était d'instaurer pour les fonderies locales un système visant la mise en œuvre de support technique sous la forme de conseils et de visites de formation par le département Fonderie de la SIRIM.

Au terme des cinq ans, le département a maintenu son soutien technique aux fonderies locales. Entre la fin de la coopération et la fin 1997, le département a organisé 78 visites de formation, traité 738 dossiers de services de tests et d'inspection, et 40 dossiers de développement de produit. Le coup d'envoi a par ailleurs été donné en 1997 à une formation technique spécifique adaptée aux besoins des entreprises.

Toutefois, quatre ans et demi après la fin de la coopération, les progrès industriels en Malaisie ont amené les fonderies locales à exiger de la part du SIRIM un niveau d'expertise plus élevé. Une coopération ultérieure a donc été assurée au cours de l'exercice 1998 en vue non seulement d'améliorer le niveau technique du SIRIM mais aussi de réparer et rénover les équipements fournis. Un cours de formation spécial par pays sur cinq ans dans le domaine de la fonderie a été lancé au cours de l'exercice 1998 spécialement à destination du personnel du SIRIM et l'on espère qu'il sera efficace en association avec l'apport de coopération ultérieure.

● Suivi pour le programme d'études de développement

Des études de suivi sont réalisées pour évaluer l'état d'avancement de projets entrepris à la suite d'études de développement, dans le but d'accroître l'efficacité de ces dernières, et les résultats sont pris en compte pour les études suivantes.

Le district sud du Kenya dans la région de Mombasa a été déclaré prioritaire dans le plan quinquennal de développement national. Pour permettre une mise en œuvre plus efficace du plan, une carte de base du territoire national, destinée à servir d'orientation pour la planification du développement, a été établie en mars 1991 et présentée au gouvernement kenyan. Afin de voir comment cette carte était utilisée dans la pratique, une mission d'étude de suivi a été envoyée dans la région au cours de l'exercice 1998. La mission a établi que près de 15 000 exemplaires de la carte avaient été vendus et

III

CHRONIQUE

Evaluation et suivi / SUIVI

étaient utilisés par les ministères gouvernementaux, notamment ceux des Travaux publics, de la Gestion des ressources hydrauliques, de l'Agriculture, de l'Energie, du Tourisme, des Transports et des communications, par les organisations publiques, telles que les compagnies de l'eau et de l'électricité, ainsi que par les autres donateurs et les sociétés privées.

La mission d'étude a également examiné la manière dont les cartes étaient utilisées. Il a constaté que l'on s'en était servi, par exemple, dans le projet de réfection de la liaison routière entre Nairobi et Mombasa, projet qui est financé par la Banque mondiale, et dans le projet d'installation d'un oléoduc entre Mombasa et Kisumu. La carte devait par ailleurs être utilisée lors du recensement prévu en août 1999. Il est donc apparu clairement que la carte de base créée dans le cadre du projet original d'étude de développement était utilisée de manière extrêmement efficace.

❶ Suivi du programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

Dans certains cas, l'évolution des conditions sociales et économiques rend nécessaire une prolongation d'un projet de mission d'une équipe de volontaires parvenu à son terme.

Le programme des JOCV cherche à accroître l'impact de la coopération en envoyant des volontaires en mission individuelle en fonction de demandes soumises par le pays récipiendaire.

Ainsi, dans le cadre du projet visant à promouvoir le développement de la colonie Burasugarai au Paraguay, des JOCV ont été envoyés sur une période de 7 ans, de novembre 1987 à octobre 1994, pour travailler sur les méthodes de culture des légumes (notamment, tomates et concombres) et des fruits (oranges et mangues, par exemple). Ils ont à cette occasion contribué à relever le niveau de vie des fermiers paraguayens. Une fois le projet terminé, l'envoi de JOCV spécialistes des légumes, des fruits, de la phytopathologie et des dommages causés par les insectes s'est poursuivi dans la région. Actuellement, les experts de la culture des légumes tentent de proposer des méthodes de culture organique et de culture sous serre plastique. Ceci est un bon exemple de suivi assuré dans le cadre des activités des JOCV.

La JICA participe à diverses activités afin que l'expérience acquise par les JOCV profite à la collectivité japonaise – puisqu'il s'agit là d'un des objectifs des projets des JOCV. Un appui est fourni à des associations d'anciens volontaires créées en fonction de la préfecture et du domaine de compétences. Un soutien est assuré dans le cadre de prestations de conseillers d'orientation professionnelle qui aident les volontaires de retour au Japon à réintégrer le marché du travail.

Recherche



Discussion animée au sein d'un comité d'étude du système financier.

Présentation du programme

Les thèmes de l'aide s'écartent de plus en plus des domaines traditionnels contribuant directement au renforcement de la productivité pour englober aujourd'hui la santé et les soins médicaux, l'enseignement, l'environnement et d'autres domaines du développement social. Ces dernières années, des questions à réexaminer sous une autre perspective, comme la pauvreté, la démocratisation et la participation des femmes au développement (PFD), ont pris une importance croissante par rapport à l'aide.

La recherche a pour objet de proposer des orientations futures pour les programmes de la JICA compte tenu de la complexité et de la diversité croissante des thèmes de l'aide et de contribuer à la mise en œuvre efficace et productive des projets. La recherche se poursuit donc sur

deux plans : l'orientation des programmes et la stratégie de l'aide d'une part et d'autre part, l'actualisation et l'extension des connaissances et de l'expertise requises pour l'amélioration des programmes.

Types d'activités et résultats

Les PED ont des profils différents, notamment en fonction de leurs conditions naturelles et de leur état de développement. Aussi, est-il de la responsabilité des donateurs d'évaluer le profil de chaque pays et de fournir l'aide à ceux qui en ont le plus besoin et par les moyens les plus adaptés.

En 1986, la JICA a constitué des groupes d'étude par pays chargés d'aborder trois ou quatre régions par an. Ces groupes étudient les problèmes liés à l'aide dans ces

Gros

Chapitre 4

Recherche de base sur le soutien à la modernisation des systèmes juridiques

La création de systèmes juridiques prend une importance croissante

La modernisation des systèmes juridiques est peut-être un domaine mal connu de la coopération internationale. Toutefois, le développement d'une nation dépend de l'existence d'un système de lois complet et d'une application juste et équitable de ces dernières. On ne peut en effet envisager de développement démocratique pour un pays si l'injustice est nécessaire courante, si les règles ne sont pas respectées dans les affaires et si l'on ne peut garantir la sécurité des personnes.

Où à mieux pris conscience ces dernières années de l'importance de l'instauration d'un système juridique pour la transition vers la démocratie et l'adoption d'une économie de marché par les anciens pays communistes. La modernisation du système juridique est par ailleurs essentielle pour le développement d'un pays : elle favorise la participation d'un large public à la vie politique, accroît

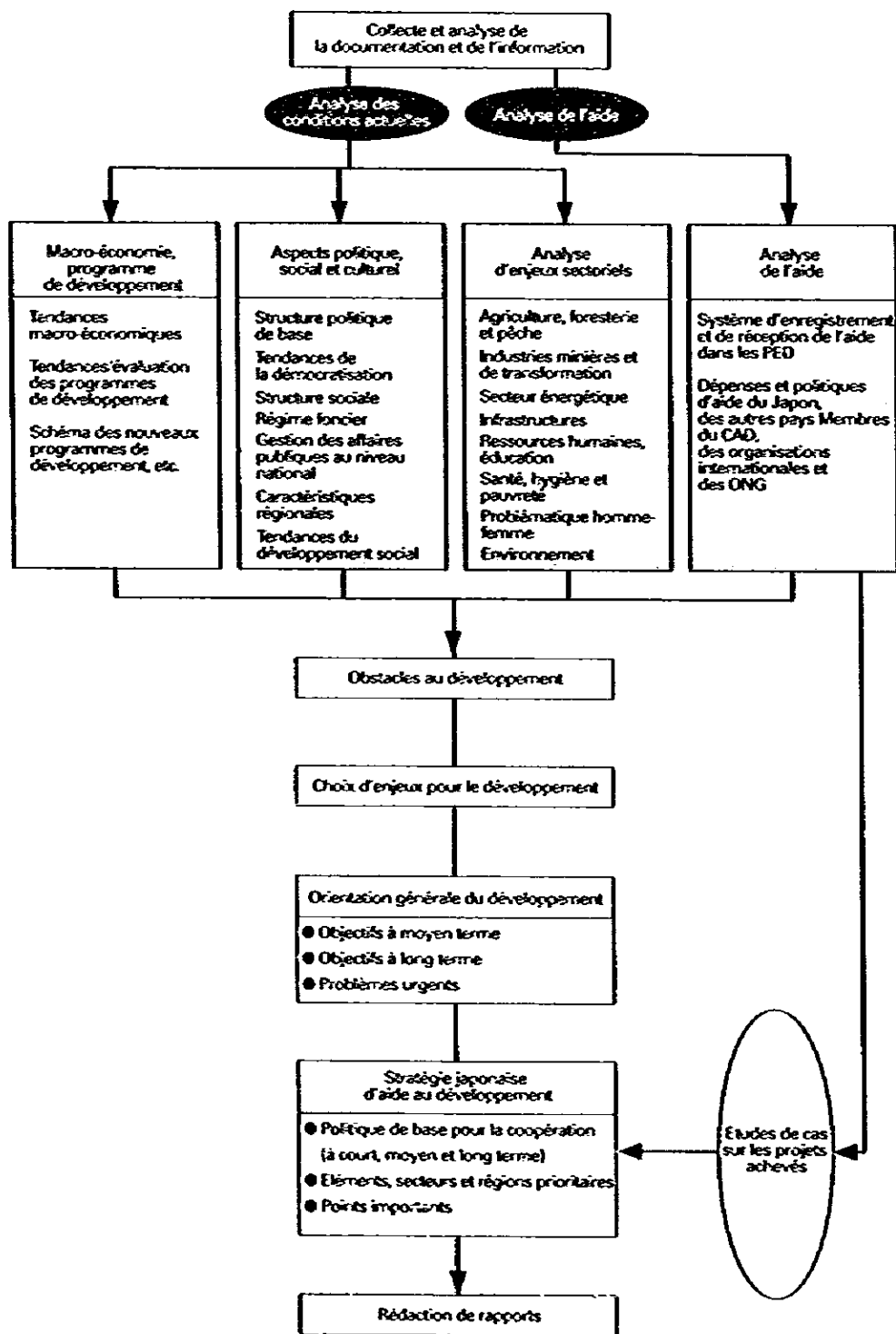
l'efficacité de l'action de l'Etat et stimule l'investissement. Aussi, de nombreux organismes d'aide à l'étranger s'investissent dans le soutien à l'amélioration des institutions juridiques. La JICA a également commencé à fournir une coopération dans ce domaine par l'envoi d'experts.

Une équipe formée autour de M. Yasuhiro Sato, qui dépendait précédemment du département des Affaires juridiques à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et qui dispose d'une grande expérience sur le plan de la pratique et de la recherche au niveau international dans ce domaine, procède actuellement à l'étude et à l'analyse des tendances et des méthodes liées au soutien en faveur de l'amélioration des institutions juridiques internationales. Les résultats de l'étude ont été résumés dans le "Rapport de recherche de

base sur le soutien en faveur de l'amélioration des systèmes juridiques."

Dans le droit fil des conclusions de ce rapport, au séminaire intitulé "Soutien à la modernisation des systèmes juridiques dans les pays en développement" s'est tenu le 22 septembre 1988. Parmi les intervenants figuraient des spécialistes du monde universitaire et des agents d'organismes internationaux. Les conférences et les discussions qui se sont déroulées concernaient les tendances évolutives en matière de soutien en faveur d'une amélioration des institutions juridiques. Les minutes de séminaire ont été résumées sous la forme d'un document intitulé "Série de séminaires internationaux de recherche générale (SR 1) - soutien à la modernisation des systèmes juridiques dans les pays en développement."

Figure 3.78 Déroulement des études de l'aide par pays



pays dans une perspective à moyen et à long terme puis font des propositions à partir de leurs études.

Les autres activités consistent à 1) étudier l'expérience et les connaissances du Japon ainsi que les méthodes utilisées par les autres pays industrialisés pour la mise en œuvre de l'aide dans les PED ; 2) étudier la manière de tirer les enseignements des activités d'aide en systématisant l'expérience acquise sur le plan de la coopération technique ; 3) étudier les méthodes pratiques pour promouvoir une coopération internationale associant le public ; et 4) étudier la manière d'améliorer les méthodes de coopération et les structures de mise en œuvre en fonction des compétences et des cadres institutionnels requis par les PED pour réaliser leurs politiques économiques et financières.

Les études et les recherches menées au cours de l'exercice 1998 sont résumées dans le tableau 3-19.

Les résultats de ces recherches sont activement exploités 1) pour améliorer la manière dont sont élaborés les prin-

cipes directeurs régissant les programmes et les méthodes de coopération de la JICA, 2) comme données de base pour la compilation de matériels pédagogiques pour les cours de formation des experts et 3) pour les conférences internationales organisées sur le transfert de technologie*.

Une conférence internationale sur le transfert de technologie intitulée "Initiatives de santé durant la crise économique en Asie : une approche axée sur l'être humain" s'est tenue en avril 1998 sous le patronage du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Santé et des affaires sociales, du Fonds de coopération économique du Japon (OECF) et de la Fondation pour les études supérieures en développement international (FASID). Les spécialistes du domaine des secteurs public et privé étaient conviés. Des débats ont été organisés avec le grand public sur les effets induits par la crise financière en Asie du Sud-Ouest sur la santé et la nutrition des populations de cette région et sur la manière dont ce problème devait être abordé.

III



Tableau 3-19 Résultats des recherches menées au cours de l'exercice 1998

Recherche sur l'aide par pays	Pérou (suite) Chine (deuxième phase) (suite) Indonésie (troisième phase) (suite) Philippines (troisième phase)
Recherche sur la transition de technologie	Recherche de base sur la prévention des catastrophes et le développement (suite) Stratégies de coopération des pays industrialisés dans les pays de l'Afrique subsaharienne (RU) (en cours) Études visant à consolider les concepts de coopération pour le développement humain
Recherche sur les méthodes de coopération technique	Recherche de base sur le soutien à la modernisation des systèmes juridiques (suite)
Études de base sur la promotion de la coopération associant le public	Participation du gouvernement local à la coopération internationale (phase II) (suite) Participation du gouvernement local à la coopération internationale (phase III) Sensibilisation au développement
Recherche sur la systématisation de l'expérience acquise lors des projets	Formation professionnelle et enseignement (suite) Protection maternelle et à l'enfance (suite) Afrique subsaharienne (suite) Enseignement supérieur
Recherche de base sur la coopération de soutien à l'élaboration des politiques	Finances
Renforcement de la recherche sur des thèmes spécifiques	Pratiques du développement dans les domaines de la santé locale et des soins médicaux à Oïnzima et son application dans les pays en développement
Conférence internationale sur le transfert de technologie	Réunion sur le soutien à la coopération Sud-Sud "Initiatives de santé durant la crise économique en Asie : une approche axée sur l'être humain" Conférence du réseau de recherche sur le développement international Asie Afrique

Recrutement et formation d'experts de la coopération technique



Atelier conjoint d'ONG et de la JICA.

Présentation du programme

La coopération technique est conçue pour contribuer à la promotion des ressources humaines dans les pays en développement par des transferts de technologie fondés sur des contacts humains directs. La compétence des experts responsables des transferts constitue donc un facteur de réussite essentiel.

Ces dernières années, la coopération technique est devenue plus complexe, plus diversifiée et plus élaborée face à de nouveaux enjeux tels que l'appui aux anciens pays communistes en phase de démocratisation et d'amélioration de leurs dispositifs financiers et juridiques. La réussite de la coopération passe donc par le recrutement et la formation d'experts compétents et chevronnés.

L'Institut de coopération internationale, qui relève de la JICA, est chargé de ce travail. Depuis sa création en 1983, cet institut travaille dans trois grands domaines : (1) le recrutement et la formation d'experts ; (2) des études et recherches destinées à consolider les bases de la coopération technique ; (3) la collecte et la diffusion de l'information technique.

Contenu du programme

Formation des experts

Des formations sont organisées pour fournir aux experts les compétences générales et spécialisées leur permettant de répondre aux besoins des pays récipiendaires.

Formation des experts avant et pendant leur affectation

Les stages suivants s'adressent généralement à des experts envoyés à l'étranger pour plus d'un an :

1. Stage en groupe avant affectation

Les experts suivent ce stage avant leur départ. Le pro-

gramme comprend deux semaines de formation générale sur des aspects tels que les conditions locales et la surveillance médicale ainsi que trois semaines d'apprentissage d'une langue. Au cours de l'exercice 1998, ce stage a eu sept éditions.

L'accent est mis avant tout sur le développement des techniques de communication dans les régions en développement, par une appréciation de cultures différentes et le recours à des méthodes de présentation. Les stagiaires suivent des cours d'anglais et, si nécessaire, d'une autre langue telle que le chinois, l'espagnol, le français, l'indonésien, le thaï ou le russe.

Au cours de l'exercice 1998, 897 personnes, dont 702 experts et 195 conjoints, ont participé à ce stage.

2. Formation linguistique individuelle

Des cours sont organisés à titre individuel pour les experts qui ont besoin d'améliorer leurs capacités linguistiques.

3. Enseignement d'une langue locale

Suivant le pays et le type d'affectation d'un expert, il peut lui être nécessaire d'apprendre à parler la langue locale, autre que l'anglais, l'espagnol ou le français.

Un système d'enseignement de langues locales a donc été mis en place au cours de l'exercice 1997. Au cours de l'exercice 1998, 117 experts en ont bénéficié dans 21 pays.

4. Formation technique individuelle

Une formation technique est prévue dans des institutions japonaises compétentes pour développer ou compléter les connaissances techniques des experts. Au cours de l'exercice 1998, 92 personnes ont bénéficié de cette formation.

Formation d'experts de la coopération technique

Un stage destiné à des personnes qui doivent bientôt être affectées à l'étranger à titre d'experts est conçu pour leur apporter les connaissances et compétences requises pour des transferts de technologie et de savoir-faire spécialisés. Au cours de l'exercice 1998, ce stage de 9 semaines a été organisé trois fois, et 155 personnes y ont participé.

La liste des stages organisés figure dans le tableau 3-20.

Formation approfondie en matière de coopération technique

Cette formation concerne la coopération technique de projet-type et s'adresse en particulier aux chefs et aux coordinateurs de projets. Une formation centrée sur l'administration des projets se déroule actuellement dans le cadre des stages avant affectation.

Au cours de l'exercice 1998, ce stage d'au moins deux semaines a été organisé deux fois et 32 personnes y ont participé. Le stage était exclusivement destiné aux coordinateurs et centré sur la gestion des projets, la comptabilité et les méthodes de gestion du cycle du projet (GCP)*

Liens avec les administrations locales et développement des ressources humaines

1. Formation à la gestion en matière de coopération internationale pour les agents d'administrations locales, etc.

Cette formation est destinée au soutien de la coopération internationale assurée par les administrations locales. Au cours de l'exercice 1998, un stage de formation pratique d'une semaine et un stage optionnel de formation linguistique de trois semaines ont été organisés à trois occasions à l'Institut de coopération internationale de Tokyo. La formation s'est par ailleurs déroulée une fois au Centre international d'Osaka. Au total, 80 personnes ont participé aux stages.

2. Formation conjointe des ONG et de la JICA

Cette formation, qui a été dispensée à 33 personnes à l'Institut de coopération internationale en novembre 1998, avait pour objectif de permettre aux ONG et à la JICA d'étudier leurs méthodes respectives de gestion des projets et de renforcer les liens de part et d'autre.

3. Atelier conjoint des ONG et de la JICA

Afin de renforcer la compréhension des activités respectives des ONG et de l'APD, cinq ONG de quatre pays d'Asie et treize ONG du Japon se sont réunies à Okinawa en mars 1999 pour un atelier. Un symposium ouvert au grand public a été organisé. Il a été suivi par environ 200 personnes.

4. Formation de ressources humaines pour la coopération internationale

Cette formation s'est déroulée sur une période de deux

semaines en mars 1999 à Okinawa et en Malaisie. Elle avait pour objectif de mieux faire comprendre la coopération internationale et de former du personnel capable de prendre part à l'avenir à des activités liées à ce thème. Elle a été suivie par 27 personnes, notamment par le personnel de l'administration préfectorale d'Okinawa, des employés d'organismes d'échanges internationaux et des étudiants diplômés.

Spécialistes juniors

Cette formation est destinée spécifiquement à des jeunes ayant acquis une expérience internationale (par exemple à titre de JPO* ou de volontaire JOCV) recrutés et formés pour jouer un rôle d'expert ou autre au sein de la coopération technique. Ils ont été 24 nouvellement recrutés au cours de l'exercice 1998 et 78 personnes, notamment celles poursuivant leur formation, ont reçu un enseignement au Japon et à l'étranger.

Formation à long terme à l'étranger

Cette formation s'adresse au personnel du secteur privé et des ministères du gouvernement, aux anciens JOCV et au personnel de la JICA ; son but est de former les personnes qui participeront à la coopération internationale. Les stagiaires acquièrent le savoir-faire requis pour intervenir ensuite comme des experts possédant des compétences pratiques et des qualités d'animateur.

Au cours de l'exercice 1998, 34 personnes ont été envoyées jusqu'à deux ans dans des établissements d'enseignement ou de recherche de pays industrialisés et de pays en développement. Parmi elles figuraient 9 membres du secteur privé (notamment d'anciens JOCV), 13 fonctionnaires et 12 membres du personnel de la JICA. Les sujets étudiés concernaient le développement de l'agriculture et des villages ruraux dans les PED, le développement régional, la protection de l'environnement, la santé et l'hygiène publique et le développement participatif*. Les études ont été menées dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche au Royaume-Uni et aux Etats-Unis ainsi que dans les bureaux d'organismes internationaux au Bangladesh et aux Philippines.

Après avoir terminé leur formation, les stagiaires reviennent au Japon et prennent part aux projets de la

Stages de formation dispensés au cours de l'exercice 1998

Premier stage (8 juin au 7 août)	Deuxième stage (7 septembre au 6 novembre)	Troisième stage (11 janvier au 12 mars)
Agriculture générale	Gestion du milieu marin	Infrastructure des villages ruraux
Forêt	Infrastructures	Forêt communautaire
Industrie lourde et développement énergétique	Problèmes environnementaux mondiaux et évaluations environnementales	Infrastructures
Enseignement technique et formation professionnelle	Population et santé génésique	Enseignement technique et formation professionnelle
Éducation	Lutte contre la pauvreté prenant en compte la différenciation homme-femme	Environnement urbain et lutte contre la pollution
Hygiène de l'environnement	Méthodes d'étude sur les catégories sociales et le genre	Soins de santé primaires

III

JICA en tant qu'experts de la coopération technique ou sont envoyés dans des PED dans le cadre de missions d'études.

Mise en œuvre d'un système interne

Un système interne dans lequel la JICA donne à ses participants la possibilité de suivre une formation dans ses bureaux à l'étranger est actuellement mis en œuvre pour favoriser une meilleure compréhension de la coopération internationale. Celui-ci s'adresse tout spécialement aux étudiants diplômés qui ont choisi l'aide au développement comme sujet de recherche et qui figurent parmi les candidats les plus susceptibles de participer aux projets d'aide à l'avenir. L'un des objectifs est de favoriser l'acquisition d'une qualification harmonieuse. Une formation de ce type a été dispensée au cours de l'exercice 1998 à 37 personnes, parmi lesquelles 15 ont étudié dans six pays différents, notamment en Thaïlande et en Inde, et 22 ont étudié au Japon.

Recrutement des experts

Les dispositifs indiqués ci-dessous ont été mis en place pour permettre le recrutement continu d'experts, de manière à pouvoir envoyer sans délai à l'étranger des personnes très compétentes, en réponse aux demandes soumises par les pays en développement.

Spécialistes du développement

Des experts bénéficiant d'une grande expérience de la coopération technique et disposant de hautes compétences techniques sont recrutés pour des postes clés touchant à des activités à l'étranger (notamment comme chefs de projets de la coopération technique de projet-type) ou au Japon (comme consultants internes, responsables de programmes pour des études de développement, organisateurs de stages de formation ou directeurs d'études et de recherches).

Au cours de l'exercice 1998, 91 spécialistes du développement ont été employés, dont onze nouvellement recrutés.

Conseillers spéciaux

Ces conseillers sont recrutés surtout parmi les experts rentrés au Japon après une affectation à l'étranger, et sont employés pour une période déterminée avant une nouvelle affectation outre-mer. Trente nouveaux conseillers spéciaux ont été recrutés au cours de l'exercice 1998.

Conseillers techniques spécialisés

Des experts confirmés et hautement spécialisés sont recrutés pour fournir des conseils dans tous les domaines de la coopération technique. Trois experts-conseils sont employés à l'heure actuelle pour couvrir le développement dans les trois domaines que sont le secteur social, le secteur des mines et des industries de transformation et le secteur agricole.

Enregistrement des experts

Les coordonnées de personnes qui souhaitent participer à des activités en tant qu'experts sont inscrites sur un registre, de manière à pouvoir organiser dans les plus brefs délais des affectations à l'étranger en cas de besoin. A la fin de l'exercice 1998, 2 563 personnes étaient inscrites, dont 492 ayant participé au programme de formation des experts.

Recrutement d'experts à l'extérieur

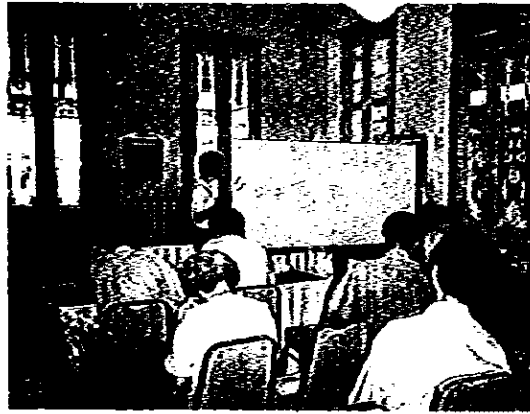
Parmi les problèmes urgents que rencontrent les pays d'Afrique figurent le soutien aux femmes dans les villages d'agriculteurs et de pêcheurs et l'enseignement de la finance à petite échelle. Malheureusement, il n'est vraiment pas aisé de trouver des experts dans ces domaines. Au cours de l'exercice 1998, deux campagnes de recrutement ouvertes ont été organisées, afin d'amener le personnel du secteur privé disposant des qualifications appropriées à s'engager dans la coopération internationale sur site et 37 experts ont ainsi été recrutés.

Associations régionales de liaison pour la coopération internationale

Des associations régionales de liaison pour la coopération internationale sont mises en place en collaboration avec les antennes et les centres de la JICA au Japon. Elles ont pour mission de resserrer les liens entre les experts à leur retour au Japon après un détachement à l'étranger, de contribuer à donner aux régions une perspective internationale, et de promouvoir une meilleure connaissance de la coopération internationale auprès du public.

Fin mars 1998, 33 associations régionales de liaison regroupaient environ 2 800 membres. Une réunion du comité central a été organisée en juillet 1998.

Appui aux activités des experts



Experts envoyés en Indonésie et leurs familles assistant à un exposé d'un membre d'une équipe chargée de fournir des conseils techniques.

III

Présentation du programme

L'appui de la JICA dans le domaine de la santé et des indemnités en cas d'accident a une influence importante sur le recrutement des experts. Il permet en effet non seulement aux experts envoyés dans des pays en développement aux conditions de vie difficiles de travailler sans inquiétude mais aussi d'assurer la qualité future de la coopération technique.

Un appui est donc fourni par la JICA dans les domaines indiqués ci-après.

Système de prestations sociales

Rémunération, allocations, etc.

Les experts perçoivent des indemnités d'affectation à l'étranger et des rémunérations au Japon :

(1) Indemnités d'affectation à l'étranger

Dans l'exercice de leurs fonctions, les experts à long terme reçoivent des indemnités d'affectation, de subsistance, de charge de famille, pour l'éducation d'enfants, une prime de connaissances linguistiques, des indemnités d'isolement géographique et une prime de spécialisation, alors que les experts à court terme reçoivent des indemnités de déplacement, une prime de connaissances linguistiques et une prime de spécialisation. Les indemnités d'affectation pour les experts de plus de 60 ans ont été réduites au cours de l'exercice 1998 en fonction du niveau des salaires au Japon et des tendances en matière de consommation.

(2) Rémunérations au Japon

L'expert perçoit une rémunération en poste et un traitement sur barème national en fonction de sa catégorisation au Japon. Toutefois, pour les mêmes raisons que celles indiquées dans le précédent paragraphe, les

rémunérations en poste des experts à long terme de plus de 60 ans ont été réduites au cours de l'exercice 1998.

Système de retour temporaire au Japon financé par l'Etat

Un expert à long terme envoyé pour deux ans ou plus dans des pays aux conditions de vie particulièrement difficiles est autorisé à s'absenter temporairement et à revenir au Japon afin de récupérer et de passer un bilan de santé. Après un an, il peut revenir au Japon pour participer à un symposium ou une conférence d'une association universitaire à laquelle il appartient. Si son épouse ou un membre de sa famille vient à décéder durant son affectation, il peut revenir au Japon pour assister aux funérailles.

Système de déplacement pour raison de santé

Les experts affectés sur de longues périodes dans des pays aux conditions de vie particulièrement difficiles sont autorisés à effectuer des déplacements pour raison de santé (bilans de santé, récupération, etc.). Les experts à long terme travaillant dans une zone de haute altitude bénéficient du droit à des voyages réguliers dans une zone basse.

Visites des épouses et des enfants

Pour le bien-être physique et mental des experts affectés à long terme et contraints de vivre séparés de leurs femmes et de leurs enfants, les deux systèmes suivants ont été prévus :

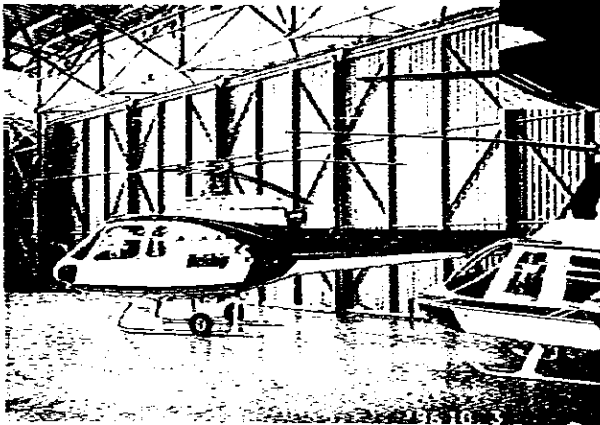
(1) Système de visites temporaires des enfants

Ce système permet aux experts de faire venir leurs enfants durant les vacances scolaires au Japon.

(2) Système de visites des épouses dans les régions impaludées

Les experts envoyés seuls dans les régions impaludées situées dans des pays aux conditions de vie particulièrement difficiles peuvent inviter leurs épouses sur place pour une durée déterminée.





Les experts envoyés dans des pays aux conditions sanitaires particulièrement difficiles ont droit au transport d'urgence.

Soins de santé

Les médecins et le personnel infirmier de la clinique du siège de la JICA peuvent être consultés par les experts et leurs familles. Chaque personne envoyée à l'étranger est soumise à un examen médical et un bilan de santé complet avant, pendant et après son détachement. Dans le cadre du système de soins de santé à l'étranger, une équipe-conseil sanitaire constituée de médecins et de personnel infirmier est envoyée dans chaque pays d'affectation et se tient à la disposition des experts et de leurs familles.

Pour renforcer ce dispositif, des infirmiers ou infirmières (appelés "administrateurs ou administratrices sanitaires") sont affectés dans les bureaux de représentation. En 1999, ce système était en place dans huit pays, et il doit être élargi à d'autres.

Les experts et leurs familles envoyés dans des pays aux conditions sanitaires particulièrement difficiles (102 en 1999) ont droit au transport d'urgence dans des centres hospitaliers polyvalents en cas de nécessité médicale urgente.

Mesures de sécurité

Des réunions de liaison et de consultation consacrées à la sécurité des experts sur le terrain sont organisées principalement au niveau des bureaux de représentation de la JICA, afin de recevoir et d'échanger des informations. Un réseau de liaison d'urgence a été établi entre les bureaux.

Dans les régions où les problèmes de sécurité sont particulièrement aigus, la JICA finance l'achat de matériel de télécommunication (système Inmarsat, réseau Iridium, téléphones portables) pour des messages urgents ainsi que de systèmes d'alarme et de protection. Elle finance également l'emploi de personnel de sécurité.

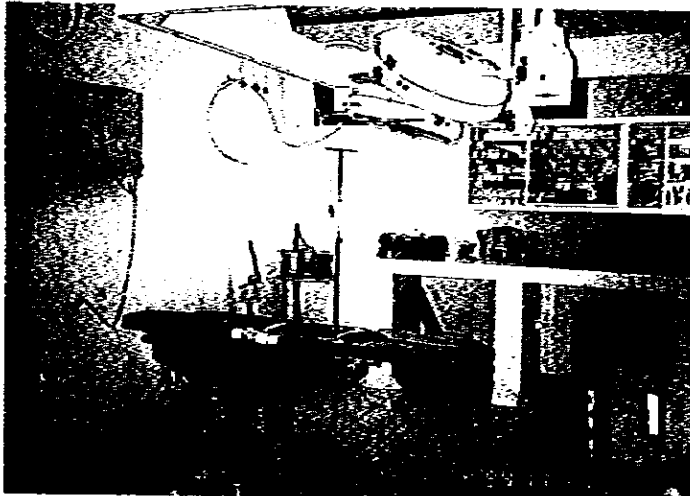
Des procédures sécuritaires ont été établies par l'affectation d'agents de sécurité chargés de donner des instructions au personnel de la JICA et par l'envoi d'équipes-conseils dans les pays d'affectation.

Indemnités en cas d'accident

Des mesures spéciales telles que la cotisation à un plan d'assurance spécifique pour les employés sont prises pour que tout expert qui aurait un accident dans le cadre de son travail à l'étranger ou des déplacements entre son domicile et son lieu de travail soit couvert par le système d'indemnisation des accidentés du travail financé par l'Etat japonais.

Publication de la revue "Expert"

La revue trimestrielle *Expert* sert à présenter les activités des experts et à mieux faire connaître les programmes de la JICA. A compter de l'exercice 1999, cette revue - ainsi que d'autres revues de la JICA - seront regroupées en une nouvelle revue intitulée "*JICA Frontiers*".



Inspection minutieuse afin d'évaluer la situation locale en matière de soins médicaux.



Prise en compte de la rémunération des experts, système de prestations médicales et sociales

Rémunérations, allocations, etc.	Indemnités d'affectation à l'étranger	Indemnités d'affectation
		Indemnités de subsistance
		Indemnités de charge de famille
		Indemnités pour l'éducation des enfants
		Prime de connaissances linguistiques
		Indemnités d'isolement géographique
		Prime de spécialisation
Équipement au Japon	Rémunération en poste	
	Traitement sur barème national	
Congés, etc.	Retour temporaire au Japon pour congé	
	Retour temporaire au Japon pour deuil	
	Retour temporaire au Japon pour participation à une conférence	
	Voyage pour raison de santé	
	Voyage pour raison de santé, emploi en haute altitude	
	Visites des enfants	
	Visite de l'épouse dans les régions impaludées	
Protection sociale, etc.	Indemnités en cas d'accidents survenant au cours du voyage au pays d'affectation, dans le cadre du travail ou pendant le déplacement sur le lieu de travail	
	Versements du plan d'aide mutuelle	
	Améliorations du cadre de vie	
Système de sécurité sociale		

* Certains éléments peuvent ne pas s'appliquer suivant les termes de l'affectation.

Société d'aide mutuelle à l'étranger

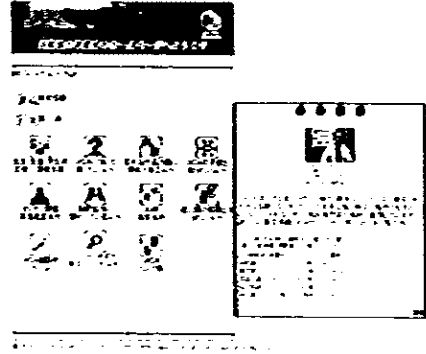
La société d'aide mutuelle à l'étranger a été établie pour que la vie des experts à l'étranger soit plus équilibrée et leur protection sociale renforcée. Cette société rembourse les frais liés aux accidents et traitements médicaux subis à l'étranger dans le cadre du travail ou non et fournit une prestation en cas de décès d'un expert pendant son détachement à l'étranger. La société est financée par des versements des experts et des dons de la JICA. Elle participe à des projets d'action sociale, tels que la distribution de cadeaux en signe de solidarité lors de catastrophes et l'apport de fournitures médicales d'urgence ou encore à d'autres activités, notamment le transport d'urgence le cas échéant. En avril 1999, la société d'aide mutuelle à l'étranger a fusionné avec la société d'aide mutuelle des JOCV, ce qui a conduit à la constitution de la société d'aide mutuelle de coopération internationale.

III

Chapitre

Renforcement des bases pour la mise en œuvre des projets / Appui aux activités des agents

Information et relations publiques



Informations en libre accès sur le site web de la JICA.

Présentation du programme

Diffusion de l'information à l'extérieur

Pour la promotion d'une coopération participative, il est essentiel que le grand public comprenne et soutienne l'APD et les projets de la JICA. A cet effet, l'Agence met le plus d'informations possible à disposition du public afin de lui permettre de mieux comprendre les programmes existants.

En outre, un groupe de travail a été constitué au sein de la JICA afin de se préparer à la Loi sur l'information publique concernant les sociétés à statut particulier.

Cette loi devrait entrer en vigueur d'ici un à deux ans.

De manière générale, les rapports établis par la JICA peuvent être consultés par tous. Ces rapports ainsi que la documentation sur les projets préparés par la JICA sont mis à la disposition du public dans la bibliothèque de l'Agence. D'autres éléments d'information qui ne font pas l'objet de restrictions peuvent être demandés de l'extérieur auprès de la division des relations publiques de l'Agence.

Par le passé, le public n'a pas eu accès à certains éléments d'information touchant aux relations avec des pays récipiendaires. Dans la mesure du possible, la JICA s'efforce désormais de mettre ces renseignements à la disposition du public après avoir obtenu l'accord des parties concernées, afin d'améliorer la transparence. Cette évolution concerne notamment :



*Bibliothèque de la JICA

Adresse :

The Institute for International Cooperation,
10-5, Ichigaya Honmura-cho, Tokyo

Tel. :

+81-3-3269-2301 (central)

Heures d'ouverture :

de 10h00 à 16h00

Fermeture :

Week-ends, jours fériés, jour anniversaire de la création de la JICA (1er août, jours spéciaux de fermeture (le dernier jour de chaque mois).

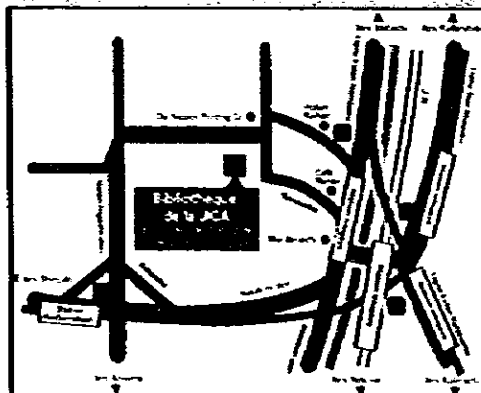
Accès :

10 minutes à pied depuis la station Ichigaya sur la ligne JR Chuo ;

10 minutes à pied depuis la station Ichigaya (Sortie 6, A3-1 ou 4) sur la ligne Yurakucho ou la ligne Namboku du métro Eidan ;

10 minutes à pied depuis la station Ichigaya (Sortie A3-1 ou 4) sur la ligne Shinjuku du métro Toei ;

12 minutes à pied depuis la station Akebonobashi (Sortie A3) sur la ligne Shinjuku du métro Toei.



(1) Information concernant la fourniture d'équipements

1. Publication des projets soumis à appel d'offres

Intitulés des projets, documents à fournir, conditions d'admissibilité, délais de soumission.

2. Résultats des appels d'offres

Intitulés des projets, dates de soumission, soumissionnaires, offres, soumissionnaires retenus, prix prévus au contrat.

(2) Information sur les offres dans le cadre de la coopération financière non remboursable (agences d'exécution, participants à des appels d'offres, soumissionnaires retenus, prix prévus au contrat).

(3) Rapport d'évaluation des projets

Cette information continue à être diffusée de manière ponctuelle et il est désormais facile d'obtenir des renseignements sur les projets et sur l'envoi de groupes d'étude par divers biais : documents publicitaires, rapports annuels et revues publiées par la JICA.

Figure 3-22 Informations disponibles sur le site web de la JICA

- **Sommaire**
Aperçu du contenu du site pour les personnes qui le consultent pour la première fois.
- **Informations récentes**
Présentation de la dernière mise à jour des informations concernant les activités de la JICA. Les développements les plus importants sont résumés sur la page d'accueil.
- Visages du mois : mises à jour quotidiennes, dernières informations sur le personnel de la JICA, sur les antennes nationales et les bureaux à l'étranger.
- Activités du JOR : synopsis régulièrement actualisée des activités du JOR.
- Autres : JICA Satellite, etc.
- **Informations destinées aux professeurs, élèves et étudiants (éducation en matière de développement)**
Informations sur la manière de présenter une réponse aux concours de rédaction pour les élèves d'écoles secondaires des grandes classes et des classes inférieures, aux concours de dissertation pour les étudiants d'université ou encore aux concours de photographie sur la coopération internationale et informations sur les premiers prix ; informations sur la formation à l'étranger pour les professeurs du secondaire des grandes classes et des classes inférieures ; documents de soutien à l'éducation au développement (revue de la coopération internationale ("Kokusai Kyoryoku"), etc.
- **Activités de la JICA**
Présentation de la JICA.
- **JOCV**
Présentation des activités des JOCV et informations régulièrement mises à jour sur le recrutement.
- **Réalisations de la JICA**
Informations sur les résultats des projets de la JICA (résultats concernant certains enjeux de portée mondiale, rapports annuels de la JICA, rapports d'évaluation de projets, etc.) et, prochainement, informations en temps réel sur les projets par pays.
- **Informations sur les séminaires et sur la bibliothèque**
Informations sur la participation aux séminaires organisés par la JICA (Institut de coopération internationale notamment), envoi de conférenciers dans le cadre de la "Salmon Campaign", fonctions de recherche en bibliothèque, etc.
- **Informations pour les participants à la coopération internationale**
Rapports de recherche sur l'aide par pays et par secteur, revues scientifiques sur la coopération internationale, brochures d'informations sur les transferts de technologie pour les experts, les membres des missions de coopération et les spécialistes de la coopération internationale ; fourniture d'informations pour les consultants, sous-traitants et autres intervenants participant aux projets.
- **Informations sur le recrutement**
Informations sur le recrutement de personnel, d'experts et de volontaires-experts, etc.
- **Informations sur les pays en développement**
Informations sur la vie quotidienne dans différents pays (allocations).
- **Recherche sur les activités de la JICA dans le passé**
Informations accessibles à quiconque souhaite s'informer sur des thèmes particuliers (par exemple, experts travaillant dans les domaines de l'environnement en Thaïlande ou membres de missions de coopération de Hokkaido travaillant dans le domaine des soins médicaux).
- **Informations sur les antennes de la JICA**
Liens avec les pages d'accueil des antennes de la JICA au Japon, etc.
- **Liens depuis la JICA**
Liens avec les pages d'accueil d'autres organisations de coopération internationale.
- **Adresse du site web de la JICA au Japon :**
<http://www.jica.go.jp/>

Gestion de la bibliothèque de la JICA et diffusion de l'information

La bibliothèque de la JICA est ouverte au public depuis 1977. Elle possède un fonds d'environ 136 000 documents, dont des rapports d'étude de la JICA, des documents collectés par les missions d'étude, des cartes de pays en développement, de la documentation sur l'aide publiée par des organisations internationales et de nombreuses autres références sur les pays en développement. Un système informatisé de recherche documentaire a été introduit ; il a été utilisé en moyenne par 73 personnes par jour au cours de l'exercice 1998.

Accès aux informations par l'Internet

La JICA a commencé à diffuser des informations sur l'Internet en 1995, en utilisant le site que l'Institut de coopération internationale avait créé à l'origine essentiellement pour la fourniture d'informations aux experts détachés à l'étranger. La JICA a créé son propre site en 1996.

Suite aux demandes d'intervenants les plus divers, le nombre d'informations accessibles sur ce site, à la fois en japonais et en anglais, a considérablement augmenté ces dernières années. D'importantes modifications ont été apportées en mars 1999, afin de rendre le site en version japonaise plus attractif. La figure 3-22 donne les principales catégories d'information auxquelles l'on peut accéder sur le site web en version japonaise.

Nous prévoyons d'associer aux informations disponibles des fonctions de recherche qui permettront de voir les grandes lignes des projets de la JICA et les résultats de la coopération, à la fois par pays et par secteur.

Nous prévoyons non seulement d'améliorer le site web en version anglaise, mais aussi de créer des sites web pour les différentes institutions japonaises et représentations à l'étranger, afin que tous ceux qui sont confrontés

aux aspects pratiques de l'aide disposent de plus d'informations.

Activités de relations publiques

Face à un public de plus en plus exigeant dans une conjoncture de crise des finances publiques et de récession de l'économie nationale, la JICA est chargée d'actions de promotion de l'APD. Des activités très diverses sont entreprises pour mieux faire connaître les projets



d'aide au Japon et à l'étranger, afin d'obtenir la compréhension et le soutien nécessaires.

Des activités de relations publiques sont menées par différents biais : l'information est transmise aux médias, des publications sont diffusées et des programmes spéciaux sont organisés.

(1) Approches des médias

Les représentants des médias et d'autres spécialistes reçoivent des exemplaires de la revue "JICA Satellite", qui contient les informations les plus récentes sur la JICA. Ces personnes sont également envoyées plusieurs fois par an sur les sites de projets mis en œuvre dans des pays en développement pour leur permettre de mieux comprendre la coopération internationale. Grâce à ces activités, des articles sur des sujets touchant à la JICA sont parus en moyenne une fois par jour dans la presse nationale et quatorze fois par jour dans la presse régionale en 1998. La fréquence des mentions de la JICA dans la presse augmente chaque année.

(2) Préparation des publications et des supports de relations publiques

Parmi les activités de relations publiques destinées au public japonais figure la publication des revues mensuelles "Kokusai Kyoryoku" (Coopération internationale) et "Crossroads". Des publications périodiques sont diffusées pour les personnes directement concernées par les projets de la JICA, notamment "Expert" et "Kokusai Kiryuu Enjo" (Aide internationale d'urgence). Ces publications servent à élargir la base d'appui aux activités de l'Agence. A compter de l'exercice 1999, "Expert" et "Kokusai Kiryuu Enjo" seront regroupées (ainsi que plusieurs autres revues publiées par la JICA) dans une nouvelle revue intitulée "JICA Frontiers". Celle-ci devrait couvrir un ensemble d'informations encore plus large. Des productions vidéo, des montages photographiques et des brochures sont par ailleurs produits régulièrement pour rendre l'information encore plus accessible.

Ainsi que la revue "Kokusai Kyoryoku Kiryuu" (Etudes de coopération internationale) est semestrielle, la revue en anglais "Technology and Development" paraît une fois par an. Elle sert de tribune aux chercheurs travaillant sur des projets de coopération internationale et aux experts japonais travaillant sur place désireux de présenter leurs résultats.

(3) Organisation de manifestations

La principale manifestation destinée à mieux sensibiliser l'opinion à la coopération internationale est la journée organisée autour de ce thème chaque année le 6 octobre. A cette occasion, des campagnes pour l'aide internationale (conférences, séminaires, projections de films vidéo, expositions) sont montées dans tout le Japon par les antennes et les centres de la JICA, en collaboration avec les administrations locales et les organisations concernées. En outre, des conférences sur la coopération internationale destinées au grand public sont organisées

toute l'année. Ces activités permettent de renforcer les liens avec les régions et contribuent à faire progresser l'internationalisation.

Au cours de l'exercice 1998, un festival international pour la coopération a été organisé au parc d'Hibiya (Chiyoda-ku, Tokyo) conjointement par le ministère des Affaires étrangères, le Fonds de coopération économique du Japon (OECF) et l'Association pour la promotion de la coopération internationale (APIC). Les liens avec les ONG ont été renforcés et plus de 180 organisations, dont 93 ONG, ont participé à ce festival de deux jours. Plus de 165 000 visiteurs ont profité de cette occasion idéale pour s'informer sur la situation des pays en développement et les activités de la coopération internationale.

(4) Relations publiques à l'étranger

Des activités de relations publiques sont menées avec enthousiasme à l'étranger, principalement par les bureaux de représentation de la JICA. Au cours de l'exercice 1998, 40 bureaux, dont certains dans des pays industrialisés, ont par exemple utilisé des panneaux d'exposition, organisé des colloques, produit des brochures ou des vidéos, et accueilli la presse locale. Ces activités prennent chaque année une importance croissante. Des efforts sont par ailleurs entrepris pour renforcer la transmission de l'information à l'étranger par la publication régulière de "JICA Network" en anglais, en espagnol et en français.

Activités d'appui à l'éducation en matière de développement

Comme il est indiqué dans le rapport final du Comité sur la réforme de l'APD pour le XXI^e siècle, l'éducation au développement est la pierre angulaire qui permettra d'éveiller un intérêt pour les problèmes de portée mondiale et de faire comprendre l'importance de la coopération internationale. La JICA est engagée dans divers projets de soutien à l'éducation au développement. Ces derniers poursuivent des objectifs spécifiques et utilisent les informations et les documents audiovisuels recueillis grâce aux activités de coopération internationale et aux réseaux de ressources humaines, notamment les JOCV et les experts.

Des concours de rédaction pour les élèves du secondaire du premier et du second cycles dans l'ensemble du Japon sur les sujets des pays en développement et de la coopération internationale et des concours de dissertation pour les étudiants d'universités sont organisés chaque année. Au cours de l'exercice 1998, 25 000 élèves et étudiants ont eu l'occasion de réfléchir à la coopération internationale en participant à ces concours. Les meilleurs candidats ont bénéficié de voyages d'étude en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud, où ils ont rencontré des experts et des membres d'équipes travaillant dans le domaine de la coopération internationale

et ont ainsi pu approfondir leurs connaissances concernant les projets de la JICA.

Un nouveau programme d'étude a été mis sur pied. Il doit permettre aux professeurs du secondaire du premier et second cycles qui effectuent des travaux pratiques et des recherches sur l'éducation en matière de développement par le biais de leçons et d'activités associatives, de visiter des PED. 58 professeurs ont ainsi eu l'occasion de visiter l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Un programme destiné à donner aux élèves et aux professeurs des écoles secondaires du premier cycle l'occasion de découvrir par eux-mêmes la coopération internationale dans les centres internationaux de la JICA au Japon a également été mis en œuvre. Environ 250 participants, dont 50 professeurs, ont appris à mieux comprendre la coopération internationale en participant à des réceptions avec les stagiaires et en assistant à des conférences présentées par d'anciens experts et JOCV. Des séminaires et des conférences sur l'éducation en matière de développement ont également été organisés au Centre international de Hokkaido à Obihiro et au Centre international de Chugoku à Hiroshima. Un programme de participation pratique aux activités des JOCV a été organisé dans les centres de formation des JOCV afin que les élèves des écoles locales puissent s'en faire une idée plus précise.

Par le biais des centres et des antennes de la JICA au Japon, des membres de la JICA, des anciens JOCV et des anciens experts ont été envoyés dans des institutions de formation afin d'engager une éducation en matière de développement à l'échelle nationale. Dans le cadre de la "salmon campaign" des conférences ont lieu sur le terrain depuis la dernière moitié de l'exercice 1998.

Des études et des recherches ont également été menées sur la manière dont la JICA et d'autres institutions de l'APD pouvaient au mieux collaborer afin de soutenir les instructeurs et les autres personnes intervenant concrètement dans le domaine de l'éducation en matière de développement. Dans le cadre de ces études, des questionnaires ont été envoyés à environ 5 000 établissements d'enseignement (écoles primaires, écoles secondaires du premier et second cycles, universités). Ces enquêtes ont permis de mettre en lumière différents besoins dans les domaines suivants : diffusion de l'éducation au développement, fourniture d'informations, développement des ressources humaines, actualisation du matériel pédagogique, financement et établissement de réseaux. Les institutions correspondantes ont formulé des plans d'action destinés à répondre à ces besoins sur les trois prochaines années.

Nous prévoyons de nous appuyer sur les structures institutionnelles de la JICA au Japon afin d'établir des bases régionales destinées à la diffusion de l'éducation en matière de développement et de créer le matériel pédagogique adapté.



Des enfants d'une école japonaise locale sont invités à suivre une leçon sur l'éducation au développement donnée par le représentant résident du bureau de la JICA au Myanmar.

III



L'édition de "Kokusai Kyoryoku" (Coopération internationale) de juin 1999 contenait un article sur l'éducation au développement.

Renforcement des bases pour la mise en œuvre des projets / Information et actions publiques



Intitulé "Ce que nous pouvons faire maintenant", ce manuel de la JICA sur l'éducation en matière de développement est destiné aux élèves du secondaire du premier et deuxième cycles.